

**NATIONALE SUISSE ASSURANCES**  
 Agence générale  
**MARINO LOCARNINI**  
 Fbg de l'Hôpital 9  
 Neuchâtel  
 Tél. 25 16 22

**Elections vaudoises : forte poussée vers la droite**  
 Résultats et commentaires en page 23

**FAN L'EXPRESS**  
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE  
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

**Un hold-up record à Delémont : 750.000 fr.**  
**L'objectif était cette fois la SBS**

De notre correspondant : Une nouvelle agression à main armée s'est produite hier matin à Delémont, vers 10 h 20, contre un convoeur de fonds de la succursale locale de la « Société de banque suisse ». L'employé transférait une somme importante de la banque, sise avenue de la Gare, à la poste princi-

pale de la ville, qui se trouve à proximité de la gare CFF. Deux hommes, dont l'un au moins était armé, l'ont arrêté et se sont fait remettre le précieux colis, avec lequel ils ont pris la fuite en courant, avant de monter dans une voiture que l'on a retrouvée un peu plus tard, abandonnée,

en ville. Le procédé était déjà bien connu de la SBS, puisqu'il y a à peine 8 mois, une attaque en tous points pareille s'était déroulée. Les bandits, qui avaient sans doute bien préparé leur coup, ont emporté hier matin quelque 750.000 fr. en billets. BEVI (Lire la suite en page 11)

**Le Tessin**

*vêtu de blanc*



La situation sur l'autoroute de Rivera, au pied du Monte-Ceneri. (Keystone)

LUGANO (ATS). - Trafic routier perturbé, neige jusqu'en plaine, l'hiver fait son entrée au Tessin. Lundi matin, de nombreuses routes étaient couvertes de neige, surprenant les automobilistes notamment en direction du nord et au Monte-Ceneri, provoquant de nombreux retards. Sur les hauteurs, dans la région de Bosco Gurin, la couche de neige atteignait déjà 30 cm. Les routes rejoignant les tunnels du Saint-Gothard et San Bernardino n'étaient praticables qu'avec un équipement d'hiver, qui devait être prévu également pour le Monte Ceneri, le Val Blenio et le Val Versasca. Entre Faïdo et Airolo, les chaînes sont recommandées.

**Les idées et les faits**

**Le pétrole et nous**

En mai dernier, M. Bénédict de Tscharnier, ambassadeur, délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, avait donné une remarquable conférence devant l'assemblée générale de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie sous le titre : « Le monde malade du pétrole ». Quelques mois plus tard, il n'est pas inutile de revenir sur cette analyse toujours valable d'un problème qui n'est pas près de trouver une solution satisfaisante.

M. de Tscharnier remarquait tout d'abord que la crise de l'énergie, née de celle du pétrole, se manifestait pour l'instant par des mouvements de prix et de balances de paiement et des changements structurels relativement lents plutôt que par une pénurie physique qui, elle, serait bien plus sensible dans la vie quotidienne.

Pour la Suisse, depuis dix ans, la charge pétrolière a passé de 1,4 milliard en 1970 pour 13 milliards de francs en 1980 pour une quantité à peu près égale, soit en valeur 10,7% de nos exportations ou encore pour chaque franc gagné par nos exportations 12 centimes doivent être utilisés pour payer notre facture pétrolière. Pourtant, comparée à d'autres pays, notre situation est relativement favorable grâce à notre monnaie forte, à notre rôle de place financière de tout premier ordre. Enfin notre structure économique n'est pas caractérisée par des industries à forte consommation d'énergie.

Ces avantages relatifs ne doivent cependant pas masquer la gravité des faits en eux-mêmes. Les structures de production et de consommation dépendent de circonstances extrêmement fragiles et passagères dans le domaine pétrolier et la rigidité de la demande, liée à l'activité économique elle-même, entrainerait de redoutables conséquences en cas de pénurie véritable de pétrole. Entre 1950 et 1973 la part du pétrole dans la consommation d'énergie de l'Europe est passée de 29 à 53%, celle du Japon s'est accrue de 4 à 75%. Si la politique du pétrole bon marché a peut-être servi à court terme - la cause des compagnies pétrolières, elle a sans doute également mis une arme puissante entre les mains des pays qui détiennent les sources de pétrole.

En raison de l'inélasticité de la demande par rapport au prix les structures de consommation ne peuvent pas s'adapter du jour au lendemain. Il s'agit donc d'un problème de transition entre une économie basée sur une ressource énergétique épuisable - le pétrole - et une économie fondée progressivement sur un meilleur équilibre entre les diverses sources d'énergie possibles, parmi lesquelles les ressources renouvelables joueront un rôle plus important.

Pour arriver à un modus vivendi acceptable, M. de Tscharnier définit une stratégie en six points que nous examinerons prochainement.

Philippe VOISIER



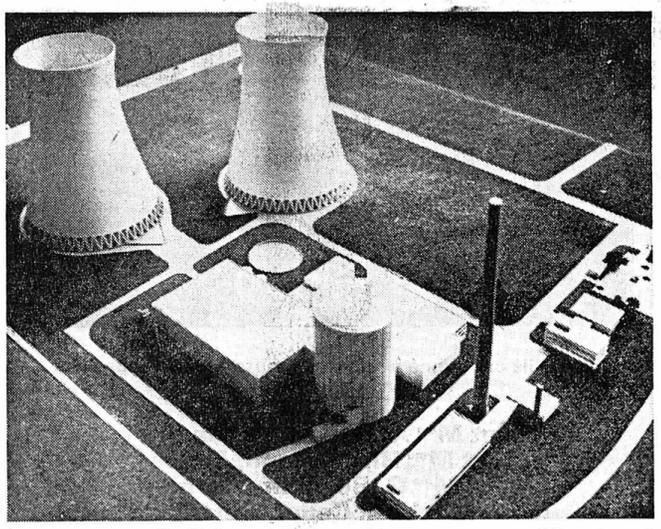
L'agence de la Société de banque suisse à Delémont. En bas, la voiture à plaques genevoises volée par les bandits. (Keystone)

**Pas d'offre de renonciation dans l'affaire Kaiseraugst**

BADEN (ATS). - La société Energie nucléaire de Kaiseraugst SA ne soumettra pas au Conseil fédéral l'offre chiffrée de renonciation à la centrale nucléaire projetée que celui-ci lui demandait. Cette décision prise le 16 octobre dernier par le conseil d'administration de la société a été annoncée au Conseil fédéral par lettre du 23 octobre.

Dans cette lettre communiquée lundi à la presse, la société de Kaiseraugst déclare notamment qu'elle continue à considérer la centrale projetée comme un ouvrage nécessaire, sûr et sans inconvénient du point de vue de l'environnement.

Elle renouvelle en conséquence sa demande à l'exécutif fédéral de lui octroyer sans retard l'autorisation générale pour la centrale de Kaiseraugst. (Lire la suite en page 16).



La maquette de Kaiseraugst. (Keystone)

**Dramatique et invraisemblable accident au Grand-Saint-Bernard**

De notre correspondant : Un dramatique accident s'est produit durant le week-end au Grand-Saint-Bernard où on mesurait ces dernières heures une vingtaine de centimètres de neige fraîche. Cet accident a coûté la vie au savant Emile Eschinasi, 66 ans, professeur dans un institut d'Haifa en Israël, chercheur spécialisé dans le domaine de la chimie.

M. Eschinasi accompagné de sa femme Sonia âgée de 57 ans se rendait d'Italie en Suisse où il compte plusieurs amis. Sa voiture a fait une chute de quinze mètres dans un ravin enneigé. Le professeur a trouvé la mort tandis que sa femme devait rester quelques heures près de son mari mort avant que les secours ne surviennent. Mme Eschinasi a la vie sauve.

Mon oncle a trouvé la mort dans des circonstances invraisemblables, nous a dit un parent de la victime. Il devait passer le week-end en Suisse. Comme aucune indication ne figurait sur le versant italien au sujet des quantités de neige tombées ces derniers jours, mon oncle décida de rentrer en Suisse via le col dont aucun panneau n'indiquait la fermeture. Arrivé au col, on lui dit que toute descente sur le versant suisse était interdite, que « le col était fermé ». Le chauffeur dut ainsi redescendre sur le versant italien dans le but de rentrer en Valais par le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

**LA DESCENTE**

C'est au cours de la descente que le drame survint. La voiture dérapa sur la chaussée enneigée et finit sa course dans un ravin après une chute d'une quinzaine de mètres. Le professeur fut tué sur le coup.

Sa femme fortement choquée par la chute devait rester prisonnière de la voiture durant quinze heures. Ce n'est que le lendemain que les secours arrivèrent, par bonheur, quelqu'un étant passé par là et ayant aperçu la voiture en contrebas.

Mme Sonia Eschinasi fut soignée à l'hôpital d'Aoste et a pu regagner la Suisse. Lundi, son état était tout à fait satisfaisant. Ce dramatique accident a suscité la plus vive émotion en Valais où l'on s'étonne qu'aucune indication concernant la fermeture du col ne figurait en bordure de route côté italien. On notait lundi au col que plusieurs voitures et même des cars étaient montés jusqu'à la frontière suisse alors que le col était fermé et que la route sur sol italien aurait dû être interdite à tout trafic.

Manuel France

**Il voulait vivre libre**



Ce corps sans vie que l'on arrache aux flots, c'est celui d'un réfugié haïtien. Nombreux sont les Haïtiens qui, fuyant le régime, cherchent refuge aux Etats-Unis. Cette fois, le navire qui les emmenait a fait naufrage au large de la Floride et 26 sont morts. Adieu le rêve. (Téléphoto AP)

<b>CHRONIQUE RÉGIONALE :</b> pages 2, 3, 6, 8, 9 et 11.	<b>INFORMATIONS SUISSES :</b> page 16.
<b>CARNET DU JOUR :</b> page 6.	<b>PROGRAMMES RADIO/TV :</b> page 21.
<b>TOUS LES SPORTS :</b> pages 13 et 14.	<b>VAUD - FRIBOURG - DERNIÈRE HEURE :</b> page 23.

Hôtel restaurant  
**LA MOUETTE**  
 CH 2028 Vaumarcus

**QUINZAINE DES ÉCREVISSES**  
 du 27 octobre  
 au 14 novembre 1981  
 Réservez votre table  
 tél.(038) 55 14 44

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 4.- par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**L'ensemble bolivien**

# Los Jairas

mardi 27 octobre à 20 heures au Super-Centre Portes-Rouges

Prix des places : Fr. 8.- Sociétaires Coop : Fr. 5.-

**Super-Centre Portes-Rouges**

**MIGROS**  
cherche pour sa centrale de distribution à Marin

**emballeuses auxiliaires**  
pour le conditionnement de la viande fraîche

**POUR LES MERCREDIS ET JEUDIS TOUTE LA JOURNÉE**

Veuillez prendre contact téléphoniquement avec notre service du personnel 35 11 11, interne 241.

La personne qui a été vue, vendredi 23 octobre à 21 h 30 s'appropriant le canard exposé au stand N°36

**pierre baume sa**

au Salon Expo du Port, est priée de le rapporter au Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel, sinon plainte sera déposée.

**BAUX À LOYER**  
à vendre à l'imprimerie de ce journal

**AVIS TARDIFS**  
Fr. 4.- par millimètre de hauteur  
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

**Chauffeur-livreur**  
(titulaire d'un permis de voiture) serait engagé par Coop Neuchâtel, Portes-Rouges 55. Appeler au

**25 37 21.**

**Salaire élevé à serruriers et maçons**

Tél. 24 31 31.

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES.** - 17 octobre. Candaux, Julie, fille de Jean-Pierre, Fenin-Vilars-Saules, et de Danielle Andrée, née Stalder. 23. DuPasquier, Simon - Jean - Claude, fils de Jean - Claude, Saint-Blaise, et de Corinne - Francisca, née Vuilleumier.

**PUBLICATIONS DE MARIAGE.** - 23 octobre. Gagnebin, François - Louis, Anières, et Besso, Maja - Anna - Regina, Monthey; Swoboda, Claude - Michel, et Ribeaucourt, Geneviève - Marie - Leanna, les deux à Romanel-sur-Lausanne. 26. Hernandez, Nelson - Ricardo, et Girschweiler, Therese, les deux à Neuchâtel.

**MARIAGE CÉLÈBRE.** - 26 octobre. Bousemacer, Ahmed, Skikda (Algérie), et Schenk, Eliane - Nelly, Neuchâtel.

**DÉCÈS.** - 23 octobre. Delley, Henri - Jules, né en 1916, Neuchâtel, époux de Yolande - Marie, née Berra. 24. Henchoz née Vanner, Marie, née en 1901, Neuchâtel, épouse de Henchoz, André - James - Auguste.

**Assurez aujourd'hui votre vie de demain**

**CCAP**  
CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE  
Agence générale de Neuchâtel  
Rue du Môle 1, 2001 Neuchâtel. Tél. 038 25 49 94

**LE LANDERON**

**On recherche**

**Ils iront à Ascona**



parce qu'ils ont gagné à notre concours 4 week-ends dans l'Ascona de leurs rêves

**M. et M<sup>me</sup> A. Duescher, Boudry  
M. et M<sup>me</sup> Hintermann, Enges  
M. et M<sup>me</sup> G. Béguelin, Cernier  
M. et M<sup>me</sup> L.-A. Celier, Cortailod**

**VACANCES et CHANGEMENTS D'ADRESSES**

Nous ne pouvons accepter aucun changement d'adresse par TÉLÉPHONE

TOUS les changements d'adresses, doivent nous parvenir SEPT JOURS OUVRABLES à l'avance, en procédant comme suit:

Les ordres peuvent être:

- remis et payés à notre réception,
- ou transmis par bulletin de versement à notre compte de chèques postaux 20-178 en indiquant au recto votre adresse actuelle, au verso votre adresse temporaire ou définitive et la durée du séjour, contre paiement des frais selon barème ci-dessous.

**SUISSE**  
taxe de mutation Fr. 3.-

**ÉTRANGER**  
taxe de mutation + frais de port par voie de surface Fr. 3.-

Grande-Bretagne } 80 c. par jour = Fr. ...  
Pays de l'Est }  
Autres pays d'Europe } 50 c. par jour = Fr. ...

Envoi par AVION: Veuillez demander le tarif au service des abonnements.

**SUSPENSION PROVISOIRE DE LA DISTRIBUTION**  
A partir de six jours au minimum, sans frais  
Bonification: dès un mois d'arrêt.

Les journaux ne pourront plus être conservés pendant l'absence des abonnés. Veuillez vous faire envoyer votre FAN en poste restante (taxe de mutation de Fr. 3.-).

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL Service de distribution**

**NEUCHÂTEL ET LA RÉGION**

**Au Conseil général d'Auvernier**

De notre correspondant: L'autre soir, le président du Conseil général, M. Pierre de Montmolin, a dirigé les débats des 21 conseillers généraux qui avaient répondu à la convocation. Le Conseil communal siégeait au complet.

Avant de donner lecture de la lettre de remerciement de M. Daniel Sher et de celle de démission de la commission d'urbanisme de M<sup>me</sup> Claire-Lise Kempf, le président souhaita la bienvenue à M. Ernest Weibel, qui siège pour la première fois au Conseil général en remplacement de M. André Jacot.

Pour succéder à M. Raymond Maridor, à la commission pour la construction d'une salle polyvalente et de locaux de protection civile, le groupe socialiste proposa M. Cyrille Perrenoud. Cette nomination fut acquiescée tacitement.

La demande de naturalisation de M. Walter Becker, de nationalité allemande, domicilié à Auvernier, fut acceptée par 20 oui et un vote nul.

Le Conseil général avait ensuite à se prononcer sur des adjonctions à apporter au règlement d'urbanisme. M. Jean-Claude Robert, président de la commission d'urbanisme, recommanda l'acceptation de ces deux adjonctions. M. Charles-André Kaufmann demanda si l'alinéa supplémentaire à l'article 23 qui oblige, lors de réfection de toiture, la présentation d'un échantillon de tuiles au Conseil communal pour autorisation, était vraiment nécessaire et n'était pas une formalité administrative supplémentaire et inutile, puisque l'adjonction prévue à l'article 63 indique une tuile bien définie. M. Michel Gobet recommanda aussi l'acceptation de ces adjonctions. M. Emile Amstutz, conseiller communal, précisa que l'article 23 était valable pour l'ensemble de la localité tandis que l'article 63 ne définit le type de tuile que pour la zone d'ancienne localité. Après encore quelques interventions, l'arrêté fut accepté par 20 voix.

La demande d'approbation de la modification du périmètre de la localité au sud du collège, qui est nécessaire pour la construction de la salle polyvalente, ainsi

que la demande d'un crédit de 50.000 fr. relatif à cette construction, furent acceptées sans remarques et discussions par 20 voix.

Après cette acceptation, M. E. Amstutz a précisé la participation de la commission pour la construction de la salle polyvalente aux séances importantes.

La demande de crédit de 12.500 fr. pour l'achat de machines de bureau a suscité quelques questions. Vu le prix de reprise de l'ancien appareil à photocopier, M. M. Gobet demanda si celui-ci ne pouvait être mis à la disposition de la population, au collège par exemple. M<sup>me</sup> Huguette Pochon demanda si la machine à écrire pouvait être reliée à un ordinateur. M. E. Amstutz répondit à ces questions. Et par 20 voix le crédit fut accepté.

Au dernier point de l'ordre du jour figurait une demande de crédit de 6500 fr. pour l'achat d'un humidificateur pour le temple. Après quelques interventions, la demande fut acceptée par 18 voix. La prochaine séance du Conseil général aura lieu vendredi 11 décembre.

**NEUCHÂTEL**

**Cyclomotoriste blessé**

Hier vers 19 h, M<sup>lle</sup> V.M., de Neuchâtel, quittait le « stop » placé à l'est de la rue de la Perrière avec l'intention d'emprunter la rue des Battieux, direction nord. Lors de cette manœuvre, sa voiture a heurté le cyclomotoriste de M. M.D., de Neuchâtel, qui descendait normalement rue des Battieux. Blessé, M.D. a été transporté à l'hôpital des Cadolles, puis il a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins.

**MARIN**

**Coincé par un bloc de maçonnerie**

Hier vers 14 h 40, alors qu'il était occupé à charger un élément préfabriqué, à l'entreprise Piersa SA, M. Antonio Guerreiro, de Neuchâtel, a été coincé par le bloc de maçonnerie. Souffrant de fractures au pied gauche, il a été transporté en ambulance à l'hôpital Poutalès.

**BEVAIX**

**Vernissage**

(c) Samedi dernier, en présence d'une nombreuse assistance, s'est déroulé à la galerie Pro Arte de Bevaix, le vernissage d'une exposition qui regroupe des tableaux de l'Ecole française des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et de l'école hollandaise et flamande classique. Nous y reviendrons.

**LE LANDERON**

**On recherche**

M<sup>me</sup> Léa Maire a disparu du Landeron depuis le 22 octobre à 8 heures. M<sup>me</sup> Maire est âgée de 76 ans. Voici son signalement: taille, 160 cm environ, mince, voûtée, cheveux châtain-gris, yeux bruns, visage mince, boucles d'oreilles en or jaune avec perle blanche. M<sup>me</sup> Maire porte une jaquette en laine beige, des chaussettes beiges basses, une alliance et un pendentif en or jaune. Elle souffre d'artériosclérose.

En cas de découverte, il faut la retenir avec ménagement, et aviser la police de sûreté, à Neuchâtel. (038) 24 24 24.

**Association des invalides**

Une confusion s'étant produite dans un article relatif au Salon-Expo du Port, il convient de rappeler que M<sup>me</sup> Janine Nicolin est toujours présidente de l'Association suisse des invalides, section de Neuchâtel et environs.

Le vice-président est M. Edouard-Henri Tribolet, qui s'est exprimé lors de l'inauguration de cette exposition.

**COMMUNIQUÉ**

**Bésil: «Xoro-Roxo» à La Cité**

Salle de la Cité mercredi 28 à 20 h 20. Brésil: «Xoro-Roxo». Ce groupe de cinq musiciens tourne en Europe depuis 1980.

«Xoro-Roxo» vient de Sao-Paulo. Il se consacre essentiellement à faire connaître et aimer une musique populaire de la région de Sao-Paulo, le Xoro.

Cette musique instrumentale, joyeuse, alerte, vive, d'une grande richesse rythmique et mélodique, se prête bien à l'improvisation et donne envie de danser.

**Naissances**

Isabel et Franco  
PERINI-LOPEZ ont la joie d'annoncer la naissance de

**Raphaël**  
le 25 octobre 1981

Maternité Poudrières 29  
Neuchâtel 2000 Neuchâtel  
47600-77

Vérona et Michel  
BACHMANN-MARTI ont la grande joie d'annoncer la naissance de

**Yves**  
le 26 octobre 1981

Maternité Vieux-Puits 36  
de Poutalès 2525 Le Landeron  
33711-77

Monique et Pierre  
MEYER-STEUDLER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

**Frédéric-Elvis**  
le 24 octobre 1981

Maternité Poutalès Puits 3  
Neuchâtel 2054 Chézard  
26464-77

**AVIS MORTUAIRES**

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les amis et connaissances de

Monsieur

**Léon VON NIEDERHÄUSERN**

sont informés de son décès survenu le 26 octobre 1981.

L'incinération aura lieu mercredi 28 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 33714-78

La Société des chasseurs neuchâtelois, section de Neuchâtel, a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès tragique de leur cher collègue et ami

Monsieur

**Willy MONNIER**

Nous garderons tous du disparu le meilleur des souvenirs. 28241-78

Le Comité de la Société de chasseurs «La Diana», section Neuchâtel-Boudry, a la douleur de faire part du décès de

Monsieur

**Willy MONNIER**

membre honoraire de la société. Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille. 34823-78

L'Association des sergents-majors, section neuchâteloise a le douloureux devoir d'annoncer à ses membres le décès du

Sgtm

**Willy MONNIER**

membre d'honneur

Elle gardera de ce membre un souvenir ému. Les honneurs seront rendus, rendez-vous au crématoire à 15h45, tenue de sortie. 33715-78

Le Cheur d'hommes de Rochefort a le pénible devoir d'annoncer à ses membres et amis, le décès de

Monsieur

**Albert CHEVILLAT**

père de Laurent et Gaston Chevillat, membres actifs de la société. Les obsèques auront lieu le mercredi 28 octobre, à 14 h 30, à Montfaucon. 47636-78

Le Groupement de jeunesse de Rochefort a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

**Albert CHEVILLAT**

père et beau-père de Monsieur et Madame Laurent Chevillat. 33716-78

**IN MEMORIAM**

Que tous ceux qui ont connu la joie et l'enthousiasme de sa jeunesse, la générosité et le rayonnement de son cœur, et qui restent fidèles au souvenir de

**Emmanuel DAOUT**

si tôt enlevé à l'amour des siens, le 27 octobre 1980, à l'âge de 21 ans, aient une tendre pensée pour lui en ce jour de douloureux anniversaire.

Ses parents Michel et Yveline DAOUT  
Ses frères Bertrand et Jérôme  
Les Essorbières-Bevaix 34792-78

**REMERCIEMENTS**

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur

**Robert KALTENRIEDER**

sa famille remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs ou leurs dons. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Peseux, octobre 1981. 33717-78



Jacques Montandon (Arch.)

**POMPES FUNÈBRES Flühmann-Evard**

Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel

Tél. 25 36 04

Toutes formalités

Transport Suisse et étranger 13447-54

# À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION



## « Concerts de la Collégiale » Un excellent clarinettiste

● POUR le premier concert des « Concerts de la Collégiale », les organisateurs avaient invité un jeune clarinettiste, professeur aux Conservatoires de Neuchâtel et Fribourg, Frédéric Rapin. Il était accompagné par Samuel Ducommun, qui devait par ailleurs nous donner quelques échantillons de son talent dans des pièces d'orgue de Marchand, Couperin, Conrad Beck et J.-S. Bach.

Frédéric Rapin possède un son remarquable par son élégance et sa distinction. Sa technique impeccable, son sens parfait du phrasé lui permettent d'aborder tous les genres avec bonheur. Ainsi la superbe sonate de Handel, page admirablement construite, pleine de trouvailles et d'humour, qu'il enleva avec une maestria convaincante et avec une sensibilité de bon aloi.

André Jolivet est un compositeur français qui a acquis une solide réputation et dont les enregistrements ont envahi le marché. On se demande dès lors comment il a pu commettre cette « Méditation » pour clarinette et orgue, page vaseuse et décousue où

l'auditeur a mille peines à retrouver un semblant de cohérence.

Et c'est d'autant plus regrettable que l'on découvre un auteur imaginaire et plaisant dans les « Ascèses » pour clarinette seule, encore qu'on ne voit pas très bien le rapport entre la musique et le titre...

De Conrad Beck, on entendait la « Sonatine pour orgue ». Ecrite dans le style habituel du compositeur, style sévère et qui ne recule pas devant des dissonances violentes imposées par le langage polytonal qu'il s'est choisi, cette « Sonatine », si elle choque l'auditeur, n'en comporte pas moins une solide logique interne et un souffle que l'on aurait peine à retrouver chez certains contemporains. Une œuvre dense certes, mais forte.

On relèvera encore le « Concerto pour clarinette et orgue » de Marcello dont le mouvement lent est une délicate trouvaille et dont les deux interludes ont su traduire les accents et la fine équilibre du phrasé.

Un très bon concert qui augure bien des suivants...  
J.-Ph. B.

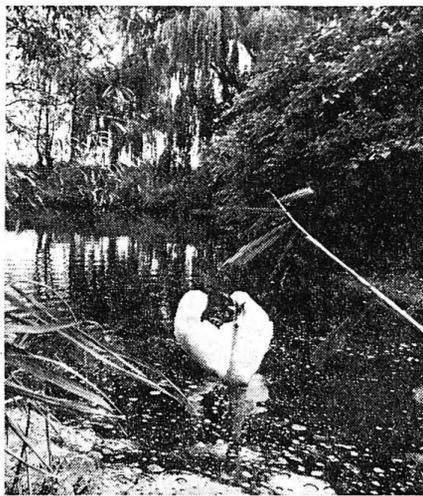
# Des projets muséographiques dignes des beautés naturelles neuchâteloises

Présenter les diverses réserves neuchâteloises de manière scientifique mais également attrayante et mieux mettre en valeur le précieux vignoble neuchâtelois, tels sont les projets très concrets de deux groupes de travail chargés d'étudier l'équipement muséographique du canton. Présentés hier, lors d'une conférence de presse présidée par M. Alex Billeter, la création d'un musée des réserves neuchâteloises à Champ-du-Moulin et le développement du Musée de la vigne et du vin au Château de Boudry, ont déjà acquis l'approbation des communes, associations et sociétés concernées.

Ces deux projets sont issus d'une motion de MM. Claude Borel et consorts relative à la politique neuchâteloise du tourisme. La commission chargée d'examiner cette motion recommandait notamment de développer et de créer certains musées, étude confiée par la suite à M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN, auquel M. André Brand, chef du département cantonal des Travaux publics, donna pour mission de former des groupes de travail. Le groupe d'étude du musée des réserves neuchâteloises a été constitué de MM. Adolphe Ischer, Dr es sciences, Jean Meia, géologue, Archibald Quartier, ancien inspecteur de la chasse et de la pêche, Cédric Troutot, président de la commission des réserves neuchâteloises, Bernard Weber, intégrant des bâtiments de l'Etat et Oscar Zumsteg, conseiller juridique. Celui du développement du Musée de la vigne et du vin s'est assuré la collaboration de MM. Jean-Pierre Jelmini, conservateur du Musée d'histoire de Neuchâtel, Auguste Richter, maître des clefs des Vignolles et Bernard Weber.

### Musée des réserves neuchâteloises

La création d'un musée des réserves neuchâteloises nécessitait un choix d'asile qui s'est porté au cœur de la réserve du Creux-de-Van, à Champ-du-Moulin. Propriété de l'Etat, la « Maison Jean-Jacques Rousseau » ne se prêtant guère à ce genre de réalisation, le projet de musée s'est cristallisé sur un bâtiment existant, grand rural dont le volume vide et l'excellent état des murs et du toit se prêteraient merveilleusement à une structure architecturale idéale. Réalisés par M. Roland Studer, les plans du futur musée respectent l'aspect extérieur du



La très romantique réserve naturelle de la Vieille-Thielle (Arch.)

bâtiment et disposent de l'espace intérieur d'une manière ingénieuse, simple et aérée.

Dans ce musée, une unité d'exposition serait constituée pour chaque principale réserve, c'est-à-dire, le Creux-du-Van, la Combe-Biosse, le Bois-des-Lattes et les tourbières, le Bas-Lac et la Vieille-Thielle. Les moins importantes seraient groupées dans un seul ensemble et des présentations générales introduiraient les visiteurs aux diverses salles. De plus, une salle polyvalente permettrait projections et conférences de même qu'un local est prévu pour y consulter une documentation de base.

Ce projet coûterait environ un million de francs à l'Etat qui prendrait à sa charge les frais de construction et d'installation du musée. Les autres dépenses seraient couvertes par une association qui devra se constituer jeudi 5 novembre. L'assemblée, qui se tiendra à la Salle des spectacles de Corcelles, sera ouverte à tout le monde. Chacun peut donc apporter sa contribution à la réalisation de ce très beau projet.

Conçu dans l'esprit de la maison du Parc national de Zerne, ce musée serait une excellente introduction à la visite des réserves neuchâteloises, un embellissement des excursions. Il permettrait aussi aux visiteurs et aux écoles, non seulement de découvrir les beautés du canton, mais de mieux comprendre les raisons de la protection dont elles font l'objet.

### Musée de la vigne et du vin

L'actuel Musée de la vigne et du vin, réfugié dans le Château de Boudry, souffre de la dispersion des salles qu'il occupe. Imposée par l'architecture et l'usage qui se fait de la Salle des Chevaliers, du cellier et du caveau, la présentation des pièces d'exposition manque d'unité. Une organisation plus harmonieuse était à souhaiter. Elle a pris forme de projet.

Dans les immenses galeries du château, occupés présentement par les archives du tribunal de Boudry, il serait possible de tripler la surface actuelle du musée. L'Etat, favorable au déplacement de ces documents, a mandaté M. Jean-Louis Béguin, architecte, pour mettre au point un projet de transformation des locaux et calculer le devis qui s'élève à 600.000 fr. (470.000 fr. pour la transformation des locaux et 130.000 fr. nécessaires à l'installation du musée).

Bien entendu, l'esthétique du château ne subirait aucun outrage. Dans les plans qu'il a conçus, M. Béguin a prévu une entrée indépendante pour le musée et des lucarnes donnant sur les vignes d'alentour, vision vivante du sujet.

Le Musée d'art et d'histoire accueillera prochainement, le 19 novembre, toutes les personnes qui désirent soutenir ce projet. Un agrandissement du Musée de la vigne et du vin servirait à élargir son objectif et à expliquer la valeur et l'intérêt de la culture de la vigne dans le canton de Neuchâtel.

A.T.

## L'évolution économique de l'industrie neuchâteloise

Le mouvement général de repli amorcé après la rentrée des vacances et signalé dans le commentaire du mois dernier, s'est prolongé au mois de septembre de façon toutefois différente selon les secteurs concernés.

Sur un plan général, on note une stabilité des effectifs, des réserves de travail et des taux d'utilisation des capacités de production (sauf pour l'horlogerie), alors qu'augmente le nombre d'entreprises signalant des commandes insuffisantes.

La parenthèse du paragraphe précédent indique que c'est encore dans le secteur horloger que la situation se détériore : les réserves de travail ont diminué, un petit nombre de chômeurs complet apparaît, les chômeurs partiels doublent leur effectif par rapport au dernier commentaire et les taux d'utilisation des capacités de production accusent un écart à la baisse.

Dans le secteur des machines et appareils, les indicateurs évoluent de manière identique, mais l'ampleur est moindre.

Pas de modifications sensibles dans l'alimentation - boissons - tabacs ni le papier et les arts graphiques. Il en va de même pour le secteur de la construction où l'activité demeure soutenue.

Sans vouloir préjuger de la situation future de l'industrie neuchâteloise, les commentaires faits par les chefs d'entreprises portent plutôt à la prudence. Gardons à l'esprit cependant que leur capacité a déjà su vaincre de nombreuses autres difficultés.

## Vernissage au Landeron

La foule des visiteurs qui assistaient l'autre jour au vernissage de l'exposition des photographies de Paul Monnerat, première manifestation d'autonomie et d'indépendance de la Fondation de l'hôtel de ville, comme le déclara son président, M. Georges Schaller, est un encouragement. Inauguré en juin dernier, ce petit bijou, d'hôtel de ville, dans l'écrin non moins superbe qu'est le bourg du Landeron, mérite d'être animé et c'est bien le but que s'est fixé la fondation constituée par des membres des autorités, de la Société de développement et de l'Association de la Vieille-Ville. Eric Schneider, initiateur de l'exposi-

tion, évoqua la vie de Paul Monnerat, dont on fête cette année le centenaire, et donna de nombreuses explications concernant les photos exposées : « Témoin d'un temps révolu avec ses joies et ses peines, mais qui ne reviendra plus ». Eric Schneider insista sur la qualité technique des photos, l'angle choisi, l'art, le savoir-faire avec lequel Paul Monnerat a réalisé son œuvre à l'aide d'un matériel très primitif. Ces documents sont les témoins de toute une époque, les messages de l'histoire du Landeron. Une critique plus technique paraîtra dans une prochaine édition.



## Le Club Jurassien : discret, mais efficace

« Etude, Amitié, Patrie », telle est la belle devise du « Club Jurassien » réunissant dimanche au chef-lieu ses neuf sections pour sa 208<sup>ème</sup> assemblée cantonale. Celle-ci rencontra un bel écho puisque près de 170 participants répondirent à l'appel des « Chaumonniers » organisateurs de cette séance d'automne, sous la férule de M. Serge Gex.

Il me semble, constatait néanmoins M. Edgar Allemann, président central du club, que le terme « Etude » pâlit de plus en plus en face des deux autres : les travaux de concours ne sont plus courants et il faut absolument susciter un élan nouveau sur ce plan.

Fondé en 1865 par le D<sup>r</sup> Guillaume, il est vrai que le Club Jurassien est avant toute chose cette association neuchâteloise de vulgarisation des sciences naturelles et de protection de la nature à laquelle appartiennent autant Auguste Bachelin qu'Oscar Huguenin.

### ENVIRONNEMENT

C'est dire que l'association, forte de quelque 850 membres, ne reste pas étrangère à la sauvegarde de l'environnement, qu'elle participe par ailleurs aux travaux d'autres organisations telles que la Ligue pour la protection de la nature et la Société faïtière pour la protection du patrimoine neuchâtelois. Elle œuvre tout aussi discrètement dans ses commissions de botanique, de géologie et de zoologie. Mais les travaux n'en sont pas moins concrets :

— La tenue à jour de l'herbier cantonal, le recensement de la flore, la participation au recensement annuel des oiseaux aquatiques ainsi que notamment la mise en place de barrières à batraciens en font partie, rappela M. Allemann.

On ne saurait oublier les excursions cantonales toujours axées sur un thème précis et riches par conséquent d'enseignement : ainsi en avril dernier et sous la neige, cette montée dans les forêts communales de Couvet, sous la conduite de MM. Favre, Pedrol et Auberson, pour comprendre sur place les dégâts forestiers causés par les chevreuils.

— Une journée d'étude très positive puisqu'elle a permis de dissiper certains malentendus à la suite de la très sérieuse polémique engendrée par les directives cantonales 1980, en matière de chasse... Et le président Allemann d'évoquer d'autres thèmes d'étude, telles l'archéologie ou la géologie alpine.

### QUESTIONS

En outre, le comité central s'est également préoccupé de plusieurs questions qui lui sont soumises, soit notamment une intervention auprès de la SRT, au sujet des programmes de télévision : beaucoup de zoologie mais pas de botanique ; et de la protection du mur



Les participants ont non seulement réélu leur président central, M. Edgar Allemann, qu'ils écoutent attentivement, mais aussi le comité, formé par les sections de Chaumont et du Val-de-Ruz, reconduits donc pour une année.

romain au pont Porret, à la Béroche. De plus, le comité a été avisé par la Société des sciences naturelles de la mise à sa disposition des archives léguées par Matthey-Dupraz à ladite société et placées à la bibliothèque de la ville de Neuchâtel.

— Ce transfert ne pouvant être gratuit en vertu des dispositions testamentaires, a expliqué M. Edgar Allemann, le comité a versé un montant symbolique de 200 francs. Durant ces prochains mois, ce volumineux matériel sera décortiqué et collationné avec les archives cantonales.

### HOMMAGE

Et si M. Allemann ne manqua pas de rendre hommage aux membres décédés mais aussi aux vétérans, aux jubilaires, ainsi qu'à tous ceux qui œuvrent inlassable-

### ASSEZ DE SALLES DE GYMNASTIQUES

Pour former son opinion, le comité directeur a d'abord fait un inventaire des installations sportives de la Basse-Areuse, en regard notamment du taux d'équipement considéré comme normal par l'Ecole fédérale de gymnastique et de sports de Macolin. Il en a conclu que la région « dispose et disposera d'un nombre suffisant de salles de gymnastique pour les années 1980 » et que, par conséquent, la construction d'une unité supplémentaire ne répondrait pas à un besoin.

### EN DÉROGATION AU RÈGLEMENT

Enfin, la dépense supplémentaire par rapport à une salle de gymnastique n'atteindrait, selon le comité directeur, que 60'000 fr. sur un total de 1'712'000 fr. pour l'achèvement de l'ensemble des tra-

vaux du complexe sportif, y compris l'achèvement d'un appartement de quatre pièces - devisé à 112'000 fr. - pour un concierger résident. Par contre, l'importance des frais d'exploitation, d'ailleurs « malaisément prévisibles », devrait entraîner une dépense supplémentaire par élève et par année - 150 fr. - égale au double de la dépense supplémentaire induite par une salle de gymnastique.

Au sujet du retrait de la commune de Bevaix du syndicat intercommunal de Cescole, il s'agira de régulariser une situation de fait : depuis le premier janvier 1980, plus aucun enfant domicilié à Be-

vaix ne fréquente, en principe, les cours de Cescole. Du reste, le Conseil général de Bevaix a décidé par arrêté, le 26 juin de cette année, de se retirer formellement du syndicat intercommunal.

Seul problème : le règlement général du syndicat, promulgué le 31 mars 1971, stipule qu'aucune commune ne peut se retirer avant vingt ans. Il va donc falloir déroger à ce règlement, et c'est ce que propose le comité directeur au conseil intercommunal pour faire entrer les faits dans le droit.

J.-M. P.

## Sur le bureau du Conseil d'Etat

### Représentativité et transparence de l'administration cantonale

« Le département des sciences politiques de l'Université de Genève a procédé récemment à une vaste enquête sur l'appartenance politique des principaux magistrats et hauts fonctionnaires de l'administration fédérale et de celles de plusieurs cantons, dont Genève, Berne, le Tessin, Saint-Gall, Bâle-Campagne et Obwald.

Le mois dernier, le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a donné connaissance d'une enquête similaire effectuée au sein de l'administration et de la magistrature cantonales.

L'utilité d'une telle étude a été largement reconnue par les gouvernements intéressés, intérêt partagé d'ailleurs par les citoyens soucieux de la gestion de leur canton. Il n'est de plus pas indifférent à l'électeur de savoir qu'un parti dont le slogan le plus récent est « Moins d'état, plus de libertés » monopolise à lui seul près de 50 % des hauts postes de l'administration fédérale.

Le Conseil d'Etat envisage-t-il de faire procéder à court terme à une étude similaire dans l'administration et la magistrature cantonales et à en publier les résultats ? Le Conseil d'Etat peut-il d'autre part nous indiquer, s'il veille, lors de nominations importantes, à assurer une juste représentation des principaux partis et courants politiques du canton ?  
(Question de M. Jean-François Gruener.)

### Fermeture de Cimenta SA

« Cimenta SA va cesser son activité. Bien que n'occupant que peu de travailleurs, il n'en demeure pas moins, qu'une

fois de plus, une entreprise va disparaître. Et dans un petit village cela n'est pas sans importance.

Le Conseil d'Etat regrette-t-il cette fermeture ? Fût-il informé ? Si oui, a-t-il essayé de changer le cours des choses afin de préserver des emplois et une industrie originale ? Si non, a-t-il pris des contacts afin d'obtenir pour les travailleurs la possibilité de rester sinon au village, du moins dans le canton ?  
(Question de M. Gérard Berger.)

### Horaire de travail des vigneron

« Les vignerons de la station viticole d'Auvergnier travaillent actuellement selon un horaire moyen de 46 heures par semaine, (moyenne calculée sur une année). Si l'on peut comprendre des différences d'horaires hebdomadaires selon les saisons, la moyenne devrait respecter celle des autres employés de l'Etat. Comment le Conseil d'Etat justifie-t-il cet état de fait ?  
(Question de M. Pierre Ingold.)

### Commissions locales de salubrité publique

« Les commissions locales de salubrité publique sont régies par un règlement daté du 29 janvier 1960. Bien que n'étant pas très âgé, ce règlement ne paraît plus du tout adapté à la réalité. Par la création d'un service cantonal de l'environnement, les attributions confiées aux commissions locales méritent en particulier d'être repensées. Le Conseil d'Etat pense-t-il entreprendre une refonte complète de ce règlement afin que nos commissions locales voient leurs attributions mieux définies ?  
(Question de M. H.-L. Vouga.)

**Medima**  
ANGORA THERMO THERAPIE

### Economisez de l'énergie...

... sans effort dans les sous-vêtements Medima vous conserverez votre propre chaleur

En exclusivité chez :

pharmacie parfumerie bornand  
RUE ST-MAURICE NEUCHÂTEL

PHARMACIE Dr K. KREIS CROIX-DU-MARCHÉ  
Rue du Seyon Rue du Trésor Neuchâtel

**AVIS OFFICIELS**

COLLÈGE RÉGIONAL DE FLEURIER

**MISE AU CONCOURS**

Pour cause de retraite du titulaire actuel, la Commission du Collège régional de Fleurier met au concours le poste de

**sous-directeur OU sous-directrice**

**Exigences générales :** formation pédagogique. La préférence sera donnée en principe à un (e) instituteur (trice) enseignant dans la section préprofessionnelle.

**Exigences particulières :** expérience de l'enseignement secondaire, sens des contacts humains, personnalité dynamique, qualités d'organisateur et d'administrateur.

**Remarque :** le poste comprend un certain nombre d'heures d'enseignement.

**Obligations et traitement :** légaux.

**Entrée en fonction :** à convenir. Pour tous renseignements, les candidats (tes) s'adresseront au directeur du Collège régional, Fleurier, tél. (038) 61 21 05.

Formalités à remplir avant le 6 novembre 1981 :

1. Adresser une lettre de candidature avec curriculum vitae et pièces justificatives au président de la Commission du Collège régional, 2114 Fleurier.
2. Informer de la candidature le Service de l'enseignement secondaire, département de l'Instruction publique, rue du Château 23, 2001 Neuchâtel.

La Commission  
28464-36

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

**DOCUMENTS ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.

valable dès le 27.10.81

**Parfums de marques mondiales chez DENNER jusqu'à 60% meilleur marché**

Quelques exemples de notre assortiment

Christian Dior		Prix indicatif	Prix DENNER
Miss Dior Parfum Ato. Sac	7 g	38.-	19.70
Dior Dior Eau de Toilette	54 ml	35.-	19.25
Jules Eau de Toilette Vapo	100 ml	49.-	26.95

HERMÈS		Prix indicatif	Prix DENNER
Caleche Parfum	7,5 ml	42.-	21.-
Caleche Parfum de Toilette Ato.	58 g	39.50	19.75
Amazone Parfum	15 ml	72.-	37.50
Equipage Eau de Toilette Ato.	120 g	36.-	19.80

Lagerfeld		Prix indicatif	Prix DENNER
Chloe Eau de Toilette	60 ml	36.-	18.-
Chloe Eau de Toilette Ato.	86 ml	48.-	19.20
Chloe Eau de Toilette	120 ml	54.-	29.70

Leonard		Prix indicatif	Prix DENNER
Tamango Eau de Toilette	120 ml	37.-	28.50
Tamango Eau de Toilette Vapo.	90 ml	55.-	27.50

estée lauder		Prix indicatif	Prix DENNER
Eau d'Alliage	120 ml	42.-	21.-
Estée Super Eau de Parfum Spray	14 g	26.-	15.60
Private Collection Eau de Parfum Spray	50 ml	73.-	39.50
Youth Dew Eau de Parfum Nat. Spray	65 ml	37.50	22.50
Aramis After Shave	180 ml	38.50	19.25
Aramis Eau de Cologne	60 ml	24.-	12.-
Aramis Eau de Cologne	120 ml	39.50	21.70
Aramis Eau de Cologne Nat. Spray	95 ml	45.-	22.50
Cinnabar Eau de Parfum Spray	15 ml	22.-	13.20

Lieu et date de l'achat de contrôle (prix indicatif): Zurich, 19.9.81

YVES SAINT LAURENT		Prix indicatif	Prix DENNER
«Y» Parfum	7,5 ml	30.-	29.80
«Y» Eau de Toilette	115 ml	48.-	28.80
Rive Gauche Parfum	7,5 ml	45.-	26.40
Rive Gauche Eau de Toilette	115 ml	43.-	17.20

AZZARO		Prix indicatif	Prix DENNER
Azzaro Parfum	15 ml	76.-	37.40
Azzaro Eau de Toilette	120 ml	49.-	29.40
Azzaro Monsieur Eau de Toilette	75 ml	24.-	13.20

GIVENCHY		Prix indicatif	Prix DENNER
GIVENCHY III Eau de Toilette	60 ml	26.-	13.-
GIVENCHY III Eau de Toilette Ato.	60 g	33.-	16.50

JEAN PATOU		Prix indicatif	Prix DENNER
Joy Eau de Joy	45 ml	58.-	28.20

LANVIN		Prix indicatif	Prix DENNER
Arpège Eau de Toilette	50 ml	31.-	17.-
Voile d'Arpège	150 ml	45.-	22.50
Monsieur After Shave	120 ml	45.-	22.50
Monsieur Eau de Toilette Ato.	60 ml	32.-	19.20
Arpège Bain Moussant	150 ml	35.-	17.50

GUY LAROCHE		Prix indicatif	Prix DENNER
Fidji Eau de Toilette	57 ml	29.-	15.95
J'ai Osé Seife	100 g	12.-	6.-

CH. Jourdan		Prix indicatif	Prix DENNER
Votre Eau de Toilette	100 ml	38.-	29.-
Votre Eau de Toilette	50 ml	40.-	20.-

CARON		Prix indicatif	Prix DENNER
Infini Parfum de Toilette	120 ml	52.-	20.80



ROCHAS		Prix indicatif	Prix DENNER
Madame Parfum	7,5 ml	49.-	26.90
Madame Parfum de Toilette Ato.	100 g	52.-	27.70
Femme Parfum	13 ml	73.-	36.50
Femme Parfum de Toilette Ato.	100 g	52.-	29.50
Femme Bain Moussant	150 ml	25.-	12.50
Madame Bain Moussant	150 ml	25.-	12.50

GRÈS		Prix indicatif	Prix DENNER
Cabocharde Parfum	7,5 ml	47.50	25.-
Cabocharde Eau de Toilette	58 ml	30.-	12.-
Cabocharde Eau de Toilette Ato.	106 ml	52.-	28.60

ALAIN DELON		Prix indicatif	Prix DENNER
Alain Delon After Shave	60 ml	17.50	10.50
Alain Delon After Shave	120 ml	25.-	15.-
Alain Delon Eau de Toilette Vapo.	120 ml	34.-	19.50

ROGER GALLET		Prix indicatif	Prix DENNER
Roger & Gallet Eau de Cologne Vapo.	120 ml	30.-	15.-

Russisch Leder		Prix indicatif	Prix DENNER
Russisch Leder After Shave	100 ml	13.-	6.50
Russisch Leder Eau de Cologne	100 ml	16.50	8.25

G. MONTEIL		Prix indicatif	Prix DENNER
Pure Cleanser	250 ml	30.-	18.-
Mild Toner	250 ml	30.-	18.-
Moisturizing Day Cream	50 ml	35.-	21.-
Emollient Night Cream	50 ml	50.-	30.-

LANCÔME		Prix indicatif	Prix DENNER
Bienfait du Matin peaux sèches	Tube 50 ml	24.-	12.-
Bienfait du Matin peaux grasses	Tube 50 ml	24.-	12.-
Lait Galatée	250 ml	18.-	9.-
Tonique Douceur	250 ml	17.-	8.50
Tonique Fraicheur	250 ml	17.-	8.50
Crème Progres	Tube 40 ml	37.-	18.50
Crème Nutribel	40 ml	24.-	14.40
O de Lancôme Eau de Toilette	115 ml	34.50	20.70
Magie Noire Eau de Toilette	100 ml	48.-	26.40

**VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
Conseil communal

**MISE AU CONCOURS**

A la suite de la démission de la titulaire, le poste de

**secrétaire**

de l'Ecole supérieure de commerce est mis au concours

**Fonction :** - assurer l'organisation et le fonctionnement du secrétariat d'une école d'environ 330 élèves ;  
- tenir la caisse et les comptes de l'école ;  
- établir les procès-verbaux de la Commission de l'Ecole.

**Exigences :** - formation commerciale complète (diplôme ou maturité d'une Ecole supérieure de commerce ou titre jugé équivalent) ;  
- bonnes connaissances de l'allemand ;  
- aptitude à prendre des initiatives et à travailler de façon autonome ;  
- sens des relations humaines affirmé.

**Traitement :** légal.

**Entrée en fonction :** 1<sup>er</sup> janvier 1982 ou à convenir.

**Renseignements :** M. Jean-Jacques Delémont, directeur, 1<sup>er</sup>-Août 33, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 12 02.

**Postulation :** les lettres de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées au Service du personnel, rue de la Serre 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, avec la mention « postulation ». 28495-20

**OCEAN le super chez soi 1982**

4 1/2 p. 208.000.-  
5 1/2 p. 234.000.-

**Y COMPRIS**  
SOUS-SOL, 2 SALLES D'EAU, CUISINE EQUIPEE, SEJOUR DE 38 M<sup>2</sup>, CHEMINÉE DE SALON, ETC.....

25095-22  
**B.E.R.C.I. SA** 2028 VAUMARCUS 038 55.20.49.

ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE GRACE AU CHAUFFAGE PAR POMPE À CHALEUR

**! compris dans le prix !**

A louer pour janvier 1982

**MAGNIFIQUES BUREAUX**

- Surface : 2 étages à env. 150 m<sup>2</sup> brut.
- Situation : Centre ville, zone piétonne, immeuble commercial de construction très soignée. Parking du Seyon à 2 minutes.
- Chaque étage est divisé en plusieurs bureaux, réception, etc...
- Aménagement luxueux, tapis tendus, ascenseur, deux entrées séparées par étage.
- Possibilité de reprendre éventuellement à prix intéressant partie du mobilier (réception complètement aménagée, coffre-fort encastré).
- Possibilité de louer 1 ou 2 étages séparément.
- Convientrait parfaitement pour cabinet médical, dentiste, étude d'avocat ou notaire, etc...

Pour tous renseignements veuillez vous adresser à **HERZOG S.A., rue de Nidau 11, 2502 Bienne.**  
Tél. (032) 22 65 55. 27634-26

AREUSE A louer pour fin mars dans quartier tranquille et de verdure

**GRAND APPARTEMENT DE 2 PIÈCES**

avec tout confort. Loyer Fr. 325.- + charges

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, Neuchâtel  
Tél. (038) 24 67 41. 25550-26

**LOCATION D'UTILITAIRES** Tél. (038) 36 14 55

**INSTRUCTION PUBLIQUE**

Par suite de départ à la retraite de la titulaire, un poste de

**secrétaire**

est à repourvoir à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel.

**Exigences :**  
- langue maternelle française, avec de bonnes connaissances de la langue allemande  
- capacités professionnelles, rédaction, sténographie, orthographe  
- capable de travailler de manière autonome  
- notions de comptabilité.

**Traitement et obligations :** légaux.  
**Entrée en fonctions :** à convenir.  
Les places mises au concours dans l'administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux hommes et aux femmes.  
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat général de l'Université, av. du 1<sup>er</sup>-Mars 26, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 25 38 51.

Les offres de service manuscrites accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et de certificats doivent être adressées à l'Office du personnel de l'Etat, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 5 novembre 1981. 27941-20

A vendre à Fontaines s/Grandson

**BELLE FERME**

partiellement transformée, habitable tout de suite.  
Possibilité de créer deuxième appartement.  
Prix Fr. 365.000.-  
Tél. (021) 81 31 55 (heures de bureau). 28104-22

**A VENDRE**

Complexe d'immeubles 112 et 114  
rue des Parcs, Neuchâtel (Carrosserie de Vauseyon) comprenant :

**env. 500 m<sup>2</sup> de surface industrielle ou artisanale**  
- Magasin/Entrepôt  
- 4 appartements

se prêtant pour l'exploitation d'une carrosserie, d'un garage, d'une entreprise de fabrication, etc. Pour informations et visites des lieux, les intéressés sont priés de s'adresser à 28226-22

**KAIFI S.A.**  
30, fbg de l'Hôpital  
2001 NEUCHÂTEL  
**24 15 24**  
Toutes transactions immobilières

**À VENDRE AU LANDERON**

RÉSIDENCE DES VIGNES APPARTEMENTS

Magnifique situation, tranquillité, entourée de verdure.  
Balcon face au lac.  
Cuisine équipée, vaste séjour, bains/W.-C. séparés.  
Garage - place de parc inclus.  
3 1/2 pièces dès Fr. 181.500.-  
2 1/2 pièces dès Fr. 133.000.-

Prenez contact avec notre agent cantonal : tél. (038) 45 13 07. 28015-22

**HABITATIONS POUR TOUS SA**  
44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully/Lausanne  
Tél. (021) 29 61 38

**A LOUER**

**BOX**

dans garage collectif Fr. 90.- par mois.  
Pour tous renseignements s'adresser à : Fidimobil S.A. Saint-Honoré 2 2000 Neuchâtel. Tél. 24 03 63.

A louer à Corcelles, à proximité de la poste et de la gare, tout de suite ou pour date à convenir.

**LOCAL**

d'environ 200 m<sup>2</sup> situé au 1<sup>er</sup> étage d'un bâtiment industriel.

Fiduciaire Leuba & Schwarz S.A. Fbg de l'Hôpital 13 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 71. 25653-26

**Grand appartement de 6 pièces**

tout confort, vastes balcons, garage. Tennis. Jardin. Tranquillité. Au bord du lac, 10 km de Neuchâtel.

Adresser offres écrites à JG 2046 au bureau du journal. 34473-26

**STUDIO**

A louer à Cortailod dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982

avec cuisinette et salle de bains. Fr. 220.- + charges.

Seiler et Mayor S.A. Tél. 24 59 59. 25930-26

**SMSA**

Pour le 1<sup>er</sup> janvier 1982

A louer

**5 CHAMBRES**

sur deux niveaux, cheminées, cuisine agencée, grand jardin.  
Etude Wavre notaires.  
Tél. 24 58 24. 27520-26

**PENSIONS**

Pour personnes n'aimant pas faire le ménage et la cuisine : au NOVOTEL à Thielle.

**CHAMBRE au mois**

dès le 1<sup>er</sup> novembre 1981 à louer. Tout confort, tranquillité assurée. Fr. 600.- pour une personne, sans petit déjeuner. Fr. 800.- pour deux personnes, sans petit déjeuner. Tél. (038) 33 57 57. 27513-32

**économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé**

**Service de publicité FAN-L'EXPRESS**  
Tél. (038) 25 65 01

**FAN-L'EXPRESS**  
Direction : F. Wolfarth  
R. Aeschelmann  
Rédacteur en chef : J. Hostettler

**Réception centrale :**  
Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel

## Prêt personnel CS: conseil personnalisé tout près de chez vous

Dans plus de 150 succursales du CS - donc près de chez vous - un conseiller en prêt personnel se tient à votre disposition. Son expérience, ses compétences et sa compréhension en font un partenaire de toute confiance pour trouver la meilleure solution à vos problèmes financiers personnels.

Crédit Fr.	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
3 000.-	268.95	143.25	101.30	80.35
10 000.-	889.75	470.90	331.30	261.50
15 000.-	1331.25	703.15	493.75	389.05
20 000.-	1765.95	928.80	649.75	510.25
30 000.-	2648.95	1393.25	974.65	765.35

Tout compris, avec assurance pour solde de dette en cas de maladie, d'accident, d'invalidité ou de décès. Il vaut la peine d'en tenir compte en cas de comparaison.



Je désire un prêt personnel de

C 55 Fr. \_\_\_\_\_ remboursable par mensualités de Fr. \_\_\_\_\_

Je désire être servi par la succursale CS suivante \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NPI/Locauté \_\_\_\_\_ Rue/No \_\_\_\_\_

Habite ici depuis \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Domicile précédent \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Etat civil \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine \_\_\_\_\_

Chez l'employeur actuel depuis \_\_\_\_\_

Revenu mensuel total \_\_\_\_\_

Loyer mensuel \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

1856 1981

CREDIT SUISSE CS

24892-10

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01. 2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre succursale du Crédit Suisse.

### MODELES EXPOSITION

après Salon-Expo du Port  
LAVE-LINGE FRIGOS  
CUISINIÈRES  
LAVE-VAISSELLE  
CONGÉLATEURS

RABAIS JUSQU'À

30 %

Livraison gratuite

CRETEGNY & CIE

Comptoir ménager  
fbg du Lac 43  
Neuchâtel  
Tél. 25 69 21  
28013-10

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

DAIM et CUIR

mouton retourné

R. Poffet, tailleur,  
Ecluse 10, Neuchâtel 1.  
Tél. (038) 25 90 17.

124303-10

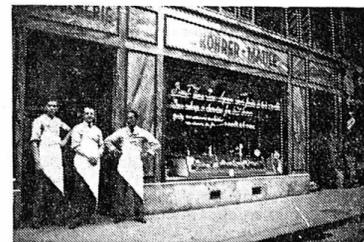
# Fermeture

31 oct. 1981

pour cause de fin de bail

Rohrer's story

Avant de fermer définitivement les portes, Monsieur Rohrer fils ainsi que son épouse et les employés tiennent à remercier bien sincèrement tous ceux qui leur ont fait confiance durant ces nombreuses années.



Le magasin tel qu'il se présentait en 1940.

Savez-vous que nous avons le plaisir de pouvoir servir encore actuellement des clientes qui dès 1938 ont fait leurs achats dans notre boucherie. Eh oui ! Nous aimons, au nom de tous, les remercier personnellement pour cette belle fidélité. Alors si vous étiez déjà client en 1938, n'hésitez pas à nous le rappeler lors de votre prochain passage au magasin, une agréable surprise vous est réservée !

A suivre

boucherie charcuterie

# rohrer

28163-10

publiser

Halle du Comptoir - Fribourg  
(bien chauffée)

Jeudi 29 octobre à 20 h 15

## SUPER LOTO

Abonnement : Fr. 13.—

Carton : Fr. 2.— (pour 3 séries).

Org. : MOUVEMENT JUNIOR DU CITY-FRIBOURG

28129-10

Vos

## fausses dents

ne tiennent pas, glissent et tombent.

**Dentofix**, la poudre spéciale, assure la parfaite adhérence des prothèses dentaires du haut et du bas et les empêche de se déplacer ou de tomber. La poudre **Dentofix** est agréable, n'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine « l'odeur de dentier » qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85.

124661-10

**MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg**

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

### Fust

Reprise maximale pour votre machine à laver usagée à l'achat d'un appareil neuf

Demandez nos offres d'échange SUPER.

Seulement des marques connues, telles que MIELE, UNIMATIC, AEG, NOVAMATIC, BAUKNECHT, HOOVER, SIEMENS, SCHULTHESS, etc.

Location - Vente - Crédit ou net à 10 jours.

Marin, Marin-Centre 038/334848  
Bienne, 36, Rue Centrale 032/228525  
Chaux-de-Fonds, Jumbo 039/261865  
Villars s. Glâne, Jumbo Moncor 037/249414  
et 43 succursales

24663-10

Fust

Peinture papiers peints rhabillages

**VITO TATONE**

Passage des Gerles 6, 2003 Serrières.  
Tél. (038) 31 55 48.

35220-10

**DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS**

Prix modéré  
Devis sans engagement  
D. Noirat - Boudry  
Tél. (038) 42 30 61.

26228-10

Occasion unique  
Marchandise de bonne qualité à prix avantageux

**Echelles à glissières, 2 parties**

en aluminium (DIN), 3 ans de garantie.  
10 m au lieu de Fr. 548.— maintenant seulement Fr. 318.—  
8 m au lieu de Fr. 438.— maintenant seulement Fr. 258.—  
Livraison franco domicile.  
Interal SA. Tél. (039) 31 72 59. 28016-10

En savoir plus **M** acheter mieux

Economiser de l'énergie avec la machine à café mio star. Le café reste chaud et conserve son plein arôme dans cette **cafetière isolante** pendant 2 à 3 heures - sans consommation de courant.

# Machine à café avec cafetière isolante

Ensemble conçu en hauteur, qui trouve place partout. Cafetière isolante de 1 litre, à petit fond; très esthétique et agrémentée du décor «Floriana», en harmonie avec la vaisselle de même nom. Thermostat et protection antisurchauffe.



# 75

au lieu de 90.-

**MIGROS**  
Prix. Qualité. Choix.



28040-10

# CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

## Séance de l'assemblée synodale œcuménique temporaire à Dombresson

Séance de travail d'un jour samedi dernier à Dombresson pour une cinquantaine de délégués des Eglises neuchâtelaises constituant l'ASOT, l'Assemblée synodale œcuménique temporaire. C'était la troisième rencontre plénière de cet organisme qui s'est donné pour but, au début de l'année, d'analyser et de réanimer les conditions de base d'un réel œcuménisme. C'était sa première rencontre véritablement de travail. Il s'agissait pour les six groupes d'animation de faire un premier bilan de leurs réflexions, et de choisir les moyens les mieux adaptés pour lancer, puis pour intégrer des groupes de travail à développer au niveau des paroisses.

L'ASOT s'ouvre donc vers la base des chrétiens : cette dynamique considérée avec réticence par certains conservateurs, voire même quelques intégristes, rencontre d'autre part de l'enthousiasme, et même de l'impatience. Beaucoup en effet attendaient la mise en œuvre de cette vaste réflexion, qui pourrait être révolutionnaire dans ses ultimes conséquences, au lendemain même de la création de l'ASOT. Mais patience, les fruits n'en seront que plus mûrs...

Six conseils d'animation regroupent les têtes de chapitre de l'œcuménisme

actuel : vivre l'œcuménisme, ou plutôt s'interroger sur sa vie, c'est-à-dire faire le bilan, l'inventaire des différences et des activités. C'est un terrain relativement flou qui varie avec le temps. Réfléchir ensuite à l'engagement du chrétien dans le monde, et particulièrement à l'émigration, aux émigrations, à leurs caractéristiques : les Eglises ont-elles un rôle à jouer dans ces phénomènes ? Troisième tête de chapitre, éternel, fragile, explosif et pourtant urgent : le couple, et la famille. Qu'est-ce que le couple par rapport à l'Évangile, et l'Évangile, par rapport au couple ? Un questionnaire va être

élaboré qui sera largement répandu. Quant à savoir comment se négocie la vie des foyers mixtes, c'est une quête quasi personnelle qui comporte deux sous-chapitres : disparités et points communs entre les partenaires de religions différentes ; les enfants et le problème, énorme, du baptême. Qu'en est-il exactement d'ailleurs des accords entre Eglises sur le mariage ? Sur le baptême ? Leur point de vue théologique et dogmatique ?

### UN MONDE EN SOI

Catéchèse et formation chrétienne : tout un monde en soi, avec des directives, des lignes générales, des transformations et des expériences pilotes. Répertoire ce que font les Eglises, c'est un pas. Mais imaginer ce que l'on pourrait faire, sans idées préconçues, c'est le pas suivant : faut-il aller jusque-là ? Les objectifs ne sont pas encore très clairs. Difficile également d'apprécier jusqu'où il est souhaitable d'aller dans le partage des biens, objet de la réflexion du dernier et sixième groupe de travail. Utiliser en commun les immeubles existants, se consulter,

voire partager la projection, et les charges de nouvelles installations : là aussi, c'est un minimum chrétien pour certains, c'est aller trop loin pour d'autres.

Certains, les uns, les autres : quels sont tous ces gens, où peuvent-ils se faire entendre ? C'est maintenant que cela va se passer, dans les paroisses, à la base des Eglises, où les délégués de l'ASOT vont porter l'information et l'interrogation. Les modes de transmission seront différents selon les thèmes, mais la difficulté pour l'assemblée sera d'additionner ces intérêts, et même cette adhésion de manière coordonnée. Le prochain rendez-vous est fixé au printemps. L'ASOT devant vivre entre 3 et cinq ans, il ne sera pas encore temps de faire un bilan, mais de faire le point, l'inventaire des ressources et des actions possibles à l'aube de la maturité. M. Jean Guinand dirigeait les débats, M. André Mayor en était le secrétaire. L'assemblée était très bien revêtue avec quelques absences seulement dues à la maladie.

Ch. G.



Pendant la cérémonie.

(Presservice)

## La Vue-des-Alpes : inauguration d'une plaque commémorative

De l'un de nos correspondants :

Une cérémonie simple, mais évocatrice, a vu samedi matin les membres de l'Amicale de la compagnie frontière de carabiniers V/225 inaugurer à la Vue-des-Alpes une plaque commémorative de la mobilisation 1939-1945. Le président, l'appointé Jean Bastide, des Hauts-Geneveys, salua tous les participants et remercia les donateurs qui ont permis cette inauguration. Il appartient ensuite au lieutenant colonel Max Haller, de Fontainemelon, de retracer le bilan des 816 jours de mobilisation de ladite compagnie. Il rappela qu'en 1939, la mission était : « occuper et organiser la défense du secteur de Tête-de-Ran, La Vue-des-Alpes, le Mont-d'Amin et les Convers ». Puis il rapporta combien, lors d'un récent

voyage autour du monde, il a pris conscience du privilège d'être Suisse : « Ne l'oublions jamais ! » Il ne reste aujourd'hui que les souvenirs et l'esprit de camaraderie, ce qui justifie pleinement une amicale. 160 hommes à l'époque, plus que 95 aujourd'hui ; le lieutenant colonel Haller a adressé un salut fraternel et reconnaissant à tous ces disparus par une pensée dans un moment de recueillement.

Aujourd'hui, par l'inauguration de cette plaque commémorative, l'amicale entend prouver à tous ceux qui s'arrêteront pour la lire : « qu'ici même, et durant la mobilisation 1939-1945, ceux de la compagnie frontière de carabiniers V/225 ont rempli leur mission et qu'ils n'ont pas failli à leur devoir ».

## Année après année, les centres pédagogiques

De notre correspondante : Ce n'est certes pas à travers un rapport de gestion que l'on perçoit toute la densité du quotidien d'une entreprise, à plus forte raison quand il s'agit d'une entreprise pédagogique et que, comme les centres de Malvilliers et Dombresson, elle prend en charge une tranche de population particulièrement difficile et turbulente, l'enfance perturbée de 6 à 15 ans. Les rapports des centres pédagogiques de Malvilliers et Dombresson informent davantage sur les nombres d'élèves, d'enseignants, de personnel hôtelier, et le coût d'une année de fonctionnement, toutes données pondérables, que sur la couleur de l'appui pédagogique, ses mutations, ses exigences, ses victoires et ses défaites. Cet aspect qualitatif de la vie des centres affleure pourtant, même dans la sécheresse d'un document de travail destiné aux organes de contrôles et aux assemblées de soutien, la Société neuchâtelaise d'utilité publique pour Malvilliers, la fondation François-Louis Borel et sa commission de surveillance pour Dombresson.

C'est la plume de Claude Rudolf, en fin de rapport, qui plaide par citation

interposée pour une éducation basée sur l'apprentissage de la maîtrise, de la volonté, du contrôle de soi, et défend l'autorité, cette valeur tant bafouée, si nécessaire, ne serait-ce que pour que l'enfant puisse se regimber contre quelque chose de solide. Quant à Robert Samouiller, il est d'une discrétion exemplaire sur les divergences pédagogiques, parfois violentes, qui ont entraîné le départ de cinq des éducateurs du centre de Dombresson en 1980 : désaccord idéologique laissant cependant percer les responsables de la commission de surveillance. Un point commun apparaît entre les deux institutions : elles sont en des mains fermes, guidées par des esprits résolus, réveillés, et qui, loin de se laisser aller aux facilités de la routine dans le ronronnement des jours, savent apprécier les situations nouvelles et prendre les décisions qui s'imposent. Des hommes forts quand le grand nombre ne sait plus quoi penser, quelle aubaine !

Ch. G.

### Malvilliers en chiffres

12.100 journées d'élèves AI (assurance invalidité) en 1980 contre 13.000 en 1979, une petite augmentation de journées d'élèves non AI de

670 à 790 pour 36 garçons (-1) et 21 filles (-3), donc diminution de l'effectif de 4 unités. Effectif normal pour une année suffisamment animée par ailleurs : déménagements en tous sens, déjà présentés dans ces colonnes, inutile d'y revenir donc. N'en retons que l'établissement, aujourd'hui, du centre dans ses bâtiments et ses meubles au Vanel comme aux nouveaux Sorbiers, avec un sentiment général de satisfaction. Les comptes présentent sur un volume de 1 865.000 fr. un excédent de charges de 1.078.000 fr. pris en charge par l'AI, le reste par les pouvoirs publics cantonaux. En 1979, la subvention AI fut de 412 300 fr. A relever parmi l'impressionnant liste de dons et de fonds qui appuient l'institution le « don SNUP 1980 » qui s'élève à 180.000 fr.

### Dombresson en chiffres

54 enfants au Centre pédagogique de Dombresson à fin 1980 : 37 en classe interne, 10 au collège de Dombresson, 9 à Cernier, 1 au technicum. Le rapport du centre l'affirme : « Il est souvent désolant de voir l'importance que l'on accorde aux échecs de nos

institutions et le peu de cas que l'on donne à nos réussites ! Une étude scientifique est d'ailleurs en cours à Zurich pour démontrer l'efficacité de nos maisons d'enfants ». Et à l'appui de ses dires, le centre indique qu'entre le 1<sup>er</sup> janvier 1975 et le 31 décembre 1980, soit en 6 ans, les éducateurs et enseignants ont vu partir 90 élèves, dont 67 garçons et 23 filles : 71 sont retournés dans leur famille, 19 sont en foyer pour des raisons familiales ou personnelles soit 9 garçons, 1 à la Croisée, 1 à Carrefour, 4 à la fondation Sandoz, 1 au Foyer Boujean, 1 au home Chez Nous, 1 à la Maison des jeunes de Neuchâtel. Quant aux filles, sur 10, 2 sont au Billodes, 6 au Pré-barreau, 1 au Chalet, 1 à Bellevue. 44 élèves sont partis en cours de scolarité, 46 élèves sont partis en fin de scolarité dont 29 en apprentissage, 4 en pré-apprentissage, 9 au gymnase, technique ou à l'école de commerce, 4 directement dans la vie active dont 2 en formation pratique. Les apprentissages sont des plus divers, en dresser la liste serait long, mais elle englobe des métiers de toutes difficultés. La durée du séjour est en moyenne de 3 ans, 3 mois avec des extrêmes à 1 année et moins, et plus de 5 ans, parmi ces derniers 1 pendant 11 ans, l'autre 13 ans.

Ch. G.

## A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

### LA FÊTE ROUMAINE AU TEMPLE DU BAS



● DEPUIS quelques années, le folklore roumain connaît un succès grandissant grâce aux efforts d'un Marcel Cellier et des musiciens comme Georges Zamfir, Benone Damian et d'autres encore.

Pourtant il reste à découvrir l'authentique folklore, celui que prati-

quent les gens du peuple, celui de tous les jours si l'on préfère.

Et c'est celui-là que nous avons vu et entendu l'autre soir au Temple du bas avec la troupe « Cercanelul » de la maison de la culture de Bors.

Une dizaine de musiciens, une vingtaine de danseurs, et la fête commence !

Ce qui frappe avant tout avec le spectacle donné par « Cercanelul », c'est sa spontanéité, sa fraîcheur, son entrain communicatif. Pas de mise en scène compliquée, pas d'ef-

fets superflus, pas de fausse grandeur, mais une vitalité puissante, un enthousiasme juvénile, une mise en scène fringante et directe, basée avant tout sur les danses populaires et dont sont exclues les figures sophistiquées.

Un spectacle qui n'aurait jamais dû se dérouler dans l'ambiance réfrigérante du vieux temple calviniste ! Car tant d'exubérance et de joie de vivre trouvent difficilement à s'exprimer devant un public assis qui ne peut évidemment participer et dans un décor aussi austère...

Une dimension fait alors défaut, celle de la fête. La fête où l'on bat des mains, les fêtes où l'on boit du bon vin, la fête où l'on danse, la fête populaire en somme.

Une rupture est alors provoquée entre les acteurs et le public, un peu

à la façon du « Carnaval de Rio » que l'on découvre par les « étranges lucarnes ». On apprécie, mais on ne participe pas.

Parmi les musiciens, on soulignera l'excellence du saxophoniste Dan Zamfir, musicien exceptionnel qui se paye le luxe de jouer, et avec quelle virtuosité ! de deux flûtes à la fois, s'il vous plaît !

Son complice, Gravrilita Mihali, virtuose de l'accordéon, fut en tous points son égal et son sens parfait du rythme apportait une grande tenue aux différents morceaux.

Malgré un public un peu clairsemé, ce spectacle a connu un beau succès dû à son allure bon enfant, auquel manquait, à notre sens l'apport des instruments typiques comme le nai, le taragot ou encore le cymbalum. J.-Ph. B.



### Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri : Zurich : couvert, 5 degrés ; Bâle : nuageux, 6 ; Berne : couvert, pluie, 4 ; Genève : nuageux, 6 ; Sion : couvert, pluie, 5 ; Locarno : couvert, pluie, 1 ; Saentis : brouillard, -8 ; Paris : nuageux, 7 ; Londres : peu nuageux, 9 ; Amsterdam : nuageux, 9 ; Francfort : couvert, 7 ; Berlin : nuageux, 9 ; Copenhague : nuageux, 8 ; Oslo : nuageux, 5 ; Stockholm : couvert, 2 ; Helsinki : nuageux, 3 ; Munich : nuageux, 6 ; Innsbruck : nuageux, 11 ; Vienne : nuageux, 11 ; Prague : couvert, 4 ; Moscou : couvert, 8 ; Budapest : nuageux, 11 ; Belgrade : peu nuageux, 15 ; Istanbul : nuageux, 16 ; Athènes : couvert, 20 ; Rome : couvert, 19 ; Milan : couvert, pluie, 8 ; Nice : nuageux, 14 ; Palma : nuageux, averses de pluie, 14 ; Madrid : nuageux, 14 ;

### Prévisions pour toute la Suisse

Tandis qu'un puissant anticyclone recouvre la majeure partie de l'Atlantique, des Açores à Terre-Neuve, un couloir dépressionnaire s'étend de l'Islande à la Méditerranée. La perturbation qui touche encore la Suisse s'éloigne vers l'est. Demain sera une journée de transition avant l'arrivée d'une nouvelle zone de mauvais temps.

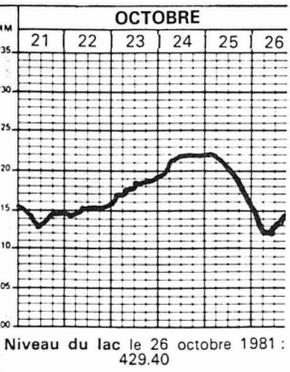
Prévisions jusqu'à ce soir : Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le ciel sera d'abord couvert et des chutes intermittentes de neige auront encore lieu la nuit au-dessus de 700 m, pluie en plaine. Ensuite, une amélioration passagère se fera sentir : plus de pluies et quelques éclaircies. En plaine, la température sera proche de 0 la nuit et de 7 la journée. Vents faibles à modérés d'ouest. Courte phase de bise sur le Plateau.

Sud des Alpes et Engadine : fin des précipitations, ensuite partiellement ensoleillé.

### Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel : 26 octobre 1981. Température : moyenne : 3,8 ; min. : 2,6 ; max. : 5,4. Baromètre : moyenne : 713,5. Eau tombée : 14,3. Vent dominant : direction : S-SW faible jusqu'à 13 h ensuite NE faible. Etat du ciel : couvert, pluie de 1 h à 5 h et pluie et grésil depuis 16 h 15.

### PRESSIION BAROMÉTRIQUE A NEUCHÂTEL



## CARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**  
Ecole de la Promenade : 20 h 15, cours pratique de mathématiques modernes destinés aux parents (1<sup>ère</sup> - 5<sup>ème</sup> année) - Tél. 24 11 52.  
Super-Centre Coop : 20 h, ensemble bolivien Los Jirras.  
Bibliothèque de la ville : lecture publique, lundi de 13 h à 20 h, du mardi au vendredi de 9 h à 20 h, samedi de 9 h à 17 h.  
EXPOSITIONS. - Musée d'art et d'histoire : Musée des beaux-arts : Retrospective Claude Lorraine.  
Musée d'ethnographie : Exposition Naître, vivre et mourir.  
Musée d'histoire naturelle.  
Temple du bas : Exposition Daniel Carrard.  
Galerie Ditesheim : Bernard Cathelin, peintures.  
Centre culturel neuchâtelais : Exposition Karl Korab.  
Ecole-club Migros : Œuvres du peintre et graveur Yvan Moscatelli.  
**TOURISME** - Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.  
**CINEMAS** - Arcades : 20 h 30, L'amant de lady Chatterley, 18 ans.  
Rex : 20 h 45, San Antonio ne pense qu'à ça, 18 ans.  
Studio : 21 h, Légitime violence, 18 ans.  
Bio : 18 h 30, 20 h 45, Le solitaire, 16 ans.  
Apollo : 15 h, 17 h 30, 20 h 30, Les Aventuriers de l'Arche perdue, 14 ans.  
Palace : 15 h, 20 h 45, Le Professionnel, 18 h 30, Chaudes friandises, 20 ans.  
**CONCERT** - Jazzland : Wild Bill Davis, organiste, Denis Progin, drums.  
**DISCOTHÈQUE** - Kim's club.  
**DANSE ET ATTRACTIONS** (jusqu'à 4 h)  
L'ABC, La Rotonde.  
**DANCINGS** (jusqu'à 2 h)  
Big Ben bar, Bavaria, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).  
Parents informations : Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.

Télébible : Tél. 46 18 78.  
SOS Futures mères (24 h sur 24 h) : Tél. 65 16 66.  
Office d'information sur le diabète : Tél. 24 11 52.  
Urgences : La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).  
Permanence médicale : En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.  
Soins à domicile : Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondour automatique.  
Pharmacie d'office : K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.  
Service d'urgence des pharmacies : région Bevaix - Boudry - la Côte, M. G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63.  
**AUVERNIER**  
Galerie Numag I et II : Gilbert Piller, sculptures et pastels.  
**COLOMBIER**  
Grande salle : Exposition commerciale (ouverture).  
**LE LANDERON**  
Galerie Eric Schneider : Maria Bartschi, peintures, Michel Delprat, collages.  
**PESEUX**  
Cinéma de la Côte : 20 h 30, Nuits très chaudes aux Caraïbes.  
Grande Salle : 20 h 30, « Carnaval à Rio », show brésilien.  
**MARIN**  
Marin Centre Galerie Club : peinture heureuse d'Haiti.

# FAN

L'EXPRESS

## BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

\* jusqu'à fin décembre 1981 pour 28.50

\* MON ABONNEMENT EST RENOUVELABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(\* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements « cessés impayés » sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

No et rue : \_\_\_\_\_

No postal : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non-collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Vous êtes peintre en bâtiment**  
nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28499-36

Carrosserie J.-J. GRABER Neuchâtel, engagerait : **PEINTRE AUTO** sachant travailler de façon indépendante. Téléphoner au 24 64 33 entre 11 h 30 et 12 h 30 ou se présenter. 47539-36

Je cherche tout de suite Suisse ou permis valable **peintres et aides qualifiés**  
Bon salaire + 13<sup>me</sup> salaire.  
Tél. (038) 25 05 73. M. Schaller. 25969-36

**Vous êtes serrurier**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28010-36

Wir suchen für div. Montage - Arbeiten auf dem Platze Zürich

**Handwerker zu Höchstlöhnen**

038-25 02 35 bis 19 Uhr

038-25 33 81 von 19 bis 20 Uhr 28018-36

Vous êtes

**maçon**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28498-36

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

**EMPLOYÉE DE BUREAU**

avec quelques années d'expérience, très bonne dactylo, consciencieuse et précise et sachant travailler d'une manière totalement indépendante. Nous offrons un travail varié au sein d'une jeune entreprise et tous les avantages sociaux modernes. Faire offres écrites à : Sponta S.A. - 2016 Cortaillod. 28043-36

Vous êtes

**électricien**

nous vous offrons un salaire élevé.  
Tél. 24 31 31 28012-36

nouveau à Neuchâtel

**super salaires**

**menuisiers maçons plâtriers**

038-25 02 35 28020-36

Cherche

**jeune fille comme sommelière**

Bons gains Vie de famille

Tél. (025) 77 13 35. 28130-36

Je cherche tout de suite Suisse ou permis valable

**couvreurs et aides qualifiés**

Bon salaire + 13<sup>me</sup> salaire.  
Tél. (038) 25 05 73. M. Schaller. 25968-36

**Une carte de visite**

soignée est l'affaire de l'Imprimerie Centrale, à Neuchâtel. Le bureau du journal vous présentera un choix complet et varié.

**Cette jolie FIAT PANDA peut être à vous !**

Participez à notre **SUPER loto**

Coupons à disposition dans tous les points de vente COOP

**1er prix du SUPER loto gratuit**  
cette Fiat Panda du Garage Marcel Facchinetti, Neuchâtel  
+ des centaines d'autres prix. Les ex-aequo seront départagés par tirage au sort.

Valeur Fr. 8790.-

Tous les numéros sortis seront affichés au Super-COOPÉRATION et dans la FAN.

A l'occasion de l'anniversaire du **Super-Centre Portes-Rouges Neuchâtel** 19 novembre - 5 décembre 1981

Les cartes de loto doivent être envoyées ou déposées au Super-Centre, Portes-Rouges, jusqu'au 5 décembre 1981, au plus tard.

Les derniers numéros tirés : 19 66 40 10 31 16 26 57

Les numéros sortis précédemment : 39 20 72 32 53 6 14 50 59 63 4 86 25 44 78 87

Les numéros sortis : 22 40 67 77 85 9 10 33 56 71 11 26 49 69 74

**coup de poing aux prix**

- Mâcon a.c. 5<sup>50</sup> bout. 7 dl
- Rioja DO 3 bandes 4<sup>30</sup> Bandera bout. 7 dl
- Génie automat 14<sup>90</sup> 30-60 5 kg
- Shampooing Palmolive 2<sup>95</sup> aux herbes, aux fleurs d'amandier, baume flacon de 300 ml

**Super-Centre Portes-Rouges**

**DEMANDES D'EMPLOIS**

**COIFFEUSE**

mit 2-jähriger Berufserfahrung, sucht Stelle, wo Sie vor allem Ihre Kenntnisse im Englischen Haarschnitt gebrauchen kann.

Telefon 042/31 17 57. 28102-38

Elève de l'Ecole hôtelière de Lucerne, 21 ans, désireant perfectionner ses connaissances de français, avec expérience dans le service et la vente, cherche

Jeune homme ayant terminé son école de recrue cherche place de **chauffeur-livreur** ou éventuellement autre emploi pour fin novembre. Adresser offres écrites à FF 2061 au bureau du journal. 47566-38

**place**

pour la période début novembre à Noël. S'adresser à : Monica Bangarter, Tea-Room « Chutze » 3045 Meittrich Tél. (031) 82 03 05. 34779-38

**Maculature en vente au bureau du journal**

**COMMERCES**

A remettre

**commerce laitier-épicerie**

dans localité importante. Pour tout de suite ou date à convenir.

Adresser offres écrites à LI 2048 au bureau du journal. 28299-52

3 mg Condensat  
0,3 mg Nicotine

20 CIGARETTES

**FLINT3**

24181-10

**DECROCHEZ. FUMEZ FLINT3.**

Cherchons revendeurs et poseurs!

**Portes - Cadres - Fenêtres**

1ère qualité! Tous systèmes éprouvés! Dimensions standard ou sur mesures pour constructions neuves ou rénovations. Demandez notre documentation gratuite! Renseignez-vous à nos expositions des éléments de construction Uninorm!

Uninorm SA 1018 Lausanne ☎ 021/373712 5623 Boswil ☎ 057/74771

**uninorm**  
Votre partenaire!

50563-10

**ANNONCES EN COULEURS**

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

**SEULEMENT 70 CENTIMES LE MOT!**

C'est le prix d'une petite annonce au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

**ACTUALITÉS COMMERCIALES AU Val-de-Ruz**

**CENTRE AUTOMOBILE Boudevilliers**

**OCCASIONS**

ALFA NUOVA 1300	1978	60.000 km	MERCEDES 230	1974	révisée
ALFA 2000 GT	1979	53.000 km	MERCEDES 280 SE	1971	90.000 km
ALFA 6 coupé	1981	14.000 km	MERCEDES 350 coupé	1973	90.000 km
ALFA 6 Berlina	1981	15.000 km	MERCEDES 280 S	1978	62.000 km
ALFA Giulietta 1600	1979	34.000 km	MERCEDES 280 E aut.	1980	52.000 km
BMW 525	1980	19.000 km	OPEL KADETT 1200 S	1978	26.000 km
BMW 2.8 coupé	1970	révisée	OPEL Manta aut.	1979	34.000 km
BMW 3.0 coupé	1973	89.000 km	PORSCHE	1970	révisée
BMW 520	1974	82.000 km	PORSCHE 305 SR	1980	25.000 km
BMW 3.0 aut.	1976	92.000 km	PORSCHE 924 aut.	1977	47.000 km
BMW 520 aut.	1975	85.000 km	RENAULT 5 GTL	1976	79.000 km
BMW 733 i	1979	25.000 km	RENAULT 20 TL	1976	79.000 km
BMW Touring	1973	38.000 km	RENAULT 30 TX	1980	45.000 km
BMW 733 i aut.	1973	38.000 km	RENAULT 30 TS	1977	41.000 km
BMW 320	1980	46.000 km	TOYOTA Calica	1979	29.000 km
BMW 520	1978	42.000 km	TRIUMPH Spitfire	1978	42.000 km
BMW 2002	1973	91.000 km	VW PASSAT 1600	1977	85.000 km
BMW 2002 TII	1973	révisée	TS	1977	85.000 km
CITROEN GS Spécial	1977	55.000 km	GOLF L	1976	82.000 km
CX 2400 Super	1979	54.000 km	GOLF LS	1976	82.000 km
CX 2400 Super	1978	67.000 km	HONDA Accord	1980	16.000 km
CX 2400 Super	1977	53.000 km	4 portes	1979	59.000 km
CX 2400 Pallas	1977	68.000 km	PEUGEOT 305 SR	1981	6.000 km
CX 2400 Pallas inj.	1979	45.000 km	UTILITAIRES :		
C-matic	1981	6.000 km	FIAT 131 break	1977	68.000 km
CITROEN CX GTI	1978	50.000 km	FIAT 2400 S break	1979	57.000 km
CITROEN CX GTI	1979	58.000 km	CX 2400 break	1978	57.000 km
CITROEN Mehari	1972	60.000 km	ac matic	1981	5.000 km
GSA Pallas	1980	7.000 km	FORD TRANSIT bus	1978	33.000 km
FIAT Ritmo 75ch.	1980	47.000 km	FORD TRANSIT	1976	69.000 km
FIAT 128 4 portes	1975	85.000 km	bus	1979	55.000 km
FORD Mustang	1975	70.000 km	MERCEDES GS break	1977	49.000 km
FORD Capri 2300 S	1977	54.000 km	L 306 D fourgon	1972	15.000 km
FORD Capri 2000	1981	4.000 km	RANGER ROVER	1975	79.000 km
FORD Capri II	1974	85.000 km	TOYOTA HI ACE	1977	45.000 km
FORD Cobra Turbo	1980	60.000 km	Jeep Wag.		
LANCIA 1300	1975	50.000 km			
LANCIA HPE LX	1976	62.000 km			
LANCIA Beta 1.3 coupé	1977	52.000 km			
MATRA Bagheera S	1977	59.000 km			

**Willy Christinat**  
(038) 36 14 37

**Radio TV Gaffner**

2208 Les Hauts-Geneveys Tél. (038) 53 14 30  
2053 Cernier Tél. (038) 53 35 16

- Location
- Vente
- Installations
- Réparations
- Antennes collectives

Location et installation de sonorisations (restaurants, halles de gymnastique, plein air, etc.) Devis sans engagement.

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

annonces Suisses Schweizer Annoncen

**assa**

Assa Annonces Suisses SA 2, Faubourg du Lac  
2001 Neuchâtel Tél. 038-24 40 00, Telex 35372

# LA CHAUX-DE-FONDS

## Jean-Claude Brialy au théâtre dans « Madame est sortie »

« Madame est sortie... » de la vie de cet écrivain au talent bien confirmé. Elle est sortie en claquant la porte sur les vastes chimères d'un homme de lettres prénommé Julien (Jean-Claude Brialy). Un homme qui écrit en marge de la réalité, un homme qui ne vit que dans sa tête. Il s'égare dans l'imaginaire et sa femme Clara (Françoise Dorner) eût dû correspondre à ses rêves. De tout son être, elle a refusé de jouer le personnage qu'il avait prévu pour elle. Et il crie son désespoir à sa bonne (Christine Fabrega), à sa secrétaire (Isabelle Courger). Il hurle son amour perdu semble-t-il à James, ses réminiscences peuplent ses lugubres journées et aux belles heures de leurs douces amours, il revêt Clara.

Bref, il se fait un peu de cinéma, lentement en un long « travelling » qu'il veut absolument désespéré. Gourmand, il savoure le passé tout en crachant sur l'avenir. Il jette ses anathèmes froidement à la tête de sa

secrétaire, insulte et craint par ailleurs le bon sens de sa bonne. « Le petit chat est mort », tel un aphorisme d'une situation sans issue revient dans ses phrases comme une boucle de mots qui roule inlassablement. Et Clara qui ne revient pas, qui ne donne pas signe de vie ou de mort. L'espoir floué à chaque sonnerie du téléphone, à chaque lettre.

Son travail d'écrivain en pâti très sérieusement. Insensiblement, il n'écrit plus rien. Il se laisse dériver dans la marée des mots comme un précis de grammaire où la syntaxe eût été volontairement déglacée. La nuit, le jour, pour lui c'est pareil. Dans la souffrance, se niche sournoisement la différence. L'attente n'a pas de couleur, pas de saison. Un amour fou sans calcul, brûle en lui ses derniers élans d'artiste. Comme un funambule qui fût tombé du mauvais côté du filin, il coule lentement mais sûrement vers l'absurde.

Formidable pièce éclatée en mille morceaux de magie, de mots d'amour, dits sur tous les tons par la langue si subtile de Pascal Jardin et dans une mise en scène si soignée de Pierre Boutron. Eblouissant a été Jean-Claude Brialy, par son jeu sobre de grand acteur. Il donne à cette pièce une dimension quasi magique. By.

### Etat civil de La Chaux-de-Fonds (22 et 23 octobre)

**Mariages civils :** Bagnato, Epaminonda Alda et Daniel, Sylvia Elisabeth; Bonnet, Christian Jean-Louis et Montandon-Clerc, Patricia Liliane; Dubois, Alain Raoul André et Le Gall, Annie Roberte; Ducrot, Jean-Claude Roger et Girard, Suzanne; Matthey-de-Endroit, Roland Willy et Birgin, Chantal Alice; Schenk, Claude René et Bourquin, Josette Suzanne; Steudler, Pierre-Alain et Botteron, Marianne Françoise.

**Décès :** Dubois-dit-Cosandier, Louis Marcel né 15.10.1903, époux de Alice, née Aeschlimann; Glatzfelder, née Walther, Lina Anna, née 13.09.1892, veuve de Glatzfelder, Josef; Blum, née Egnet, Elisa, née 22.12.1910, épouse de Blum, André.

### Violent feu de cheminée

(c) Hier peu avant 16h45, les Premiers secours de la Chaux-de-Fonds ont dû intervenir au No 4 de la rue de la Chapelle, pour un violent feu de cheminée. Ce début de sinistre a été éteint au moyen de deux extincteurs à poudre. La conduite de la cheminée est hors d'usage.

### Information financière

#### Chronique des Marchés

## Etats-Unis : crise dans l'industrie automobile

« Quand l'automobile va, tout va ! » Cette branche de l'activité constitue le test classique de la conjoncture économique aux Etats-Unis. Un ralentissement progressif était déjà perceptible durant les six premiers mois de 1981. Or, les indications relatives au troisième trimestre accentuent considérablement l'image de marasme de ce secteur. La production est descendue au plus faible niveau enregistré depuis vingt-cinq années.

Pour se faire une idée plus claire de l'ampleur de la crise, il suffit de consulter les derniers résultats publiés par General Motors au 30 septembre 1981. Le troisième trimestre se solde par un déficit net de 468 millions de dollars, après deux semestres encore satisfaisants. Pour les neuf premiers mois de l'année en cours, l'excédent des recettes est de 237 millions de dollars. La brusque détérioration du résultat financier de General Motors se retrouve aussi aux autres entreprises du même secteur, Ford en particulier. Il faut en rechercher les raisons de différents côtés.

Les conditions générales de l'économie américaine sont précaires et la reprise observée au mois d'août dernier ne fut qu'un feu de paille. Comme la majeure partie des voitures achetées le sont à crédit, tant que les taux de l'intérêt seront à leurs hauts niveaux actuels, ils constitueront un frein dans l'écoulement des véhicules neufs. Parallèlement, le commerce des occasions fleurit précisément aussi en raison des crédits chers. Enfin, les hauts salaires payés au personnel de cette branche aux Etats-Unis sont presque le double de ceux octroyés au Japon.

Mais le fort ralentissement actuel est utilisé par General Motors pour restructurer sa production et démarrer en 1982 avec des modèles plus économiques qui devraient relancer les affaires.

#### UN NOUVEAU LUNDI DÉPRIMÉ

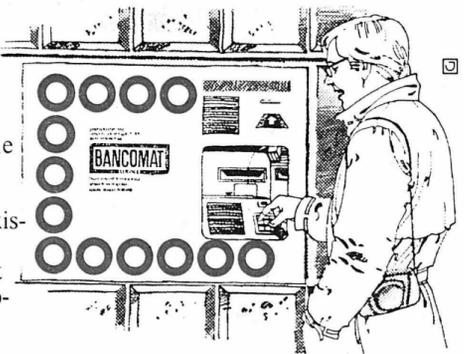
L'ensemble des bourses a mal ouvert la semaine, pour des raisons diverses, comme ce fut le cas il y a quinze jours.

EN SUISSE, les actions bancaires et celles de nos compagnies d'assurances subissent des compressions de cours; les chimiques sont un peu moins touchées et les autres groupes sont plus près de l'équilibre.

PARIS, pour son sixième jour de baisse, accentue ses replis. MILAN affiche de l'irrégularité. FRANCFORT, BRUXELLES, AMSTERDAM, LONDRES et NEW-YORK sont unanimement baissiers.

## Un portefeuille bien rempli ne rapporte pas d'intérêts

Et ce n'est pas forcément agréable d'avoir tant d'argent sur soi. Cela explique l'existence du Bancomat. En disposant d'une carte Bancomat, vous retirez de l'argent quand vous voulez, 24 heures sur 24 et directement de votre compte. A plus de 200 distributeurs répartis dans toute la Suisse. C'est le système de prélèvement le plus répandu et qui laisse votre avoir fructifier jusqu'à la dernière minute. Une prestation des banques suisses. Renseignez-vous auprès de votre banque.



de l'argent  
24 heures sur 24

# LE LOCLE

## Brillante exposition au Musée des beaux-arts Une invitation au rêve et à l'évasion grâce aux peintures de Marianne Du Bois

De l'un de nos correspondants : Pour la quatrième fois en 9 ans, Marianne Du Bois a accroché ses toiles au Musée des beaux-arts du Locle. La constance de ce rendez-vous n'est pas le fruit du hasard. Elle s'explique par l'estime que les responsables de la galerie locale portent à l'une des plus éminentes représentantes de l'art pictural en Suisse et par l'attachement que Marianne Du Bois a toujours témoigné au Jura.

En présence d'un nombreux public, cette exposition a été inaugurée samedi après-midi. Après quelques mots d'introduction de M. Eric Du Bois, mari de l'artiste, M. Jean-Pierre Graber, professeur et député, a prononcé une allocution d'un grand intérêt. En des termes reflétant sa grande sensibilité artistique, il a parfaitement su présenter la personnalité de Marianne Du Bois et traduire la poésie de son message.

Marianne Du Bois, a-t-il déclaré, mérite le titre de servante du beau dans le sens le plus noble du terme. Comme celle d'autres artistes, sa peinture est harmonieuse, belle et cohérente. Elle réjouit et nourrit l'œil, le cœur et l'esprit.

Au passage, M. Graber a notamment relevé qu'il n'y a rien d'éthéré, de chétif et de flou dans les œuvres de Marianne Du Bois. Au contraire, tout y respire la puissance, la résolution, l'amour de la matière, la hardiesse maîtrisée par la sûreté et la finesse d'un talent exceptionnel.

C'est là un avis que nous partageons après avoir découvert les quelque 50 toiles exposées. Celles-ci plaisent par leur diversité, par leur équilibre et par la chaleur qu'elles dégagent. Elles sont le reflet d'un travail minutieux, d'une recherche permanente de la réalité et d'une quête incessante de la lumière la plus appropriée. On sent que Marianne Du Bois peint autant avec son cœur qu'avec ses pincesaux.

L'artiste ne cache pas sa prédilection pour les paysages et les maisons. Elle a pour eux un amour et un respect qu'elle réussit merveilleusement à transposer sur ses toiles. Avec un même bonheur, elle a su exprimer les bruns et les jaunes d'un paysage printanier en Provence, les bleus de l'océan et des ciels en Bretagne, les



Marianne Du Bois devant quelques-unes de ses toiles.

(Avipress-M.-F. Boudry)

gris et les blancs des neiges jurassiennes.

Peut-être parce qu'elle est née à la fin d'un rude hiver, Marianne Du Bois se sent attirée par la beauté austère d'un paysage hivernal. Mais, derrière l'austérité apparente de ses tableaux, on perçoit aisément tout ce qui donne de la vie à un paysage: le vent, le soleil, le bruissement, l'orage. Tout respire la sérénité, tout invite au rêve et à l'évasion.

Marianne Du Bois ne projette pas ses états d'âme sur ses toiles. Elle préfère écouter la nature, en percevoir les battements, apprécier la spiritualité qui s'en dégage. Grâce à ses qualités d'observation et à sa maîtrise technique, elle arrive parfaitement à nous faire partager ses émotions et ses joies. Mais arrêtons-nous là, car une exposition comme celle de Marianne Du Bois ne se raconte pas: elle se visite. Le public a jusqu'au dimanche 8 novembre pour profiter de l'aubaine.

Encore un mot pour souligner que l'artiste a profité de l'occasion pour présenter le magnifique livre qui lui a été consacré et qui est enrichi par des textes d'une haute qualité de MM. Daniel Vouga et Jean-Pierre Monnier. Une raison supplémentaire de s'arrêter au Musée des beaux-arts du Locle. R. Cy

### Carnet du jour

#### La Chaux-de-Fonds

**CINÉMAS**  
Corso: 20h30, Les aventuriers de l'arche perdue, (14 ans).  
Eden: 18h30, L'école des dévoués, (20 ans). 20h45, Moi, Christiane F., 13 ans, droguée, prostituée..., (16 ans).  
Plaza: 20h30, Assaut, (18 ans).  
Scala: 20h45, Midnight Express, (18 ans).  
ABC: 20h30, Das Boot ist voll.  
**TOURISME** - Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 224821.  
**DANSE ET ATTRACTIONS**  
Cabaret Rodéo: 21h30 - 4 heures.  
Le Scotch: 21h30 - 4 heures.  
La Boule d'Or: 21h30 - 4 heures.  
Cabaret 55: 21h30 - 4 heures.  
Le Domino: 21h30 - 4 heures.  
**EXPOSITIONS**  
Musée d'histoire: fermé.  
Musée international d'horlogerie: L'homme et le temps.  
Musée d'histoire naturelle: Taxidermie et autres techniques de conservation. Photos en couleurs de H.-P. Bagattini, en hommage à John Muir.  
Musée des beaux-arts: Gattoni, Honegger et Rüfenacht.  
Vivarium (Jardinierie 61): Batraciens, reptiles et biotopes.

#### Galerie de l'Atelier: Arts de l'Afrique

tuelle.  
Galerie du Club 44: peinture de Suzanne Auber.  
Galerie La Plume: bois sculptés.  
Galerie du Manoir: Jacqueline Padovani (sculptures) et Albert Prat (peintures).  
Centre de rencontre: Photos de René Maccaz.  
Bibliothèque de la ville: Carlo Baratelli: douze artistes romands.  
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 221017.  
Pharmacie d'office: Coop, 70 rue de la Paix, jusqu'à 21h, ensuite tél. 221017.

#### Le Locle

**EXPOSITIONS**  
Musée des beaux-arts: Marianne Du Bois.  
Château des Monts: Musée d'horlogerie.  
Collège Jehan-Droz: Photo-club des Montagnes.  
Les Ponts-de-Martel: Artisanat.  
**TOURISME** - Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 312243.  
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 315252.  
Pharmacie d'office: de la Poste, 17, rue Bournod. Ensuite le N° 117 renseigne.

# BULLETIN BOURSIER

#### NEUCHÂTEL

	23 oct.	26 oct.
Banque nationale	660 - d	660 - d
Bobst port.	650 - d	600 - d
Crédit Fonc. neuchât.	530 - d	515 - d
La Neuchâtel ass. g	28 - d	28 - d
Coratollid	1225 - d	1250 - d
Cossony	1180 - d	1250 - d
Chaux et ciments	600 - d	600 - d
Dubied nom.	160 - d	160 - d
Dubied bon.	160 - d	160 - d
Ciment Portland	2850 - d	2875 - d
Interfood port.	5100 - d	5200 - d
Interfood nom.	1300 - d	1300 - d
Interfood bon.	370 - d	390 - d
Navigation N tel priv.	65 - d	65 - d
Girard-Perregaux	100 - d	100 - d
Hermès port.	350 - d	360 - o
Hermès nom.	90 - o	90 - o

#### LAUSANNE

	1200 -	1200 -
Banq. cant. vaudoise	825 -	820 -
Bobst port.	875 - d	870 -
Crédit Fonc. vaudois	1000 - d	1000 - d
Ateliers constr. Vevey	1650 - d	1650 - d
Editions Rencontre	350 -	345 - d
Innovation	385 - d	385 - d
Rinsoz & Ormond	3800 - d	3850 - d
La Suisse-vie ass.	900 -	875 - d
Zyma		

#### GENÈVE

	355 -	
Grand-Passage	480 -	460 -
Châtimilles port.	170 - d	170 - d
Physique port.	110 -	100 - d
Physique nom.		
Astra	-21 -	-21 -
Monte-Edison	-24 - d	
Olivetti priv.	325 - d	340 -
Fin. Paris Bas	64.25 -	66 -
Schulmberger	103.50 -	105.50 -
Swedish Match	31.50 -	32 -
Elektroulux B	27.50 -	28 -
SKFB	42.50 -	43 - d

#### BÂLE

	226 - d	224 -
Pirelli Internat.	528 -	515 -
Bâloise Holding port.	890 - d	875 -
Bâloise Holding bon.	1090 -	1075 -
Ciba-Geigy port.	490 -	493 -
Ciba-Geigy bon.	860 -	850 -
Sandoz port.	3775 -	3700 - d
Sandoz bon.	1265 -	1360 - d
Sandoz bon.	475 -	470 - d
Hoffmann-L.R. cap.	70250 -	70000 -
Hoffmann-L.R. jce	63000 -	62250 -
Hoffmann-L.R. 1/10	6225 -	6200 -

#### ZURICH

	665 -	668 -
Swissair port.	611 -	612 -
Swissair nom.	4325 -	4300 - d
Banque Leu port.	2600 - d	2620 -
Banque Leu bon.	580 -	580 -
UBS port.	2940 -	2920 -
UBS nom.	488 -	485 -
SBS port.	93 -	92 -
SBS port.	305 -	296 -
SBS nom.	192 -	189 -
SBS bon.	227 -	223 -
Crédit Suisse port.	1830 -	1880 -
Crédit Suisse nom.	355 -	350 -
Baue hyp. com. port.	425 -	400 - d
Baue hyp. com. nom.	400 - d	
Banque pop. suisse	1070 -	1035 -
Banq. pop. suisse bon.	104 -	102 -
ADIA	2180 -	2175 -
Elektrowatt	2040 -	2035 -
Financière de presse	192 -	190 - d
Hölderbank port.	595 -	597 -
Hölderbank nom.	545 -	535 - d
Landis & Gyr	1240 -	1220 - d
Landis & Gyr bon.	124 -	123 -
Motor Colombus	480 -	490 -
Moevenpick port.	2900 - d	2850 -
Italo-Suisse	160 - d	165 - d
Oerlikon-Bührle port.	1335 -	1305 -
Oerlikon-Bührle nom.	335 -	325 -
Reassurance port.	6600 -	6575 -
Reassurance nom.	2720 -	2720 -
Reassurance bon.	1030 -	980 -
Winterthur ass. port.	2500 -	2450 -
Winterthur ass. nom.	1350 -	1350 -
Winterthur ass. bon.	2150 -	2075 -
Zürcher Bank	1370 -	1365 -

Zurich ass. nom.	7700 -	7800 -
Zürcher ass. bon.	1260 -	1240 -
Atel	1340 -	1340 -
Saurer	545 - d	530 -
Brown Boveri	1160 -	1120 -
El. Laufenbourg	2425 -	2350 - d
Fischer	500 -	505 -
Jelmoil	1280 - d	1270 - d
Hero	251 -	250 -
Nestlé port.	3020 -	2990 -
Nestlé nom.	1760 -	1750 -
Roco port.	1100 - d	1100 - d
Alu Suisse port.	730 -	725 -
Alu Suisse nom.	323 -	315 -
Alu Suisse bon.	70 -	70 -
Sulzer nom.	2000 - d	1990 -
Sulzer bon.	237 -	237 -
Von Roll	370 - d	375 - d

#### ZURICH (Étrangères)

Alean	40.50 -	41 -
Zurich Metall Climax	84.75 -	80.75 -
Am. Tel. & Tel.	110 -	110.50 -
Beatrice Foods	38 - d	39 - d
Burroughs	57 -	57 -
Canadian Pacific	62.25 -	63 -
Caterpillar	98.75 - d	96.50 -
Chrysler	8 -	8 -
Coca Cola	64 -	65.50 - d
Control Data	134 -	135.50 -
Corning Glass Works	107 -	108.50 -
C.P.C. Int.	60.50 -	62 -
Dow Chemical	48 -	47.50 -
Du Pont	69 -	69.25 -
Eastman Kodak	123 -	122.50 -
EXXON	57.50 -	57.25 -
General Electric	53.25 -	51.50 -
Ford Motor Co	33.50 -	33 -
General Electric	103 -	103.50 -
General Foods	57 -	58 -
General Motors	75.75 -	74.50 -
General Tel. & Elec.	60.75 -	61 -
Goodyear	30.25 -	32 -
Homestake	91 -	88 -
IBM	153.50 -	155 - d
Honeywell	96.50 -	97.50 -
Inco	25 -	24 -
Int. Paper	71.75 - d	71.50 -
Int. Tel. & Tel.	51.50 -	52.50 -
Kennecott		
Liton	111 -	107.50 -
MMM	95.50 -	94.50 - d
Mobil Oil	52 -	51.25 -
Monsanto	122 - d	121.50 -
Nation. Cash Register	83 -	84.50 -
National Distillers	43 -	44 -
Phillip Morris	96 -	95.75 -
Phillips Petroleum	76.50 -	73.50 -
Procter & Gamble	140.50 -	140 -
Sperry Rand	59 -	60.50 -
Texaco	61.25 -	61.50 -
Union Carbide	90 -	89.75 -
Uniroval	15.75 -	16 -
US Steel	52.50 -	52.75 -
Warner-Lambert	36.25 -	35.50 -
Woolworth F.W.	36 -	35.75 -
Xerox	75 -	74.50 -
AKZO	15.50 -	15.50 -
Anglo Gold	169.50 -	167 -
Anglo Americ.	24.75 -	24.75 -
Machines Bull	12 -	12.25 -
Italo-Argentine		
De Beers I	12 -	12 -
General Shopping	390 -	382 -
Imperial Chem. Ind.	8.75 - d	9 -
Pfizer	29.25 -	30.25 -
R.W.E.	15.25 -	14.75 -
Royal Dutch	59.50 -	59.25 -
Unilever	105 -	105.50 -
B.A.S.F.	111 -	108.50 -
Deggusa	210 -	207 -
Farben, Bayer	98 -	96 -
Hoechst, Farben.	100 -	98 -
Mannesmann	120.50 -	118 - d
R.W.E.	142 -	139 -
Siemens	185 -	175.50 -
Thyssen-Hütte	50.50 -	49.75 - d
Volkswagen	102.50 -	101 -

127<sup>e</sup> année

# COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

## A la salle du Stand, à Fleurier Le Jura en noir et blanc vu par « Minelle »

**De l'un de nos correspondants :** Beaucoup de nos ancêtres étaient horlogers-paysans. Paul-Emile Dubois, dit Minelle, de Fleurier, a choisi d'être horloger-dessinateur. Mais il ne dessine pas des roues dentées, des pignons, des spirales ou des barillets... A travers ses créations artistiques, il exprime une certaine manière de voir et de sentir la réalité jurassienne. Et ce qui frappe d'emblée en face de la cinquantaine d'œuvres qu'il expose jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre à la salle du Stand, de Fleurier, c'est la distance, le recul qu'il met entre ses compositions et les sujets qui l'inspirent : Minelle n'est donc pas un figuratif qui copie servilement ses modèles ; il est un interprète, un inventeur au second degré de formes et de lignes qui lui permettent de découvrir et de faire découvrir l'essence même de la terre jurassienne et de son paysage humanisé. Peu soucieux de détails insignifiants, il parvient d'une façon exemplaire à pénétrer au cœur le plus profond et le plus « vital » d'une maison d'habitation, d'une ferme, d'une citerne, d'une rue villageoise, d'un moulin à café, d'un lumignon ou d'un bassin de pierre.

### FORCE D'EXPRESSION

Cette espèce de récréation, Minelle l'opère par le biais d'une démarche architecturale qui, sur la base d'une géométrie solidement analysée, structurée et harmonieuse, confère à chacun de ses dessins une force d'expression rarement atteinte par les autres artistes interprètes du Jura.

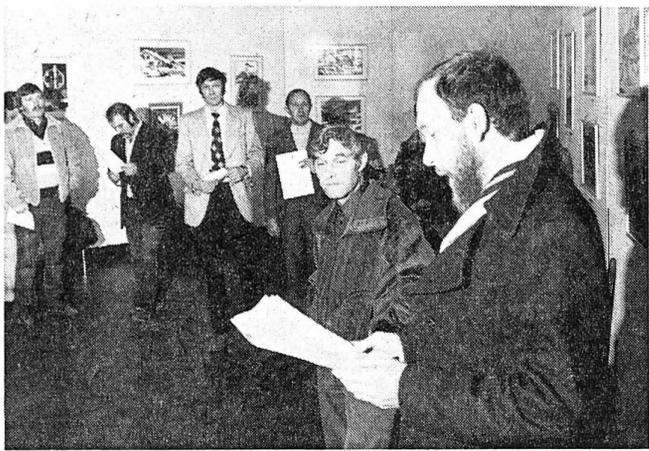
Au reste, lors du vernissage organisé samedi dernier et auquel ont notamment assisté plusieurs collègues peintres de Paul-Emile Dubois, M. Pierre-André Delachaux, professeur, député

et président du Conseil communal de Môtiers, dans sa présentation de l'homme et de son œuvre, devait justement déclarer :

Le Jura reste au centre de l'inspiration de Minelle, mais cette fois exclusivement (Réd. - ce qui n'était pas le cas en 1977 et en 1979) et en noir et blanc. Techniquement, l'art de Minelle a évolué. Si les dessins de la Citadelle, de Boveresse et de Plancemont se placent dans la tradition réaliste et figurative, d'autres indiquent une nouvelle voie que pourrait bien choisir le peintre, dans la ligne de Lermite : l'abstraction lyrique.

En effet, le Bois de l'Halle ou la Citerne de pierre ne sont plus que prétexte à rythmes soutenus, formes et composition solidement charpentées. Le recours nouveau à la mine de plomb nous ramène une fois de plus à Lermite et nous savons gré à Minelle de placer son inspiration à un tel niveau.

Trente encres de Chine et onze mines de plomb, groupées sous le titre « Le Jura en noir et blanc », à voir absolument d'ici à dimanche prochain au Stand de Fleurier : un artiste hors du commun s'y révèle une fois de plus !



« Minelle » (deuxième depuis la droite), lors de l'allocution de M. Pierre-André Delachaux.

## Au tribunal de police du district Un accident qui n'explique pas tout

**De notre correspondant :** A mi-juillet de cette année, une serveuse de Pontarlier est venue passer un week-end dans un hôtel fleurisien où elle avait travaillé. On l'avait sollicitée de reprendre son emploi dans l'établissement à partir du 1<sup>er</sup> août. Mais préalablement, des formules ad-hoc devaient être remplies.

Cet employée retourna outre-Doubs. Le 20 juillet, le propriétaire de l'hôtel lui demanda de venir donner un coup de main, car sa femme, M<sup>me</sup> Y. G., avait été légèrement blessée dans un accident à la Roche-Percée, au-dessus de Saint-Sulpice, l'auto dans laquelle elle se

trouvait étant entrée en collision avec un camion qui arrivait en sens inverse.

### SANS AUTORISATION

Au moment où la serveuse reprit son travail, aucune autorisation n'avait été demandée. M<sup>me</sup> Y. G. a été mise en contravention pour infraction à la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers. Un mandat d'amende de 400 fr. a été décerné contre elle. Il a été frappé d'opposition. C'est pourquoi le tribunal a dû statuer.

M<sup>me</sup> Y. G. avait allégué que l'accident dont elle eut à subir les conséquences ne lui a pas permis d'envoyer la demande d'autorisation de travail à temps, puisque cette autorisation avait été classée dans un

tiroir et qu'elle avait omis de l'expédier.

Le tribunal, composé de MM. Bernard Schneider, président et Adrien Simon-Vermot, substitut, greffier, a constaté hier que les propriétaires de l'hôtel ne se trouvaient pas en état d'urgence pour engager cette serveuse. Même en convalescence, M<sup>me</sup> Y. G. aurait pu faire la demande d'autorisation si ce n'est elle, du moins son mari. C'est en tenant compte de l'ensemble de ces circonstances que hier, en début d'après-midi, le tribunal a infligé à M<sup>me</sup> Y. G. une amende de 250 fr. et à M. G. une amende de 50 fr. et à M. G. une amende de 50 fr. de frais judiciaires à sa charge. Il a, de plus, ordonné que l'amende soit radiée du casier judiciaire dans le délai d'une année. G. D.

## CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20h30. Pour la peau d'un flic, avec Alain Delon.  
Fleurier, salle du Grenier : 20h15. La violence et les jeux d'enfants (école des parents).  
Fleurier, salle du Stand : de 19h30 à 22h, exposition Dubois-Minelle.  
Môtiers, château : exposition Patricia Monnet, tous les jours sauf le lundi.  
Fleurier, l'Alambic bar-dancing : ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h, sauf le lundi.  
Couvet, bar-dancing du Pont : ouvert tous les soirs excepté le mardi.  
Môtiers, Musées Rousseau, d'histoire et d'artisanat, du bois, ouverts tous les jours sauf le dimanche et le lundi.  
Môtiers, château et musée Léon Perrin : ouverts tous les jours sauf le lundi.  
Ambulance : tél. 611200 ou tél. 611328.  
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.  
Hôpital de Fleurier : tél. 611081.  
Sage-femme : tél. 631727.  
Matériel des samaritains en prêt : Fleurier, tél. 611324 ou tél. 613850. Couvet tél. 632446.

Infirmière-visiteuse : tél. 613848.  
Service d'aide familiale : tél. 611672.  
SOS alcoolisme : tél. 331890.  
Fleurier, gare RVT, service d'informations touristiques, tél. 611078.  
Les Verrières, bureau de renseignements : Banque cantonale.  
Service du feu pour tout le Vallon : tél. 118.  
Police cantonale : Môtiers tél. 611423, Fleurier tél. 611021.

### Rédaction FAN du Val-de-Travers

M. Georges Droz  
11, avenue de la Gare  
2114 FLEURIER  
Tél. : 038 61 18 76  
Télex : 35 280

## Travaux à l'église de Travers



**De notre correspondant :** Le Conseil communal de Travers a inscrit une dépense de 5000 fr. pour l'année prochaine pour les cultes et l'entretien du temple.

A ce propos, il précise qu'un crédit sera demandé pour la rénovation du chœur et de la nef de l'église. D'autre part, vu l'ancienneté de l'orgue, le problème d'une révision ou d'un remplacement de cet instrument fait actuellement l'objet d'une étude. Considérant qu'il n'y a pas de concert au temple, l'achat d'un instrument moins coûteux pourrait être envisagé.

### REMIS EN ETAT

Le mur soutenant le chemin conduisant au temple sera probablement remis en état. La commune attend toutefois que l'administration de l'église prenne position, elle qui s'est montrée d'accord, en principe, de participer au coût des travaux.

Toujours dans les dépenses diverses mais dans un tout autre domaine, une somme de 1000 fr. est prévue pour la destruction des animaux nuisibles. Or, le crédit budgété pour cette année - 1000 fr. également - a été largement dépassé comme ce fut le cas déjà antérieurement. Il est possible que l'an prochain, la situation redevienne plus normale. Si on ne sait pas trop pourquoi, il faut en accepter l'augure. Pour ce qui est de la subvention communale aux entreprises de transports du canton de Neuchâtel, le département cantonal des travaux publics a annoncé une majoration de charges en raison de la réduction de 10 pour cent de la subvention fédérale. Sur la base des comptes de 1979, on espère que la somme de 28.000 fr. ne sera pas dépassée l'année prochaine.

Si pour la protection civile, 5000 fr. avait été dépassés au moment de l'établissement du nouveau budget qui prévoit une dépense de 4000 fr., c'est parce que la commune doit non seulement subventionner les abris, mais aussi les achats de matériel. En ce qui concerne la part communale au secrétaire régional, le Conseil communal relève que le public est informé par la presse des nombreux problèmes qui se posent et qui ne rencontrent pas toujours l'unanimité des communes. En définitive, c'est une charge de près de 56.000 fr. que devra supporter la commune de Travers à titre de dépenses diverses au cours du prochain exercice.

### Attention, varicelle

(sp) Déjà avant les vacances d'automne et depuis la rentrée, plusieurs élèves ont été atteints de varicelle, au collège de Travers. C'est une maladie de saison... avec tous ses inconvénients.

## Des nouvelles du Centre culturel

(sp) Lors d'une récente séance, le comité directeur du Centre culturel du Val-de-Travers, présidé par M. Jean-Patrice Hofner, a fixé au 12 novembre prochain la seconde assemblée annuelle du conseil de fondation, au cours de laquelle les comptes de l'exercice 1980-1981 seront présentés, ainsi que les rapports d'activité des cinq groupes membres.

La composition du comité subira des changements avec le départ de quatre membres fondateurs : M. Dominique Comment (Jeunesses musicales) sera remplacé par M. Pierre Aeschlimann ; M. Eric-André Klausner (groupe d'animation du Musée régio-

nal d'histoire et d'artisanat), par M. Gilbert Bieler ; M. Pascal Stirnemann (groupe Alambic), par M<sup>me</sup> Dominique Baggi qui devient aussi secrétaire de l'exécutif du CCV ; quant au trésorier démissionnaire, M. Jean-Jacques Revaz, il sera remplacé sous peu à la suite de divers contacts avec des successeurs potentiels. L'assemblée du 12 novembre aura lieu à la maison des Mascarens de Môtiers en début de soirée, et sera prolongée par le concert public du quintette Reinhardt-Schumacher, spécialiste du folklore et du jazz gitans.

### COUVET

#### M. « Région » et les avenir industriels du Vallon

(sp) L'autre soir, à Couvet, M. « Région », autrement dit M. Pierre-Alain Rumley, secrétaire permanent de l'association « Région Val-de-Travers », était l'hôte de la Fédération des anciens élèves des écoles techniques (FAETES), à laquelle s'étaient joints des membres de la Société des cadres techniques et de l'UTS. Devant cet auditoire de représentants des secteurs secondaire et tertiaire, il a traité des avenir industriels du Val-de-Travers, dans le contexte du programme de développement de la LIM.

### FLEURIER

#### Impressions d'Afrique du Sud

(c) Ce soir sera donnée une causerie, organisée par le Centre de réflexion chrétienne, du pasteur et M<sup>me</sup> Maurice Raymond, de Buttes, à la maison de paroisse, à Fleurier. Elle sera intitulée « Impressions d'Afrique du Sud » ; il s'agit de choses vues et d'expériences vécues dans ce pays par le couple qui y a passé 10 semaines et où M<sup>me</sup> Raymond fut au service d'une église noire issue de la mission.

#### Du nouveau au collège régional

(c) M. Georges Bobillier, de Couvet, ayant demandé d'être mis au bénéfice de la retraite à partir de juillet de l'année prochaine, son poste de sous-directeur du collège régional de Fleurier vient d'être mis au concours. Ce poste pourra être pourvu aussi bien par un homme que par une femme.

### Conférence judiciaire

(sp) Hier après-midi s'est tenue, au buffet de la gare, à Couvet, la conférence judiciaire qui réunit les membres du tribunal cantonal, le procureur général et son substitut, les juges d'instruction et les présidents de tribunaux de districts et à laquelle participe le conseiller d'Etat chef du département de justice.

### NOIRAIGUE

#### Carnet de deuil

(sp) C'est avec chagrin que la population de Noiraigue a appris le décès de M<sup>me</sup> Elisabeth Blanc-Béguin, octogénaire, qui a été une personne particulièrement respectable.

Titulaire d'un brevet d'enseignement, elle a été institutrice dans notre village pendant quelque 40 ans. Elle fut aussi appelée à donner des cours de gymnastique sur le plan cantonal et romand. Membre de la paroisse réformée, elle avait donné son appui au chœur mixte « L'Avenir » et à la société de gymnastique « Femina ». A l'occasion de leurs rencontres, ses anciens élèves avaient toujours beaucoup de plaisir à la retrouver parmi eux.

### AVIS DIVERS

#### JEUDI 29 octobre 81

20 h 15, salle Fleurisia  
FLEURIER

12 mannequins professionnels défileront dans le rythme et l'ambiance pour présenter un

### GRAND SHOW

musical sur la  
MODE SPORTIVE  
saison hiver 81/82

Cartes d'entrées gratuites à retirer chez

### SCHMUTZ-SPORTS

Hôpital 9, 2114 Fleurier  
tél. 61 33 36 28484-84

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tient lieu 33718-78

### IN MEMORIAM

En souvenir de notre cher époux et papa

### Roland RUFFIEUX

1980 - 27 octobre - 1981

Dans notre cœur pour toujours.

Ta femme, tes enfants. 28183-78

### NOTRE FEUILLETON

## LA MENTEUSE ADORÉE

par Gladis KNIGHT

19

EDITIONS DES REMPARTS

Eh bien ! en dépit de mon chagrin je n'avais pas les moyens de faire du sentiment. Cette valise m'appartenait, j'en avais besoin. En outre, c'était un présent d'anniversaire de Callum et chaque fois qu'il la voyait, il me répétait avec amour combien elle lui avait coûté... je pouvais facilement me représenter sa fureur si je revenais à la maison sans elle. De toute manière, il m'était aisé de me renseigner à la gare.

Nous étions mardi. Le vernissage de la fresque devait avoir lieu vendredi, une date fixée des mois auparavant et maintenant hélas, après quelques hâtives touches de finition, la peinture serait à peine sèche.

Lors du week-end, je serais enfin débarrassé de Rowe's Vale. Ne pas assister au vernissage était des plus tentateurs, mais d'autre part, je sentais que ma présence témoignait de ma parfaite sincérité.

Il y avait une autre raison. J'étais désireux de rencontrer le mystérieux Vic que Laurel avait aimé. Et si comme je le suspectais - il était allié à Rowe's, selon toute probabilité, il serait là pour la cérémonie. Je chérissais la possibilité de régler avec lui un petit compte - non seulement il m'avait volé Laurel, mais aussi j'étais à peu près certain que c'était lui mon visiteur indésirable.

...Les toilettes extravagantes et compétitives des dames étaient assorties aux discours extravagants et compétitifs des hommes. Mr Rowe me traita avec une amabilité qui lui humectait les yeux, ce qui laissait soupçonner l'absorption d'un trop grand nombre de cocktails ou le rappel d'une conscience mal à son aise... ou les deux.

Dans le lointain j'aperçus « Voix Glacée » coûteusement chapeauté et le Dr Fellton s'inclinant gravement lorsqu'il pencha sa belle tête dans la direction des sherrys.

Eva y était aussi, contenue avec peine dans une robe fourreau et s'accrochant sévèrement à mon bras comme une gardienne le ferait avec un prisonnier particulièrement désireux de s'échapper.

En regardant les travailleurs héroïques et les femmes charmantes d'un Rowe purement mythique, j'écoutai avec détachement les éloges décernés à ce « Brillant jeune artiste ». Qui donc était-il ? Certainement pas moi, me disais-je en me rappelant les barbouillages, les grattages et la tristesse de tout ceci. Si un autre s'était levé alors pour recevoir les applaudissements, je n'aurais pas été surpris et j'aurais joint mes applaudissements à ceux de l'assistance.

Puis vint le purgatoire de toutes les parties de cocktails. Le sherry achevé, les sandwiches dévorés, les canapés engloutis, les invités consultèrent leur montre à la fois furtivement et fréquemment. Il était trop tard pour le dîner, trop tard pour faire quoi que ce soit...

Je dis à Eva :

- Je m'en vais.

Elle ne cacha pas son désappointement, car elle jouissait pleinement du reflet de mon instant de gloire.

- Il nous faut d'abord prendre congé de Mrs Rowe, Greg.

- Je ne la connais pas.

Laquelle de ces femmes trop bien habillées pouvait être l'épouse de Mr. Rowe ?

- Elle est là-bas, dit Eva.

Bien loin derrière nous, elle était plongée dans une conversation avec une chère vieille lady dont le chapeau surchargé de roses s'inclinait pour marquer son acquiescement à chacune des remarques de l'hôtesse.

Nous nous rapprochâmes et soudain je m'immobilisai. Ce n'était pas étonnant qu'elle n'ait pas demandé qu'on lui présente l'artiste !

Mrs Rowe était Voix Glacée en personne.

Toutes les conditions pour me retirer subrepticement semblaient remplies et il paraissait peu probable que mon absence fût remarquée ou regrettée. Mais il se produisit alors une bousculade, un cri fut poussé comme si quelqu'un avait laissé tomber quelque chose ou qu'on lui avait marché sur le pied ; cet incident interrompit le tête-à-tête des deux ladies et Mrs Rowe et moi nous nous

trouvâmes face à face.

Une petite vague de rose monta de son cou à ses joues. L'amie, voyant une chance de s'échapper, dit en bécotant sa joue :

- Il faut absolument que je file, chérie...

L'air absent, Mrs Rowe lui caressa le bras et murmura : - Ne vous tourmentez pas, ma chère, je vais aller bavarder avec Vic.

Je sursautai. Vic ici et je l'avais oublié !

Avec un cercle de famille si fermé, le Vic dont le nom venait d'être prononcé était certainement le même que celui dont Laurel avait crié le nom en mourant.

Mrs Rowe et moi, nous nous serrâmes la main avec un tel dégoût réciproque que nous eumes beaucoup de peine à nous retenir d'essuyer ensuite nos doigts à nos mouchoirs. Eva se confondit en grâces devant Mrs Rowe. Je les interrompis brusquement en demandant :

- Comment va Vic, Mrs Rowe ?

- Je n'ai aucune idée de qui vous parlez, dit-elle froide-ment.

- De Vic ; j'aimerais avoir de ses nouvelles.

Eva me pinça le bras avec force et momentanément le visage glacial de Mrs Rowe se transforma, un grand sourire en écailla l'émail.

- Hello, chérie, s'écria-t-elle, quel plaisir de vous voir !

Le sourire ne m'était pas destiné. Une femme couverte de bijoux avait surgi de la foule et atterri à quelques pas de nous. Je compris que le départ de Mrs Rowe avec cette énorme créature était simplement une concession aux bonnes manières. A suivre

**FORD TAUNUS VALEUR ENCORE ACCRUE**



Taunus 1600 L, fr. 14350.-

**Encore plus et toujours gratuit!**

Par rapport à la valeur accrue actuelle de la Taunus L avec autoradio 3 gammes d'ondes, jantes sport, phare antibrouillard AR, couvercle de réservoir verrouillable et bien d'autres choses encore. Dès maintenant et sans supplément de prix:

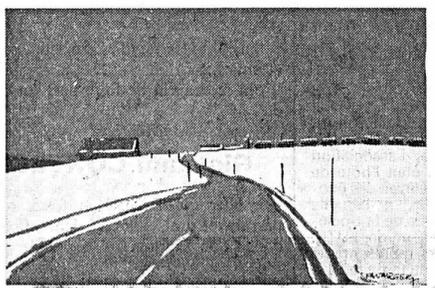
- nouvelle finition du tableau de bord ● accoudoir central arrière ● éclairage du coffre ● sièges et garnitures de portières en tissu de luxe ● pot d'échappement aluminé ● protection anticorrosion 6 couches ● NOUVEAU: valeur accrue également sur Taunus GL et Ghia.

**GARAGE DES 3 ROIS SA** 

Le signé du bon sens.

2000 NEUCHÂTEL - Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01  
Garage Basset - Fleurier  
Garage Nappez - Les Geneveys-sur-Coffrane  
Garage Hauser - Le Landeron

**PROLONGATION JUSQU'AU 31 OCTOBRE EXPOSITION FAVARGER**



**GALERIE DE L'ATELIER**  
Av. du 1<sup>er</sup>-Mars 20 - Neuchâtel

Nous sommes des spécialistes de la

**GÉRANCE D'IMMEUBLES**

A la suite de la réorganisation de nos services, nous sommes à même d'assumer des mandats supplémentaires. Prenez contact avec nous pour bénéficier de nos prestations.

**DECALCO S.A.**,  
2612 Cormoret  
Tél. (039) 44 17 41.

**CHERCHER LE MOT CACHÉ**

R	I	O	N	E	N	N	O	D	R	A	M	M	O	P
C	O	E	E	E	Y	R	E	H	C	I	D	N	O	P
C	H	S	P	V	M	E	R	L	R	V	T	E	R	C
I	S	A	O	M	T	O	E	E	E	E	S	U	H	I
E	Y	N	R	T	O	T	U	U	I	S	T	A	E	S
L	N	M	E	L	A	P	Q	R	O	N	N	N	I	L
E	E	N	U	H	E	I	E	R	S	T	O	Y	I	H
E	I	O	C	N	B	M	R	I	O	N	M	A	T	
T	T	U	P	M	A	A	A	L	N	G	U	I	C	
E	E	I	A	O	C	L	L	G	I	A	T	R	O	T
N	H	Z	D	S	L	Y	U	P	N	M	M	T	C	E
C	O	C	I	E	D	M	C	O	E	E	R	T	E	
M	U	B	U	U	M	A	O	N	R	A	B	S	I	A
E	S	S	O	H	I	T	N	U	E	E	S	U	B	
E	H	C	O	C	C	E	T	U	I	E	H	C	A	V

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors six lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un personnage de Flaubert. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Biscarrosse - Birmanie - Buse - Coteau - Ciel-Couche - Coche - Charlemagne - Champigny - Chantilly - Donne - Don - Esse - Etui - Este - Housse - Herculanum - Hautmont - Lin - Léopold - Mozambique - Noir - Nemours - Neuchâtel - Pommard - Pompéi - Pondichéry - Rituel - Sic - Source - Suc - Timonier - Timidité - Tinter - Vache - Yeu - Yvonne - Tinette.  
(Solution en page radio)

**Modèles**

sont demandés pour permanentes, teintures, brushings, coupes.

**BELLES POMMES DE TERRE BINTJE**

pour encavage, livrées au prix du jour.

Tél. (038) 45 12 42. 28160-10

**Richard Coiffure**  
Hôpital 11  
2000 Neuchâtel  
Tél. 25 34 25. 34244-10

**Ecrîteaux**  
en vente au bureau du journal

**SALLE TEMPLE DU BAS NEUCHÂTEL**  
Jeudi 12 novembre à 20 h 30



**3 heures de fou rire**

**SIM** Le grand comique Français  
Location: Jeanneret et Cie Seyon 26-30

**OFFRES D'EMPLOIS**

Restaurant Le Derby Pierre-à-Mazel 11 cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**garçon de buffet**  
Heures de travail de 16 h à 24 h 30

**filles ou dames de buffet**  
de 8 h à 14 h 30  
Congé régulier, bon salaire

**aide de cuisine**  
4 heures de travail par jour  
Téléphonez au 24 10 98 de 9 h à 14 h, et dès 14 h au 33 56 67. 27682-36

**emploi libre**

LIBRE EMPLOI 11, rue de l'Hôpital 2000 Neuchâtel (038) 24 00 00

Engageons immédiatement pour travaux dans la région plusieurs professionnels ou aides expérimentés, Suisses ou « C »

- menuisiers
- électriciens
- maçons
- peintres

emplois libres, stables ou temporaires. Salaires élevés, primes 13<sup>ème</sup> salaire, plan de carrière. 25079-36

Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler des expériences. Nous cherchons:

**1 secrétaire trilingue**  
français-allemand-anglais  
Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 74 14

**ADIA interim**

Adia pour ceux qui ont un but. Nous cherchons:

**1 programmeur RPG II**

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel  
Tél. 038/24 74 14

**ADIA interim**

**Suchard**

L'extension de nos fabriques à Neuchâtel a fait naître, dans le domaine de la technique, toute une série de nouvelles tâches fort variées, allant de la construction, de l'implantation de nouvelles installations à l'automatisation et à l'électronique, sans mentionner de nombreux autres secteurs. Pour seconder notre ingénieur en chef, nous cherchons une

**SECRETÉAIRE**

qualifiée, sachant bien s'organiser et ne trouvant pas démodé d'être fière d'un travail bien accompli. L'activité consiste à établir différents devis, à rédiger des textes de projets et des rapports, à contrôler des budgets techniques et d'entretien outre l'organisation du secrétariat, un classement rationnel et de nombreux contacts téléphoniques avec les fournisseurs et tous les secteurs de la fabrique. Cette activité conviendrait à une collaboratrice de 30 à 50 ans, jouissant d'une formation commerciale. Sa langue maternelle sera de préférence le français. De bonnes connaissances de l'allemand sont également demandées.

**Date d'entrée:** 1<sup>er</sup> décembre 1981 ou 4 janvier 1982.

Nous offrons des conditions de travail agréables, un restaurant d'entreprise ainsi que différents clubs de sports et de loisirs.

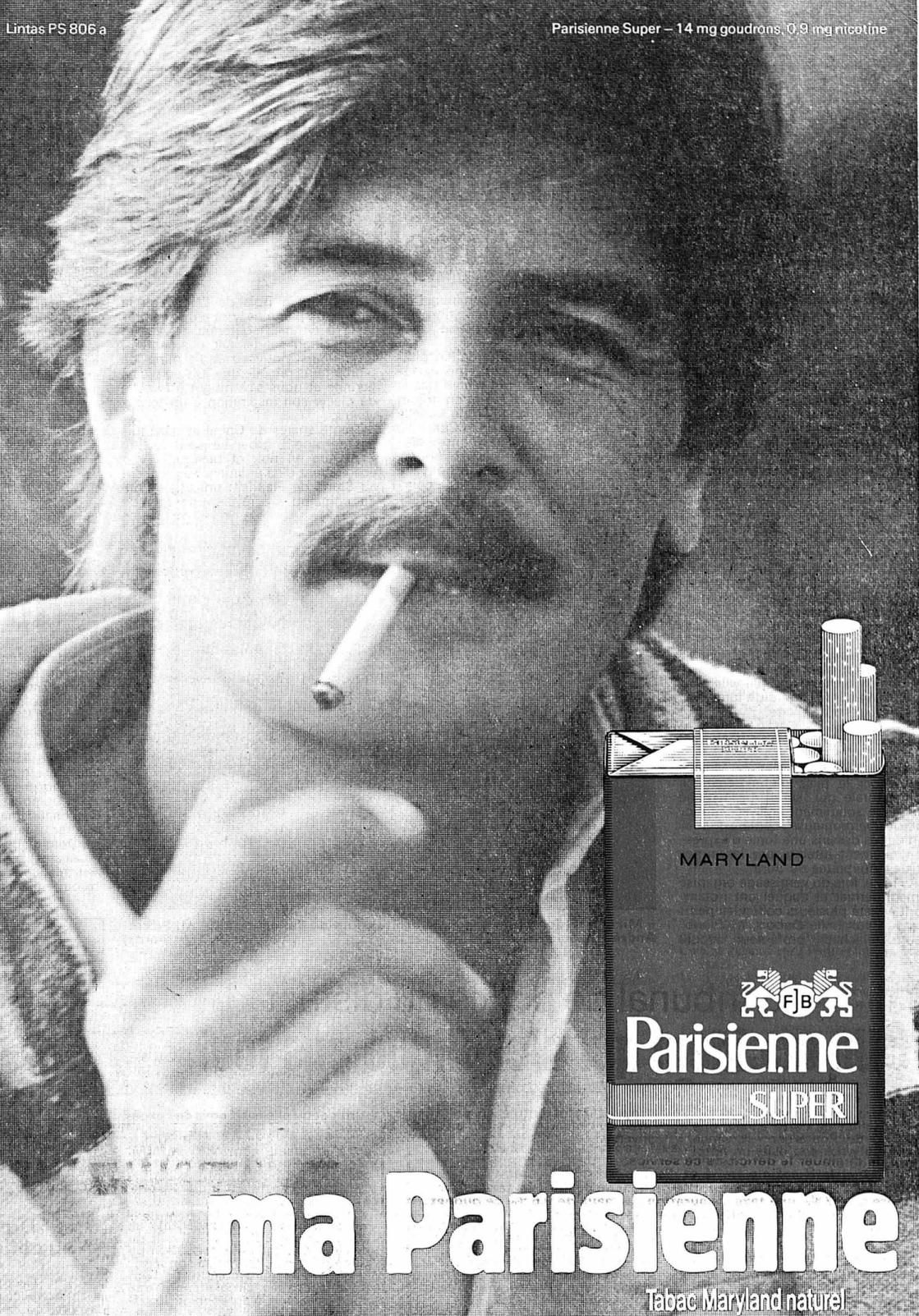
Si cette tâche vous intéresse, veuillez téléphoner à M. P. Buol, chef du personnel. Il répondra volontiers à vos questions et vous adressera une formule de candidature.

**CHOCOLAT SUCHARD S.A.**  
Service du personnel  
2003 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 55, interne 456. 27514-36

**Suchard**

Lintas PS 806 a

Parisienne Super - 14 mg goudrons, 0.9 mg nicotine



**ma Parisienne**  
Tabac Maryland naturel

**MARYLAND**

**Parisienne SUPER**

**cisac**

Fabrique de produits alimentaires déshydratés, réfrigérés et surgelés

cherche pour son département d'entretien mécanique, un

**MAGASINIER**

pour entrée immédiate ou à convenir.

L'activité offerte consiste à

- gérer le magasin des pièces détachées et outils
- contrôler entrée et sortie du matériel
- assumer divers travaux administratifs.

Le poste requiert de

- bonnes connaissances de la langue française (orales et écrites)
- l'expérience dans la branche mécanique
- l'initiative et facilité d'adaptation.

Nous offrons un travail intéressant et varié, un emploi stable ainsi que tous les avantages d'une entreprise dynamique en pleine expansion et faisant partie d'une organisation économique importante.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leurs offres au chef du personnel ou de fixer directement un rendez-vous avec lui par téléphone.

**CISAC S.A. 2088 CRESSIER/NE**  
Tél. (038) 47 14 74, interne 33. 28446-36

**Au MOKA-BAR Neuchâtel**  
cherche

**SERVEUSE**

date d'entrée début décembre. Semaine de 5 jours, congé le dimanche et jours fériés.

Téléphoner entre 11 h et 12 h au (038) 25 54 24. 27906-36

Je cherche

**boulangier-pâtissier**

sachant travailler seul pour mi-novembre ou date à convenir.

**Boulangerie Huguenin**  
2117 La Côte-aux-Fées  
Tél. (038) 65 11 22. 27601-36

Nous engageons pour la saison d'hiver ou à l'année

**VENDEUSES/CAISSIÈRES**

en alimentation, pour nos magasins de stations de Zermatt, Les Collons, Verbier, Saint-Luc.

Nous demandons personnes aimables, consciencieuses et ayant de l'initiative. Débutantes peuvent être mises au courant. Entrée à convenir.

**Veillez faire votre offre en retournant le talon ci-dessous, dûment rempli, à l'administration La Source, rue des Vergers 14, 1950 Sion.**

Je m'intéresse à la place de: .....

à: .....

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: ..... Tél.: .....

Date de naiss.: ..... Etat civil: .....

Occupat. act.: ..... Libre dès le: .....

27640-36

Kennen Sie sich in der Elektrobranche aus und möchten Sie Ihre Fähigkeiten erfolgreich im Verkauf anwenden? Dann treten Sie mit uns in Verbindung. Wir sind ein führender Beleuchtungskörper-Hersteller mit einem umfangreichen, gut eingeführten Fabrikations- und Verkaufsprogramm und suchen für die Region West/Nordwestschweiz einen tüchtigen

**Aussendienstmitarbeiter**

Was Sie mitbringen sollten sind

- gutes Verhandlungsgeschick, Deutsch und Französisch
- Initiative und Verantwortungsbewusstsein
- Freude am persönlichen Umgang mit Elektrofachgeschäften, Elektroingenieuren, Architekten und Stellen der öffentlichen Hand
- elektro- oder lichttechnische Kenntnisse von Vorteil.

Wir bieten Ihnen dafür

- angenehme Anstellungsbedingungen
- gesichertes Salär und fortschrittliche Sozialleistungen
- grosszügige Provisions- und Spesenregelung
- grossen, ausbaufähigen Kundenkreis
- optimale Verkaufunterstützung mit neuester, ansprechender Dokumentation
- einen sicheren Arbeitsplatz

Schreiben Sie uns oder rufen Sie uns an, Ihre Bewerbung wird vertraulich behandelt.

**tulux TULUX AG, Leuchtenfabrik**  
8856 Tuggen SZ, Telefon (055) 78 16 16 27620-36

**La publicité rapporte à ceux qui en font!**  
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

## CANTON DU JURA

Delémont  
Hold-up record

En début de soirée, ils n'avaient pas encore été arrêtés, malgré l'important dispositif policier mis en place avec la très grande rapidité propre à la police jurassienne.

On s'attendait à ce que l'agression commise le 31 mars dernier à proximité de la poste de Delémont, contre des convoyeurs de fonds d'une banque de la place, la succursale de la Société de banque suisse, mettrait fin au dangereux mode de transport de sommes élevées pratiqué entre les banques et le bureau de poste de la gare delémontaine : un employé de la banque portant une serviette ou une valise lestée de billets, suivi par un collègue. Eh bien non ! le coup de mars (manqué puis que les bandits avaient été arrêtés une demi-heure plus tard et les 850.000 fr. récupérés) n'a rien appris à personne. Car il s'est répété hier matin à 10 h 15, au détriment du même établissement bancaire et avec le même scénario.

LE SCÉNARIO  
DE L'AGRESSION

Deux employés transportent 750.000 francs. Ils ont quelque 400 mètres à parcourir pour atteindre le bureau postal. Mais le mode de convoi de fonds est connu, observé sans doute depuis longtemps. Même si l'itinéraire n'est pas chaque jour le même, il diffère peu, les possibilités pour aller de l'avenue de la Gare à la poste n'étant pas très nombreu-

ses. Hier matin, l'itinéraire choisi passait devant la parfumerie Moret. C'est là qu'un homme menace le convoyeur de son arme de poing et se fait remettre la serviette, tandis que son complice surveille le déroulement des opérations du coin de la boucherie Von Gruenigen.

Le coup fait, les deux bandits prennent la fuite en courant. Ils passent près de la Banque cantonale, sautent dans une voiture brune qui les attend, une voiture américaine immatriculée à Genève (N° 71944) et volée dans cette ville durant la nuit de dimanche à lundi, voiture qui sera retrouvée un peu plus tard place Monsieur, à la porte de la Vieille-Ville. Pour arriver là, les bandits ont suivi l'itinéraire suivant : rue de l'Entrepôt, avenue de la Sorne, pont de la Maltière, rue du Stand, rue de la Vauche.

## TOUJOURS À DELÉMONT ?

Depuis, on n'a plus de nouvelles d'eux. Sont-ils restés à Delémont ? Ont-ils quitté la capitale avant que les barrages de police aient été dressés, ou malgré ces barrages ? Pas de réponse pour l'instant à ces questions. Ce qui est important, bien sûr, c'est que les employés de la SBS soient indemnes et ils le sont. Mais faudra-t-il que le sang coule pour que les banques prennent d'autres dispositions en matière de transferts de fonds ? Il est en effet curieux que les

transferts entre la poste et les banques s'effectuent par des employés des PTT escortés de gendarmes, alors que les transferts en sens inverse, c'est-à-dire entre les banques et la poste, se font sans protection aucune.

## LE MÊME AUTEUR ?

Il faut revenir à l'agression du 31 mars dernier, pour dire que son auteur, immédiatement arrêté comme déjà dit, a réussi à s'évader le 7 juillet des prisons de Delémont où il se trouvait encore en préventive. C'est de nuit et avec une aide extérieure que l'homme a réussi à filer en franchissant plusieurs obstacles (portes, grilles, fenêtre, etc.), entre minuit et 6 heures du matin. Depuis, plus de nouvelles de lui. Y a-t-il une relation entre l'agression manquée du 31 mars et celle, réussie jusqu'à présent, d'hier ? Il est trop tôt pour le dire. Il s'agissait alors, on s'en souvient, d'un ressortissant de Bassecourt, Marco Muller, 28 ans, auteur non seulement de l'agression contre les convoyeurs de la SBS, mais également d'un coup commis en mars 1979 à la succursale de Bassecourt de la Banque cantonale (il avait emporté 33.600 fr.), d'un cambriolage d'armes à Bienne et d'une agression avec prise d'otages commise en avril 1980 à l'Union de banques suisses au Locle. Ajoutons encore, à propos de l'agression d'hier, que, selon des témoins, les deux hommes ont agi à visage découvert bien que le principal agresseur ait pris le soin de se masquer la figure avec le cachou de son « K-way ». La police prie toute personne qui aurait fait une constatation quelconque au sujet de l'agression de la lui communiquer par téléphone au (066) 21 53 53. BEVI

« Watergate » au RJ :  
une affaire grave

## De notre correspondant :

La presse et la radio-télévision ont fait état, ces jours, d'une lettre envoyée par M. Bernard Mertenat, président du Rassemblement jurassien, aux cent vingt sections du mouvement et aux organisations affiliées. Il y déclare, comme nous l'avons indiqué dans notre précédente édition : « Nous savons depuis peu de temps, de source sûre, que des enregistrements clandestins ont été faits au Rassemblement jurassien. Il s'agit notamment des séances de travail du bureau exécutif. Ces agissements sont passibles du code pénal. »

## DEUX MEMBRES DU BUREAU

Selon les renseignements actuellement disponibles, deux membres du bureau exécutif (qui en compte dix-neuf), soit un secrétaire général adjoint et un président de fédération, se sont rendus coupables de ces pratiques. Selon les types d'appareils utilisés, il aura peut-être été possible à la police bernoise de suivre les délibérations des organes dirigeants du Rassemblement jurassien. Il semble d'ailleurs que le mouvement séparatiste a été alerté de source plus ou moins of-

ficielle. Des preuves et des aveux auraient ensuite été obtenus.

On imagine la colère qui se manifeste au sein du mouvement autonomiste, où les condamnations vont pleuvoir à l'encontre des deux personnes susmentionnées. A l'origine, affirme-t-on dans les milieux bien informés, il n'y avait pas de « conflit de personnes », comme certains l'ont écrit, mais un litige entre le bureau exécutif du RJ, en tant qu'autorité du mouvement, et un de ses membres, cela pour une raison purement financière. On s'efforçait de la régler, mais le « Watergate » dépasse la première affaire. Il pourrait maintenant y avoir deux délinquants au sens du code, et les organes responsables, en connaissance de cause, vont en délibérer et statuer très prochainement. On saura donc bientôt si une suite pénale sera donnée à cette affaire.

## LA PLUS GRAVE

Il s'agit d'une affaire grave, la plus grave sans doute de celles connues jusqu'à présent au sein du

Fermeture d'un atelier  
d'horlogerie

Occupant actuellement treize personnes, l'atelier de Vicques (près de Delémont) de la fabrique d'horlogerie Ciny, au Noirmont (Franches-Montagnes) fermera ses portes à la fin de l'année, ainsi que le personnel vient de l'apprendre. Depuis quelque temps, l'entreprise était confrontée à des problèmes sur ses marchés du Moyen-Orient et avait déjà mis fin au travail à domicile. En collaboration avec la FTMH, toutes les mesures seront prises pour assurer le reclassement du personnel concerné. (ATS).

mouvement autonomiste jurassien. On se souvient des discussions qui eurent lieu aux Chambres fédérales à propos des enregistrements illégaux et des procédés d'écoute à l'aide de toute espèce d'appareils. Le législateur a voulu se montrer sévère à l'égard de ceux qui se livrent à ces pratiques, et cela non sans raisons. La sphère privée doit être protégée contre les excès rendus possibles par le progrès technique. Quant aux délibérations au sein d'autorités, de comités, d'assemblées, elles deviendraient pratiquement impossibles si les enregistrements sauvages étaient autorisés. A l'aide de bandes, on peut truquer des conversations, faire dire aux gens n'importe quoi, les dresser les uns contre les autres, en un mot, semer la pagaille dans toute société.

Aussi le chapitre du code pénal consacré à la violation de secrets privés a-t-il été complété en conséquence. « Celui qui, sans le consentement de tous les participants, aura écouté à l'aide d'un appareil ou enregistré sur un porteur de son une conversation non publique entre d'autres personnes, celui qui aura tiré profit ou donné connaissance à un tiers d'un fait qu'il savait ou devait présumer être parvenu à sa propre connaissance au moyen d'une infraction visée au premier alinéa, celui enfin qui aura conservé ou rendu accessible à un tiers un enregistrement qu'il savait ou devait présumer avoir été réalisé au moyen d'une infraction visée plus haut, sera, sur plainte, puni de l'emprisonnement ou d'une amende. » Les mêmes sanctions sont prévues pour « celui qui, sans le consentement des autres interlocuteurs, aura enregistré sur un porteur de son une conversation non publique à laquelle il prenait part, qui aura conservé un tel enregistrement ou qui l'aura rendu accessible à un tiers. » BEVI

## CANTON DE BERNE

Conseil de ville de Moutier :  
eau, gaz, électricité et budget

## De notre correspondant :

C'est à une importante séance que 38 des 41 conseillers de ville de Moutier ont participé hier soir. Ils ont accepté un nouveau règlement des eaux usées et surtout défini le mode de financement des installations d'élimination et d'épuration. Ils ont également accepté une modification d'article du règlement concernant la distribution de l'énergie électrique dans le réseau desservi par les services industriels. Le législatif prévoit aussi un arrêté de nouveaux tarifs pour l'énergie électrique consommée de nuit. Ceux-ci passent de 6 à 6,5 centimes le kWh. Le gaz « tarif chauffage » a lui aussi été augmenté, afin de diminuer le déficit de ce service.

Le législatif enfin a traité et discuté le budget communal pour l'année 1982. Basé sur une quotité inchangée de 2,5, une taxe immobilière de 1,2 %, une taxe d'épuration des eaux de 0,6 %, ce budget prévoit un excédent de dépenses de 248.000 francs.

L'adoption du règlement concernant les eaux usées, et surtout le mode de financement des installations et d'épuration, ont donné lieu à une discussion nourrie. M. Brahier (PDC) demanda à ce que les charges financières soient comprises dans une fourchette assez large vers le bas, soit entre 0,3 et 0,8 %. Acceptant ce règlement, le Conseil de ville a aussi accepté la proposition de M. Brahier.

GAZ ET ÉLECTRICITÉ  
PLUS CHERS

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982 le tarif de la fourniture d'électricité en basse tension subira une augmentation. Cette décision fait suite à une augmentation du prix de vente de cette énergie par les FMB. Les tarifs pour la consommation d'énergie de nuit passeront ainsi de 6 à 6,5 centimes/kWh. Le gaz subit lui aussi une augmentation. En effet, vu l'augmentation du prix d'achat du propane, qui a passé de 367 fr. la tonne en 1974 à 684 fr. la tonne en 1981, le prix du mètre cube du tarif « chauffage » va subir une augmentation dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982. Il passera de 36 à 44 centimes le m<sup>3</sup>. Cette hausse représente une recette annuelle supplémentaire de 14.400 francs.

## BUDGET D'AUSTERITÉ

L'étude du budget n'a pas donné lieu à de grandes discussions. Seule la taxe des chiens, que le conseil municipal proposait d'élever à 75 fr.,

a dû être ramenée à 50 fr., une loi cantonale fixant ce plafond. Cela est comme répercussion d'augmenter l'excédent de dépenses de ce budget, qui passe de 238.000 à 248.000 francs.

Ce budget se présente comme un budget d'extrême austerité. Des sacrifices importants ont été consentis. Cela devrait permettre de passer le cap particulièrement difficile de l'exercice 1982. On est pourtant conscient qu'une telle cure ne pourra durer, car le recours aux crédits extraordinaires pour financer des travaux d'entretien est une politique dangereuse.

La seule intervention intéressante relevée hier soir au sujet du budget fut celle de M. Pierre-Alain Droz (RPJ), qui fit remarquer que la contribution de Moutier à la FJB avait passé de 21.466 fr. en 1980 à 31.900 fr. inscrits au budget de 1982. Il demanda quelles étaient effectivement les prestations de cette institution pour Moutier. Le maire répondant à cette intervention, fut très laconique : « La FJB est ce qu'elle est... Il s'agit plus de solidarité de notre part que d'un apport pour de notre part ». L'assemblée dut voter la proposition de M. Droz, qui demandait alors à supprimer cette cotisation. Par 20 voix, celles des membres des partis pro-bernois, contre 18, celles des Jurassiens, cette proposition fut rejetée.

Nous reviendrons dans une prochaine édition sur cette séance du Conseil de ville de Moutier. IVE

## INFORMATIONS HORLOGÈRES

## La SSIH sur la voie de l'assainissement

Repêchée par les banques, la SSIH flotte. C'est déjà une bonne chose. Reste à voir comment elle nagera. Sans trop s'engager mais ne cachant cependant pas un certain optimisme, M. Peter Gross est confiant. Homme de finances, président du conseil d'administration et du comité exécutif du groupe horloger sauvé des eaux, M. Gross a expliqué hier à Bienne comment on avait élagué le séquoia et pourquoi on fondait les plus grands espoirs sur les fruits du printemps.

- Il serait présomptueux de crier déjà victoire, a-t-il dit. Il faut être patient. Nous le sommes aussi.

Le mal qui a frappé la Société suisse pour l'industrie horlogère, et plus particulièrement Omega, était en quelque sorte un mal... de tête : il y en avait trop et à trop de niveaux. Les communications étaient alors aussi difficiles que lentes. Les décisions ne passaient pas, ou mal. A cela s'ajoutaient deux goulots d'étranglement constitués par les deux directions de la SSIH et d'Omega. Surchargées, alors qu'il y avait beaucoup de postes en double ailleurs, elles paralysaient en fin de compte toute velléité de manoeuvre. C'était bien l'albatros. Ses ailes de géant l'empêchaient de marcher.

NOUVELLES STRUCTURES  
MAIS AUTONOMIE MALGRÉ TOUT

Autre frein : les doubles emplois au sein de ce conglomérat où, autre bévue, on oubliait que l'élément moteur était Omega et où on avait fini par traiter cette marque de prestige sur le même pied qu'une autre filiale ou un sous-filiale, par exemple EST-Hong-kong qui n'employait qu'une quarantaine de personnes.

Avec les nouvelles structures mises en place par la nouvelle équipe, Omega a été remis à sa juste place sans pour autant porter atteinte à la structure juridique des autres sociétés dont l'autonomie et la marge de manoeuvre n'ont pas été grignotées. Ceci dit, le gâteau a été coupé en trois parts : technique, marketing et services administratifs. Comme deux de ces sections n'avaient pas de directeur, deux membres du nouveau conseil d'administration, MM. Paul Peter et U. Spycher, les ont prises en main. Tout s'est passé très rapidement. Réflexe de banquier ? Peut-être.

En tout cas, a dit M. Gross, cela nous a permis de gagner du temps. La recherche de directeurs, les dédits qu'ils devaient aux entreprises qui les employaient et nous perdions une année...

Toujours le sens pratique. En fait, il n'a pas parlé de « perdre » mais de gagner une année. On appréciera les nuances. Le personnel également qui se demandait si on allait ou non scier la branche sur laquelle il se trouvait.

## LES PREMIERS RÉSULTATS

La nouvelle SSIH se cherche. Demandée en avril, lors du sauvetage, l'expertise s'est aussi faite intra-muros. Quinze projets sont à l'étude concernant les concepts de production, la recherche et le développement ou le contrôle de la qualité. Les groupes de travail remettront leurs dossiers au conseil d'administration dans quelques semaines. Dans l'intervalle, de nouveaux visages sont apparus : M. Hans Sommer au conseil d'administration, où il ne dit pas grand chose mais où on l'entendra bientôt, M. Schatz chez Tissot ou M. Glenn à Omega-New York.

Alors, des résultats ? M. Ulrich Doenz en a ensuite parlé, établissant le bilan des neuf premiers mois de l'année. L'exercice se solde par une perte couverte par les provisions prévues dans le plan d'assainissement et la

liquidation du stock, ce boulet que traînait l'ancienne SSIH, a donné des résultats qualifiés d'« intéressants » et qui le sont d'autant plus que la conjoncture internationale est on ne peut plus défavorable. Cette cure d'amalgamation sera poursuivie l'année prochaine et elle porte déjà ses fruits : à la fin de décembre, les stocks représenteront de quatre à sept mois de vente. Combien « pesaient-ils » avant ?

Mais le personnel a diminué, lui aussi. D'après M. Doenz, directeur général mais aussi responsable de l'administration du groupe horloger, la perte se chiffre à 800 personnes dont 200 environ pour les succursales étrangères. Elle est due aux départs volontaires, au fait de ne pas avoir remplacé ceux qui partaient, et aussi aux licenciements « dûment négociés avec les syndicats ».

## OMEGA SUR TOUTES LES LÈVRES, MAIS...

Traité par M. Paul Peter, le marketing repose sur une heureuse constatation : en dépit des maux dont souffre l'industrie horlogère mondiale, entre autres une surproduction asiatique effrénée, les grands crus se portent bien : en 1981, Omega a vendu autant de montres que l'année précédente encore que sa position sur les marchés soit quelque peu ambiguë. Le nom est sur toutes les lèvres mais ce n'est pas la marque la plus vendue au monde. Quels chemins doit-on prendre ? Pour M. Peter, il faut poursuivre une politique de besoins bien définis, donc y répondre, et continuer à dégraisser le stock.

La nouvelle collection qui sera dans les vitrines à partir du second semestre de 1982 a déjà reçu un accueil favorable et dès 1983, pour des raisons de rationalisation de la production, partant de diminution des coûts, cette collection ne portera que sur quatre calibres.

L'erreur fut de considérer Tissot comme le petit frère d'Omega. Cela s'est soldé par une concurrence stérile. Dans la nouvelle conception, on remet chacun à sa place sans que les sociétés perdent pour autant de leur autonomie. L'image du Locle sera dorénavant diffé-

rente de celle de Bienne. La complémentarité sera donc de mise.

## LA MANUFACTURE VIVRA

Quatre calibres ? Mais ce n'est pas la fin de la manufacture pour autant. M. Spycher jure qu'elle vivra encore qu'une étude soit entreprise pour savoir dans quelle mesure une collaboration avec l'ASUAG, à visage découvert cette fois, permettrait de rationaliser plus encore la production.

Quant aux activités de diversification, elles se résument aujourd'hui au chronométrage sportif et aux tableaux d'affichage et on en attend d'appréciables résultats financiers. Une affaire d'envergure est en cours. Omega vient de signer un accord de principe avec Censor Corp. en vue d'une collaboration industrielle pour la production de machines destinées à la fabrication de circuits intégrés. Entreprise d'ingénierie établie au Lichtenstein, Censor a mis au point après trois ans de recherche une nouvelle installation pour la fabrication de « chips » par procédé photolithographique. Parmi les utilisateurs potentiels de ce système figurent les principaux producteurs mondiaux d'ordinateurs et de semi-conducteurs.

Selon cet accord, ces machines seront fabriquées par l'entreprise horlogère bernoise dans le cadre d'une collaboration à long terme. Le succès escompté devrait permettre à Omega d'assurer une septantaine d'emplois dans les domaines de l'électronique et de la mécanique de précision, chiffre qui devrait tripler dans les années à venir. La production commencera cette année encore.

Restait dans l'air l'éventualité d'une fusion ASUAG-SSIH. Elle brûle les lèvres de beaucoup de monde mais M. Gross a démenti cette rumeur :

« Le bruit a couru que le Palais fédéral ou la Banque nationale exerceraient des pressions en faveur de cette fusion. Je peux vous dire que tout cela est faux. »

Bon. Mais à force d'attendre, ne va-t-on pas se plaindre que la mariée est trop belle ? Cl.-P. Ch.

## Conversion et regroupement des titres

Un des volets de l'assainissement s'ouvre du reste aujourd'hui avec la mise en souscription de 690.000 nouvelles actions nominatives. Réservee aux porteurs d'anciens titres SSIH, cette souscription est destinée à faire passer le capital-actions de 3,45 à 100 millions de francs.

L'augmentation de capital, dont la période de souscription débute ce matin pour se terminer le 9 novembre, fait suite à la décision prise le 16 juin par l'assemblée générale des actionnaires. Ce jour-là, ces derniers, s'appuyant sur le plan d'assainissement proposé par les banques, avaient accepté, non sans grogne, de dissoudre des réserves ouvertes pour un montant de 45,9 millions de fr et de

réduire le capital-actions de 69 à 3,45 millions avant de la porter à nouveau à 100 millions de francs. Le droit de souscription, établi de manière à protéger les intérêts des anciens actionnaires, prévoit l'obtention d'une nouvelle action nominative de 100 fr nominal pour une ancienne de 5 fr nominal, ainsi que l'obtention de deux nouvelles actions nominatives de 100 fr nominal pour une ancienne action au porteur de 10 fr nominal.

Le 17 décembre, une assemblée générale extraordinaire permettra aux actionnaires d'unifier la structure du capital-actions en se prononçant sur des propositions de conversion et de regroupement des titres. (ATS).

## Plus de 100.000 lecteurs

lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

Ces lecteurs lisent également votre publicité.

Ainsi, une annonce dans la FAN est remarquée et apporte du rendement.

## VILLE DE BIENNE

## Une sacrée farce

De notre rédaction biennoise : L'année des handicapés en aura vu de toutes les couleurs ! Depuis quelques semaines, une partie de la population biennoise récolte consciencieusement les couvercles des berlingots de crème distribués dans les restaurants, convaincue que ses efforts permettront à Pro Infirmis de secourir des personnes invalides. Que de bonne volonté pour... une simple farce !

« Quand j'aurai réuni mille couvercles de berlingots, je les enverrai à Pro Infirmis : grâce à moi, un invalide recevra un fauteuil roulant », explique une sommelière dans un bistrot de Bienne, et elle ramasse très vite tous les pots de crème vides éparpillés sur la table. Ainsi, mille petits couvercles en aluminium égalent une chaise roulante. Curieuse équation ! De nombreux Biennois ont pourtant « foncé dans le panneau » tête baissée. Car c'est bien d'un « panneau » qu'il s'agit : il y a quelques semaines, un farceur a probablement propagé cette rumeur et depuis, les

Biennois bien intentionnés collectionnent, empiètent et comptent avec zèle leurs petits couvercles de berlingots. Malgré de laborieuses recherches, on n'a d'ailleurs pas encore réussi à remonter la filière jusqu'à l'instigateur de cette blague...

Du côté de Pro Infirmis à Bienne, c'est le désarroi : « les gens nous appellent nombreux pour recevoir de plus amples renseignements sur cette curieuse collecte. L'intention des Biennois est certainement bonne, mais il n'y a rien à faire : nous n'avons jamais lancé un appel de ce genre à la population », disent les employés de Pro Infirmis. Et quelle sera leur surprise lorsque, d'ici peu de jours probablement, les premiers cartons remplis de petits couvercles en aluminium leur parviendront... Une sacrée farce, en vérité !

Pharmacie de service : de l'Etoile, rue des Maréchaux/rue du Canal, tél. 22 77 66; Dufour, rue Dufour 89, tél. 42 46 56.

# DISTRICT DE BOUDRY

le nouveau concessionnaire Opel



**Garage Lanthemann**

CH-2016 Cortaillod Tél. 038/42 45 55

SERVICE RADIO • TV • HI-FI



H.-A LEMRICH CORTAILLOD TÉL. 038 42 44 84

**ACHETONS AUX PRIX MAXIMAUX**  
TABLEAUX ANCIENS, TABLEAUX DE PEINTRES SUISSES

(Anker, l'Eplattenier, Bachelin, de Pury, Dubois, de Meuron, Calame, etc...) LIVRES, GRAVURES, ARGENTERIE (minimum Fr. 1200.— le kilo + valeur de l'objet) ANTIQUITÉS, etc...

**GALERIE ARTS ANCIENS** Pierre-Yves Gabus

2022 BEVAIX, tél. 46 13 53, heures de bureau.

**RESTAURANT DES 3 TOURS**

Assiette du jour Fr. 7.50  
Petite et grande carte  
Restauration chaude jusqu'à 10 heures  
Pizza à toute heure  
Spécialités italiennes et françaises  
Fondue pékinoise  
Choix de pizza  
Pâtes fabrication « Maison »  
Salle pour banquets  
Grande terrasse

**CHEZ LORENZO**  
Tél. 42 30 30

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES  
APPAREILS MÉNAGERS  
RÉPARATIONS RAPIDES

**MEILLARD & GLAUS**

DEVIS SANS ENGAGEMENT MAÎTRISE FÉDÉRALE

CONCESSIONNAIRE DES PTT 2016 CORTAILLOD Tél. (038) 42 11 52



**Horaires d'ouverture**

MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi 9 h - 11 h 45	14 h - 18 h 30
Mardi 9 h - 11 h 45	14 h - 18 h 30
Mercredi 9 h - 11 h 45	Fermé
Jeudi 9 h - 11 h 45	14 h - 18 h 30
Vendredi 9 h - 11 h 45	14 h - 18 h 30
Samedi 9 h - 11 h 45	14 h - 16 h

**Fermé le mercredi après-midi**

ARTICLES EN ÉTAIN PLUS DE 1000 PIÈCES en exposition

**B.-C. RUBI** rue Félix-Bovet 32 AREUSE. Tél. 42 24 69

**Restaurant de l'Hippocampe**  
Bevaix BAR-DANCING « CHEZ GÉGÈNE » (038) 46 18 44

Carte variée - cuisine fine+  
Vins de choix  
Cadre magnifique

A l'orgue électronique : **Roger Page**

Ambiance  
Ouvert tous les soirs jusqu'à 2 h, vendredi et samedi 3 h

**PROMOTOS & CYCLES**  
E. Lapraz  
CORTAILLOD 42 52 22

SERVICE GARANTIE

AGENT **cilo**  
**HONDA**  
**ALLEGRO**  
**PEUGEOT**

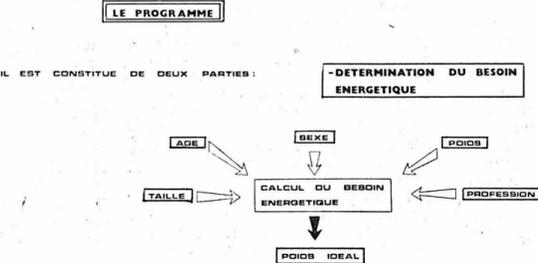
Ventes et réparations  
Service après-vente

## Un étudiant de Bôle passionné d'informatique

Depuis 15 ans la fondation « La science appelle les jeunes » organise chaque année un concours ouvert à chaque étudiant suisse. Parmi les lauréats de 1980-81, se trouve un jeune Bôlois, Jacques Favre, qui a obtenu une mention « très bon » pour avoir présenté un travail sur l'« Alimentation contrôlée pour diabétiques ».

Une longue silhouette qui s'articule doucement dans un jean et un sweat-shirt, 17 ans et demi sereinement posés sur un visage pâle dont les yeux très bleus sortent de derrière des lunettes aux verres légèrement teintés, voilà Jacques Favre.

Sans doute est-il comme tous les étudiants de son âge, avec une caractéristique bien à lui cependant, un trait - précoce - qui signe sa personnalité : à l'école secondaire déjà il possédait une calculatrice programmable et depuis ce temps-là, il est resté fidèle à ce penchant pour l'informatique. Il a fait des économies pour acheter un micro-ordinateur et petit à petit, d'une manière autodidacte ou parfois avec l'aide de son père, il a appris à le programmer, à en tirer mille choses dont ce fameux sujet de concours, exposé au premier étage de l'« ancien gymnase ».



**Pourquoi le diabète ?**

Pourquoi s'intéresser au diabète ? Quelqu'un dans sa famille en souffre-t-il ? Non, pas du tout, mais il aime bien la biologie et en parcourant un jour le livre « Aertzlicher Rat für Diabetiker »... il a eu un déclin ! Dans le fond, c'est bien ainsi que notre univers avance et se construit : une idée jaillit, puis une énergie est là, assez forte pour la concrétiser et voici un élément de plus à inscrire dans le grand catalogue du monde.

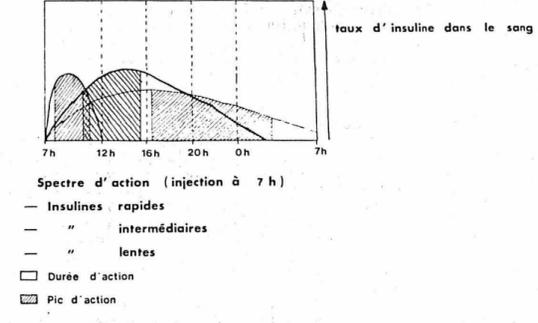
**Mine de rien**

Avec son petit ordinateur (48 K et 48.000 bytes) Jacques Favre a établi un programme de diététique pour les personnes affligées du plus courant des diabètes (l'insulinodépendant) et dont les deux préoccupations majeures sont :

- déterminer leur besoin énergétique pour la journée afin de se maintenir à leur poids normal, ceci en tenant compte du sexe, de l'âge, de la taille, du poids et de la profession ;
- veiller à ce que leur alimentation soit équilibrée tout d'abord du point de vue calorique, ensuite du besoin en glucides (sucres) et de sa répartition dans la journée, et enfin du besoin en lipides (graisses).

**L'INSULINOTHÉRAPIE**

POUR CALCULER LES DOSES D'INSULINE, ON SE BASE SUR LA GLYCÉMIE OU LA GLYCOSURIE. LE TYPE D'INSULINE EST CHOISI EN FONCTION DE L'ACTION DESIRÉE (LENTE/RAPIDE)



Ce programme évite aux diabétiques de recourir quotidiennement à des tables relativement compliquées ou de suivre un régime trop strict. De plus il n'empêche pas sur l'activité médicale proprement dite (administration d'insuline, dosage du glucose dans le sang ou dans l'urine, etc). Enfin, c'est une aide précieuse pour l'élaboration de menus équilibrés.

On peut presque dire que si les centres d'information pour diabétiques, qui vont s'ouvrir sous peu dans le canton, possèdent un petit ordinateur, ce programme rendrait bien des services. Car une fois l'ordinateur mis en marche, l'emploi du programme est extrêmement simple.

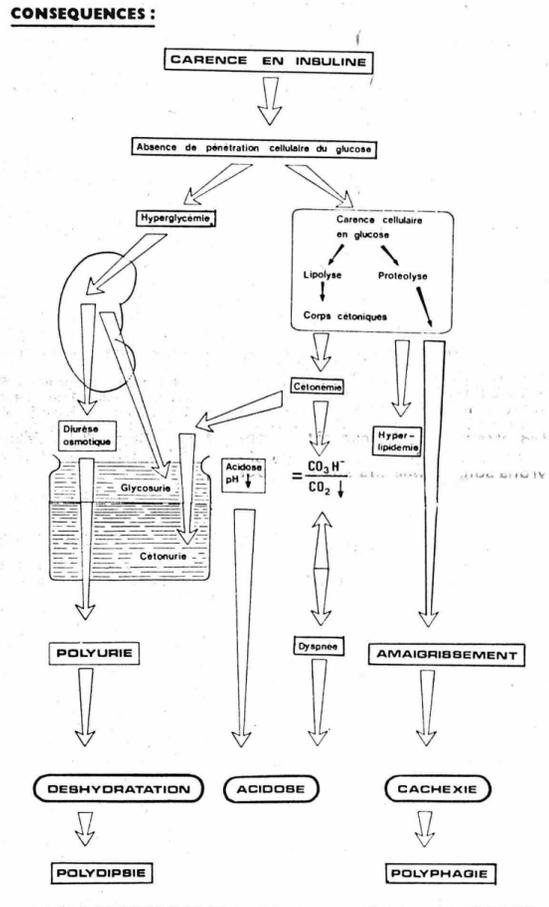
Comment cela se passe-t-il ? Sur l'écran apparaissent certaines questions auxquelles le patient répond en tapant sur le clavier. C'est donc une sorte de dialogue entre l'homme et la machine.

Lorsque l'ordinateur a enregistré toutes les données de son malade, il va fournir une réponse définitive, par exemple celle-ci : « L'équivalent énergétique de vos repas est de 3.701,12 calories. Vous mangez trop ! Essayez de vous rationner un peu.

Vous avez réparti votre alimentation en glucides de la façon suivante : déjeuner 60,5 g ; dix heures 99,4085 g, etc. Votre consommation de glucides n'est pas répartie au mieux dans la journée ; vous risquez des pics hyperglycémiques et hypoglycémiques.

Voilà un petit aperçu des réponses - très vivantes il faut le reconnaître - du programme mis au point par Jacques Favre, un programme qui peut être facilement modifié selon la région ou les coutumes alimentaires. Et puis... dernière astuce, le programme se résume et sort sur l'imprimante tout seul ce qui prouve bien qu'il peut être employé par n'importe qui, même et surtout par un néophyte de l'informatique.

**Le travail de Jacques Favre résumé en un grand programme exposé à l'ancien gymnase de Neuchâtel.**  
(Avipress - P. Treuthardt)



## Chez M<sup>me</sup> Rubi à Areuse La boutique des mille et un étains

— Quel cadeau pourrais-je bien lui faire ? Cette question, chacun d'entre nous se l'est posée un jour ou l'autre. Car les cadeaux entretiennent l'amitié, c'est connu, et par conséquent ils jouent un rôle prépondérant dans nos us et coutumes. Et puis de tous temps ils ont été les ambassadeurs de ce noble sentiment qu'est l'amour, qu'il soit d'essence divine ou tout simplement humain.

Si justement vous êtes en quête de cadeau qui fera tant plaisir, vous le trouverez sûrement chez M<sup>me</sup> Béatrice-Catherine Rubi, dont la boutique d'articles en étain située juste avant la communalité de Grandchamp à Areuse, regorge de petits trésors, objets délicats, raffinés, distillant cette jolie tendresse qui peut émouvoir n'importe quelle femme et même, pourquoi pas, ouvrir le cœur d'un monsieur.

L'étain c'est beau ! Tout simplement. Et M<sup>me</sup> Rubi quand elle le clame sait bien de quoi elle parle, elle qui présente plus de 1500 pièces



Quelle harmonie se dégage de ces massives pièces d'étain ! (Avipress - P. Treuthardt) Publi-reportage FAN

hockey sur glace

Ce soir, le onzième tour du championnat suisse s'annonce passionnant

Ligue A : match décisif pour Zurich

Bienne n'a sans doute pas encore retrouvé tout son équilibre mais il a quand même meilleure mine qu'il y a dix jours. Trois matches lui ont permis de devancer Zurich. Il n'est déjà plus dernier. Et si ce diable de Johnston n'avait pas emmené Klotten à une surprenante victoire sur Langnau, il serait tout près de la ligne fatidique placée sous le sixième rang. N'ayons crainte pour les gars du président Gassmann; ils ne tarderont pas à se mettre « les pieds au chaud ».

trois sur Arosa et... Gottéron! Davos peut dépasser ces deux derniers, pour autant qu'il remporte son match en retard contre Zurich. Il en a les moyens, malgré sa défaite de samedi. Qu'il l'oublie rapidement en se disant que d'autres que lui vont plier les deux genoux devant Bienne. Davos reste encore fort bien placé, et pas seulement en théorie. Le caissier de Langnau doit regretter que l'«Ilfishalle» ne contienne pas au moins 10'000 spectateurs, car elle les accueillera certainement ce soir, à l'occasion du derby contre Berne.

Avant de retourner dans ses pénates, Arosa passe par Bienne. Au premier tour, il n'avait pas été très gentil pour le champion, qu'il avait battu par 6-1. Bienne ne va donc pas le ménager aujourd'hui, ce qui ne signifie pas qu'il gagnera. Averti du retour en forme du champion, son dauphin sait plus ou moins de quelle façon manœuvrer. Quasi muette samedi à Fribourg, son attaque doit montrer qu'elle a encore de la voix. Le débat s'annonce apparemment plus équilibré ici qu'à Langnau. Les émotions ne devraient pas manquer. Bienne confirmera-t-il son retour de forme? Il est au pied du mur. A lui de jouer!

s'être laissé manœuvrer par Bienne, Davos doit se racheter. Il ne peut se permettre de perdre deux fois d'affilée devant son public. Le brave et talentueux Jean Gagnon aura besoin de toute sa malice et de son enthousiasme pour réussir un nouvel exploit. Il est permis d'espérer sans trop y croire, hélas! Le CP Zurich, quant à lui, s'apprête à jouer une carte quasi décisive. En perdant ce soir contre Klotten, il se verrait irrémédiablement «abandonné» par le sixième classé. Il deviendrait vraiment très difficile, pour lui, d'éviter la poule de relégation/promotion. Gageons que Klotten, de son côté, ne va pas ménager ses forces afin de «faire le trou». Dans la forme qui était la sienne samedi, il est capable de réussir un «carton». Toutefois, dans un derby, les données ne sont pas les mêmes que dans un autre match.

DÉCISIF POUR ZURICH

Restant dans l'ambiance grisonne, Gottéron monte à Davos. Le moment n'est pas des mieux choisis! Après



VAINS EFFORTS.— Le Zuricois Hurcik (de dps) n'a pas eu de réussite contre Berne (représenté par le défenseur Kaufmann et le gardien Grubauer) samedi dernier. En ira-t-il autrement ce soir contre Klotten? (Keystone)

Ligue B : Lausanne et Sierre s'échappent

Dans l'ensemble les résultats de la neuvième soirée du championnat de Suisse de Ligue B ont été conformes à la logique, exception faite de la très nette défaite de Rapperswil (groupe Est) à Coire. Certes, tout ne fut pas facile. A l'Ouest, La Chaux-de-Fonds s'est imposé à l'usure face à un Viège accrocheur; Sierre a été un moment inquiété par Grindelwald. A l'Est, Ambri Piotta a tremblé sur ses bases devant Wetzikon (2-1); Dubendorf a concédé un point à Zoug; Lugano a balbutié à Hérissau. Et puis, cette soirée a été l'occasion pour Andrey — le gardien de Lausanne — de signer le premier «blanchissage» de la saison (le deuxième de toute la ligue nationale après celui de Jorns face à Gottéron au début du mois). Enfin, Olten enregistrait l'arrivée d'un nouveau joueur étranger, Henry Taylor. Entrée réussie pour ce Noir Américain de 26 ans, avec deux buts et un «assist», mais également sur le plan de l'apport collectif (sa ligne a marqué cinq des dix buts passés à Croci-Torti).

lars (10-2) est probante. Où est-ce l'équipe vaudoise qui rentre vraiment dans le rang après avoir tenu le haut du pavé plusieurs saisons durant? Toujours est-il qu'elle partage le dernier rang du groupe avec le néo-promu Grindelwald, dont l'équipe semble se bonifier au fil des rencontres. Ce soir, Lausanne entend un difficile déplacement à Olten. Le verdict apportera un éclairage nouveau sur les ambitions retrouvées des protégés de Jenkins. Pour sa part, Sierre remontera le Rhône de quelques kilomètres pour s'engager dans un derby valaisain sans concession, une nouvelle défaite de la formation d'Harrigan la reléguant à sept points de la deuxième place. A Grindelwald, La Chaux-de-Fonds se méfiera des signes de renouveau de Leuenberger et des siens. Enfin, à Villars, Langenthal ne peut se permettre de perdre s'il entend rester dans le sillage des équipes de tête. Dans le groupe Est, Ambri Piotta a rejoint Rapperswil à la deuxième pla-

ce grâce au coup de pouce de Coire. Vraiment déconcertante l'équipe de Cadieu! Samedi elle a donné la leçon aux Saint-Gallois. En fera-t-elle de même dans quelques heures, aux dépens des Tessinois d'Ambri? Pour sa part, Lugano a souffert plus de deux tiers-temps (1-1 après 55 minutes de jeu) avant d'écarter Hérissau de son chemin. La venue de Zoug à la Ressega lui fournira l'occasion de poursuivre sa route sans trop de «douleurs». A moins que l'équipe de Suisse centrale, ragailardie par le point arraché à Dubendorf, se mette à croire en sa bonne étoile. De Dubendorf, il faut retenir — tout comme pour Rapperswil — une cassure après un début de saison sur les chapeaux de roue. Ce soir, la venue d'Hérissau devrait lui permettre de rester dans le sillage des deux formations tessinoises et de Rapperswil, ce dernier en déplacement à Wetzikon. P.-H. BONVIN

Optimisme à La Chaux-de-Fonds

La partie contre les Valaisans de Viège a marqué plusieurs joueurs montagnards. Ils ont été les victimes de coups défendus. Heureusement, rien de trop grave, sauf Boeni, qui a dû céder sa place à Marti en cours de partie. La Chaux-de-Fonds a démontré samedi soir son excellent état moral et physique. Durant 60 minutes, toute l'équipe est restée soudée devant le gardien Hirt, mal inspiré lors du premier but, mais combien efficace par la suite.

le plan physique, samedi, nous avons souffert. Plusieurs joueurs sont marqués. Le petit Boeni a déjà quitté la glace en cours de partie. C'est Marti qui l'a doublé. A Grindelwald, nous devons nous imposer, ce d'autant plus que nous avons le vent en poupe. P. G.

Table titled 'La situation Ligue A' showing league standings for teams like Berne, Langnau, Arosa, Fribourg, Davos, Klotten, Bienne, and CP Zurich with columns for games played, wins, losses, goals, and points.

Ce soir : Langnau - Berne (2-4); Bienne - Arosa (1-6); Davos - Fribourg (2-4); Zurich - Klotten (4-6). Samedi : Arosa - Langnau (3-3); Berne - Davos (3-1); Fribourg - Zurich (5-5); Klotten - Bienne (7-5).

Table titled 'Ligue B GROUPE OUEST' showing league standings for teams like Lausanne, Sierre, La Chx-de-Fds, Langenthal, Olten, Villars, and Grindelwald.

Ce soir : Grindelwald - La Chaux-de-Fonds (2-13); Olten - Lausanne (4-5); Viège - Sierre (5-6); Villars - Langenthal (1-5). Samedi : La Chaux-de-Fonds - Villars (6-6); Langenthal - Viège (2-8); Lausanne - Grindelwald (6-3); Sierre - Olten (3-2).

Table titled 'Ligue B GROUPE EST' showing league standings for teams like Lugano, Ambri Piotta, Rapperswil-J., Dubendorf, Coire, Zoug, Wetzikon, and Hérissau.

Ce soir : Coire - Ambri Piotta (7-5); Dubendorf - Hérissau (4-5); Lugano - Zoug (5-6); Wetzikon - Rapperswil (2-8). Samedi : Ambri Piotta - Dubendorf (5-4); Hérissau - Coire (6-3); Rapperswil - Lugano (4-6); Zoug - Wetzikon (4-6).

En II<sup>e</sup> ligue Serrières s'impose

SERRIÈRES - LES BRENETS 3-1 (1-0 2-0 0-1)

SERRIÈRES: Bauer; S. Divernois, Gaberel; Gendre, Bauer, Clottu; G. Divernois, Dubois; Michel, Schmid, Michaud; F. Jakob, Delabays, Moser; Adam, A. Jakob, Raess; Nicoud. LES BRENETS: W. Steudler; M. Simon-Vermot, Y. Suter; Progin, B. Simon-Vermot, Huguenin; Favre, Reichen; B. Steudler, M. Suter, Cramatte; Jeanneret, Imholz, Petitjean; Zurcher; Robert.

BUTS: pour Serrières: Michaud, Moser, Gendre; pour Les Brenets: Zurcher. Relégué de I<sup>re</sup> ligue au terme du dernier championnat, Serrières n'a pas manqué son entrée dans le championnat de II<sup>e</sup> ligue neuchâteloise. En effet, les banlieusards ont dominé cette partie durant les soixante minutes de jeu. Le résultat aurait pu être bien plus élevé sans la brillante performance du gardien des Brenets et, surtout, sans les maladrois des avant des «vert et blanc». Ces derniers se compliquèrent continuellement la tâche dans leur zone d'attaque et ne surent profiter qu'au minimum du désarroi des arrières des Brenets. M. Re

Autre résultat : à Bienne, Marin - Le Locle 1-8 (0-3 1-3 0-2).

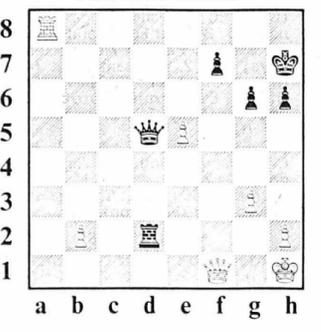
échecs

Karpov gagne la 9<sup>me</sup> partie

BLANCS: KORTCHNOI NOIRS: KARPOV GAMBIT DAME ACCEPTÉ. 1. c4-e6 2. Cc3-d5 3. d4-Fc7 4. Cf3-Cf6 5. Fg5-h6 6. Fh4-o-o 7. Te1-dxe4. Ainsi, les Noirs bifurquent de la variante Tartacover (b6) et entrent dans les variantes du Gambit accepté. Ce coup est recommandé par A. Petrosjan dans sa partie contre Vaganjan (Erevan 1980). 8. c3-e5 9. Fxe4-exd4 10. exd4-Ce6 11. o-o, Ch5 12. Fxe7-Cxe7! 13. Fb3. Et voilà! Kortchnoi joue pour le gain. Pourtant, il pouvait entrer dans une variante de nulité en jouant 13. ...d5. Maintenant, il prend des risques. 13. ...Cf6 14. Ce5-Fd7 15. De2-Tac8 16. Cc4-Cxe4 17. Dxe4-Fc6 18. Cxc6-Txc6 19. Te3. Ici encore, Kortchnoi pouvait simplifier le jeu en prenant la Tour Noire. 19. ...Dd6 20. g3-Tfd8 21. Tfd1-Tb6 22. De1-Dd7 23. Te3-Tbd6 24. De4. Le combat psychologique dont nous avons parlé à maintes reprises, c'est Karpov qui l'a gagné. Les Blancs doivent constamment défendre le Pion d4. 24. ...Dc6 25. Df4-Cd5 26. Dd2-Db6 27. Fxd5. Est-ce un coup forcé? En tout cas, ce coup facilite le jeu des Noirs. 27. ...Txd5 28. Tb3-Dc6 29. Dc3-Dd7 30. f4. Empêché pour le moment la poussée e5, mais affaiblit l'aile Roi. 30. ...b6 31. Tb4-b5! (menace a5). Les Blancs sont déjà en difficulté. 32. a4-bx4 33. Da3-a5 34. Txa4-Db5! 35. Td2(forcé) -e5! La force de frappe! 36. fxe5-Txe5 37. Da1-De8 38. dxe5-Txd2

« Mondial » à Merano

39. Txa5. Kortchnoi gagne un Pion mais à quel prix... 39. ...Dc6 40. Ta8+-Rh7. Tous ces derniers coups sentent le «Zeitnot» mais les Blancs n'ont plus de défense. 41. Db1+g6 42. Df1 (coup forcé pour empêcher le mat en g2) 42. ...De5+! Naturellement pas...DXT? 43. Df7+Rh8, 44. Df6+Rg8 45. Dxe6+ avec la nulle. 43. Rh1-Dd5+. Les Blancs abandonnent. Ils sont mat ou ils perdent la Dame. A Baguio-City en 1978, Karpov menait aussi avec trois points d'avance. Puis, Kortchnoi, vous vous en souvenez, avait réalisé l'exploit de revenir à 5-5; et ce n'est qu'à la 32<sup>me</sup> partie qu'il perdit le match pour le Titre mondial. En sera-t-il de même trois ans plus tard? C. K.



football

PORRENTROY - BASSECOURT 3-2 (2-2)

Porrentruy: Demuth; Cl. Cortat (Santin), Roos, Frutiger, Adam; Babey, Esposito, Volpato, Botteron, Fresard, Marchand. Bassecourt: Guerdat; Modoux, Schaffner, Prêtre, Marquis; D. Tarchini, Chapuis (Ph. Rebetez), Schindelholtz; Veya, Rebetez, J. Tarchini. Marqueurs: Fresard 6<sup>me</sup>; J. Tarchini 17<sup>me</sup>; Marchand 19<sup>me</sup>; Veya 43<sup>me</sup>; Marchand 49<sup>me</sup>. Huit cents spectateurs ont assisté à ce derby. Il y a belle lurette que le stade du Tirage n'avait plus connu pareille affluence. Porrentruy a présenté un football de meilleure facture en première mi-temps. Deux fois, les Bruntrutains prirent l'avantage. A chaque coup, la volontaire formation vaudoise égalisa. Peu après la reprise, Marchand inscrivit le N°3. Par la suite, les deux

Un coup d'œil sur la II<sup>e</sup> ligue jurassienne

Huit cents spectateurs à Porrentruy!

équipes se créèrent plusieurs occasions de but. Les filets, toutefois, ne tremblèrent plus. Mentionnons qu'au vu de la physionomie de la rencontre, personne n'aurait crié au scandale si le match s'était soldé par un remis. MOUTIER - BUMPLITZ 1-1 Moutier: Nyffeler; Staempfli, Kraehenbuehl, Rech, Méritat; Friche, Winnistoerfer, Chittano; Kohler (Schaller), Chatelain, Jecker. Marqueurs: Koeniz 17<sup>me</sup>; Chatelain 21<sup>me</sup>. A la Châlière, le chef de file bernois a montré que sa réputation n'était pas surfaite. S'ils n'ont pas été supérieurs aux Prévosts au niveau du bagage technique, les visiteurs ont en revanche fait preuve d'une volonté et d'une détermination de tous les instants. Plus rapides lors de l'attaque du ballon, ils ont remporté la plupart des duels. A la 21<sup>me</sup>, l'ex-

Biennois Chatelain compensait le but initialement marqué par Bumplitz. A tour de rôle, les avant des deux camps furent très près d'une seconde réussite. A la 86<sup>me</sup>, le portier alémanique sauva même un essai que d'aucuns voyaient déjà au fond de filets. Disons toutefois que le partage du gain ne mécontente personne. GRUENSTERN - COURTEMAÏCHE 2-0 (1-0) Courtemaiche: D. Theurillat; M. Theurillat, Rérat, V. Chapuis, Jenni; Pedretti (Fairev), Caversazio, Chavannes (J. Chapuis); Chapoy, Saner, Guerdat. Marqueur: Gfeller 13<sup>me</sup> et 65<sup>me</sup>. Privé de leur fer de lance Dosso (toujours suspendu), Courtemaiche s'est révélé incapable de forcer le verrou des locaux. Gruenstern, pourtant, n'a pas été supérieur aux Ajoulets. Avec la complaisance d'un défenseur visiteur, les Stelliens ont pourtant ouvert la marque. Ils ont ensuite vécu de cet avantage. Courtemaiche a dominé dans l'entre-jeu. Les Romands ne purent mener à terme aucu-

ne de leurs offensives. En fin de match, au contraire, découragés, ils baissèrent les bras. Le gardien Theurillat fit alors étalage de sa classe et empêcha que la défaite se transforme en catastrophe. LA RONDINELLA - AARBERG 0-3 (0-1) La Rondinella: Musumeci; Morelli; Engel, Valentini, M. Hurni; Maillat, Girolami, Gertsch; Treuler (Petese), Hofmann, Frieden. Marqueurs: Schleifer 30<sup>me</sup>; van den Heuvelen 82<sup>me</sup>; Aebischer 89<sup>me</sup>. Rien ne va plus au FC La Rondinella. Après avoir été humiliés à Courtemaiche, les Italo-Neuvevillois viennent de subir une nouvelle défaite, cette fois-ci à domicile. Aarberg a tapé dans le mille au tiers de la partie. Rien n'était alors perdu pour les locaux. Ceux-ci, pourtant, n'ont jamais donné l'impression d'être à même de renverser la vapeur. La rage de vaincre faisait cruellement défaut. Les visiteurs, qui ne sont pourtant pas des foudres de guerre, ont profité de l'apathie des locaux pour améliorer leur différence de buts en fin de rencontre. LIET

III<sup>e</sup> ligue neuchâteloise : Helvétia craque sur la fin

HELVÉTIA - LES BOIS 1-3 (0-1) Helvétia: Quinche; Muster, Schurrmann, A. Miaz, C. Miaz (Rossier), Cattin, Eigenheart, Bearzi, Collaud (Vuitel), Lazzarini, Chataguy. Les Bois: Bilat; Boillat, Cattin, Perruchini, Amez-Droz, Boichat, Joliat, D. Epitroux, J. Epitroux, Wullemin, D. Boichat. Arbitre: M. Nunez, des Ponts-de-Martel. A quatre minutes de la fin, le «score» était encore nul (1-1). Mais les Jurassiens obnaient deux buts (86<sup>me</sup> et 89<sup>me</sup>) qui leur permettaient d'empocher la totalité de l'enjeu. En première mi-temps, les occasions furent nombreuses de chaque côté, mais Les Bois se mettaient en évidence par des actions plus nettes et plus tranchantes. Le «score» acquis à la pause n'était pas usurpé. Le but de D. Boichat réussit à quelques secondes de la mi-temps donna des ailes à ses coéquipiers qui pressèrent Helvétia et faillirent aggraver la marque dès la reprise. Mais Quinche était très à son affaire. Après le quart d'heure, Helvétia porta le danger devant Bilat, et Meazzi, d'un tir puissant, égalisa. Puis, à deux reprises, les attaquants locaux gâchaient des occasions de prendre l'avantage. Dans les dix dernières minutes, les situations périlleuses se succédèrent devant Quinche qui dut capituler à deux reprises. J. P. B.

HAUTERIVE II - FONTAINEMELON 1b 1-1 (1-0) Hauterive II: Liègeois; Siegfried, Phillot, Guggisberg, Perini, Valenti, Gerber, Monnier, J.-J. Maspoli, M. Maspoli, Masini. Entraîneur: Gerber. Fontainemelon 1b: Hermida; Lardon, Gisser, Arrigo, Clément, Huguenin I, Dubois, Huguenin II, Debely, Junod, Fluglicker. Entraîneur: Dubois. Arbitre: M. Pasquier, des Bayards. Buts: J.-J. Maspoli (penalty); Arrigo. Ce dernier match du premier tour, très important pour les deux équipes, s'est terminé sur un résultat nul, un peu flateur pour Hauterive. En effet, les gars de Gerber, trop nerveux, n'ont pas réussi à imposer leur jeu et étaient trop imprécis pour bousculer cette équipe de Fontainemelon, remise en selle après sa victoire sur La Chaux-de-Fonds II. Les deux équipes, qui comptent dans leur rang d'excellents joueurs, devraient, si elles prennent confiance, trouver beaucoup de satisfaction dans les prochains matches. Nous relèverons la très bonne sportivité des deux équipes et l'excellente performance d'Hermida, qui a retenu, entre autres, un penalty en seconde mi-temps. DIX

Ligue C : pas de problème pour Xamax

NEUCHÂTEL XAMAX - LUCERNE 5-3 (3-0) MARQUEURS: Richard 4<sup>me</sup>; Garcia 16<sup>me</sup>; Sarrasin 23<sup>me</sup> et 48<sup>me</sup>; Binder 70<sup>me</sup>, 73<sup>me</sup> et 88<sup>me</sup>; Lehnherr 87<sup>me</sup>. NEUCHÂTEL XAMAX: Wuthrich; Jovine, de Coulon, Hofer, Boillat; Garcia, Lehnherr, Thévenaz; Sarrasin, Zaugg, Richard (70<sup>me</sup>, Vialatte). Entraîneur: Naegeli. ARBITRE: M. Casagrande, de Corgemont. NOTES: match joué samedi après-midi sur le petit terrain de la Rivieraine à la limite du praticable. Temps couvert et frais mais agréable pour la pratique du football. Neuchâtel Xamax se présente à nouveau avec Hofer et Sarrasin mais sans Gianfreda (avec la première équipe) Huguenin (blessé), Andreaelli et Chopard (les deux au service militaire) Lucerne aligne Schaer et Binder. Coups de coin: 10-5 (4-3).

Comme le dimanche précédent à Genève, les «rouge et noir» ne connurent aucun problème lors de cette rencontre; en effet, ils prirent d'emblée la direction des opérations, si bien qu'après un peu plus de 20 minutes ils avaient match gagné, le «score» étant déjà à ce moment là de 3 à 0. Le reste, il faut le reconnaître, ne fut que du remplissage, comme le dimanche précédent, un coupable relâchement en fin de partie, alors que le résultat était de 4 à 0, permit aux Lucernois de marquer deux buts. Un dernier coup de reins, toutefois, des Xamaxiens leur assura le succès final. Les hommes de l'entraîneur Naegeli ont, malgré la petitesse du terrain et son sol boueux, pratiqué un excellent football, ce qui est remarquable au vu des circonstances. Les voilà placés sur orbite et le match de samedi prochain contre le «leader» Grasshopper promet de fortes émotions. E. M.

Anastasi a signé à Lugano

L'ex-international italien Pietro Anastasi (34 ans, 25 sélections) a signé un contrat le liant au FC Lugano jusqu'au 30 juin 1982. Le club tessinois a entrepris les démarches pour sa qualification, si bien qu'Anastasi devrait pouvoir jouer le 8 novembre, à l'extérieur, contre Winterthur.

Table titled 'Classements Groupe I' and 'Groupe 2' showing league standings for various football clubs like Travers, Fleurier, Fontainem. IA, Ticino, Le Locle II, Bôle II, Corcelles, Couvet, Beroche, Boudry II, L'Areuse, Auvernier, Audax, Les Bois, NE Xamax II, Deportivo, Chx-de-Fds II, La Sagne, Le Landeron, Helvétia, Sonvilier, Hauterive II, Fontainem. IB, Floria with columns for games played, wins, losses, goals, and points.

Grève des footballeurs italiens le 22 novembre. L'association italienne des footballeurs (AIC) a annoncé que les footballeurs de première division observeront une journée de grève le 22 novembre prochain, après un premier mouvement de protestation qui entrainera un retard d'une demi-heure pour le début des rencontres du 8 novembre. Cette décision, annoncée par M. Campana, président de l'AIC et prise conjointement avec l'association des entraîneurs, vise à combattre l'action de la Fédération italienne de football («Federalcio»), débitrice de quelque 300 millions de lires envers des joueurs de clubs de séries inférieures. L'AIC entend également remettre en cause le problème de la cession des joueurs. Une rencontre entre l'AIC, la «Federalcio» et la ligue professionnelle aura lieu mercredi après-midi à Rome. En cas de désaccord, l'AIC a décidé d'élargir le mouvement de grève aux autres divisions.

UN MATCH SOUS LA LOUPE

AUDAX-LE LANDERON :



Gomes est arrivé-é-é...



Au centre de l'actualité comme de l'image, le redoutable Gomes, contre lequel la défense landeronnaise n'a finalement rien pu.

Les frimas de l'automne ont, hélas ! déjà cédé leur place aux vents glaciaux de l'hiver, la neige a même recouvert les pâturages du haut du canton. L'hiver est à nos portes ; ne les ouvrons pas trop vite, le premier tour du championnat n'est pas encore terminé !

Dans ce climat rigoureux, la « loupe » des « sans grades » a cherché un coin de chaleur et, pour cela, elle s'est penchée du côté de la III<sup>ème</sup> ligue, afin de voir de plus près cette équipe inattendue : le F.-C. Audax, qui, après plusieurs années d'anonymat, semble avoir retrouvé la bonne carburation et un grand « buteur ». Détenteur de la meilleure défense, invaincu, Audax allait être un morceau dur à croquer, même pour un adversaire averti, même pour une équipe aussi offensive que celle de l'entraîneur Humpal.

nais, par plusieurs déboulés rapides, ponctués de tirs puissants, ont inquiété l'excellent gardien Gonzales. A part ce sursaut d'orgueil, qui anima quelque peu la partie, le reste ne fut que platitude et monotonie ; pas d'actions « chaudes » devant les buts, pour réchauffer la poignée de spectateurs finalement aussi figés que les joueurs !

UNE NOUVELLE FOIS

Le spectacle fut donc bien pâle. Heureusement qu'à travers ce match l'intérêt se porta sur le dénommé Gomes, cet attaquant trapu et vivace, qui, une fois de plus, sauva le club italo-neuchâtelois, grâce à son sens inné du but. Bien que connu après ses exploits précédents et attendu par toutes les

défenses, il réussit, une nouvelle fois, à trouver le chemin des filets, pour la... 16<sup>ème</sup> fois cette saison - un exploit que nous ne pouvions pas passer sous silence.

Le match se résuma donc en un duel entre la défense renforcée du Landeron et le petit attaquant portugais, duel haut en couleur quand on connaît le tempérament du porteur du numéro 10 d'Audax. Un point restera néanmoins obscur : comment ne pas utiliser les vides qu'il crée en attirant la défense aussi bien qu'il le fait ?...

REGRET

Bref, 90 minutes après le coup de sifflet initial, Audax restait invaincu à la fin de ce premier tour et, malgré l'étroussure du résultat, cette victoire ne lui a jamais été réellement contestée. C'est d'autant plus dommage que Le Landeron possède de très bonnes individualités et qu'il aurait pu apporter plus à cette rencontre.

Peut-être la « loupe » est-elle sévère, a-t-elle du mal à oublier les matches de haut niveau présentés par la ligue supérieure ? Chose sûre, elle ne gardera pas cette partie en mémoire.

P. M.

A l'étranger

Réunion de l'équipe nationale

Le «coach» national Paul Wolfisberg a convoqué vingt joueurs pour une réunion, qui se tiendra le 27 octobre à Glattbrugg. Dans l'optique du dernier match éliminatoire de la Coupe du monde, contre la Roumanie le 11 novembre à Berne, une discussion entre l'entraîneur et les joueurs sera organisée ainsi qu'une séance de vidéo concernant les deux derniers matches Roumanie-Suisse et Hongrie-Suisse. Les «légiennaires» Botteron et Barberis seront absents de cette réunion, tandis que Koller et Graf n'ont pas été retenus. Par contre, Zwickler et Scheiwiler font leur retour.

Le cadre convoqué par Paul Wolfisberg pour la réunion de Glattbrugg est le suivant: Gardiens: Bergig, Burgener et Engel. - Défenseurs: Baur, Egli, Heinz et Herbert Hermann, Ludi, Weber, Wehrli et Zappa. - Demis et attaquants: Bregy, Elia, Favre, Elsener, Lüthi, Maisen, Sulser, Scheiwiler et Zwickler.

● Espagne, championnat de première division (10<sup>ème</sup> journée): Osasuna-Atletico Bilbao 0-2; Espanol-Real Madrid 1-0; Valencia-Betis Seville 2-1; Saragose-Cadix 2-1; Hercules-Las Palmas 3-0; Seville-Sporting Gijon 0-0; Atletico Madrid-Castellon 3-0; Real Sociedad-Barcelone 1-1; Valladolid-Santander 0-0. - Classement: 1. Real Sociedad 12; 2. Barcelone 11; 3. Osasuna 10; 4. Saragose 10; 5. Real Madrid 8.

● Belgique, championnat de première division (10<sup>ème</sup> journée): Standard Liège-FC Bruges 1-0; Anderlecht-Beringen 0-0; Lokeren-Courtrai 1-2; Antwerp-La Gantoise 1-1; Cercle Brugge-RWD Molenbeek 1-2; Waterschei-FC Liégeois 1-0; Tongres-Lierse SK 0-1; FC Malinois-Beveren 0-0; Waregem-Winterslag 1-1. - Classement: 1. La Gantoise 9/14; 2. Anderlecht, Lierse SK, Standard Liège 10/14; 5. Courtrai 10/12.

● Hollande, championnat de première division (11<sup>ème</sup> journée): Nîmègue-Maastricht 2-1; Haarlem-Feyenoord Rotterdam 1-1; Alkmaar-Willem Tilburg 2-0; Go Ahead Deventer-De Graafschap 1-0; PSV Eindhoven-Ajax Amsterdam 3-0; Roda Kerkrade-Pec Zwolle 4-1; FC Utrecht-Twente Enschede 4-2; Sparta Rotterdam-Groningue 4-0. - Classement: 1. PSV Eindhoven 18; 2. Sparta Rotterdam 17; 3. Ajax Amsterdam 14; 4. Alkmaar 14; 5. Nac Breda 14.

TROP DE VICTOIRES...

C'est donc par un temps glacial qu'a eu lieu ce match qui promettait beaucoup, car aux dires de son entraîneur Bertschi, Audax serait au point de saturation. Mais laissons-le s'expliquer: «Saturation n'est peut-être pas le mot approprié; mes joueurs sont jeunes et pleins de fougue. Seulement, le succès aidant, il me faut sans cesse lutter contre un excès de confiance qui pourrait nous jouer de vilains tours. De

plus, vaincre, but de chaque équipe, amène des soucis supplémentaires, car on devient l'équipe à battre; chaque équipe du groupe aimerait avoir à son actif l'honneur de mettre un terme à notre invincibilité. Alors, sur les épaules de ces jeunes, les victoires commencent à peser lourd.»

Malgré les relatives craintes de son entraîneur, Audax, bien que petit vainqueur, a passé un après-midi assez calme, si l'on excepte le milieu de la première mi-temps où les Landeron-

Pour mémoire AUDAX - LE LANDERON 1-0 (1-0)

BUT: Gomes. AUDAX: Gonzales; Collaud; Descombes; Bonfigli, Alfano; Magne, Galvano, Moraga; Prato; Gomes, Richart (Ardia). LE LANDERON: Quellet; Stoeckli; Viollet, Conrad, Walther; Bercher, Hauser, Haymoz; Voillat, Stalder, Schmid (Sunier). ARBITRE: M. Ryter (La Chaux-de-Fonds).

tennis

Premier tournoi interne du T.-C. Hauterive

Le premier tournoi interne du T.-C. Hauterive a eu lieu sur les courts des Grands Creux. La participation a été bonne, puisque le quart des membres se sont inscrits en catégories dames et messieurs. Il n'y a pas eu de tableau séparé pour les juniors, et des dix jeunes inscrits ont bien passé puisqu'on les trouve aux 1<sup>re</sup>, 5<sup>me</sup>, 11<sup>me</sup>, 12<sup>me</sup>, 15<sup>me</sup>, 16<sup>me</sup>, 18<sup>me</sup> et 25<sup>me</sup> positions au classement final.

Chez les messieurs, sur les 30 inscrits dont 9 juniors, le tournoi s'est déroulé comme prévu pour les têtes de séries 1 et 2 (F. Borle, jun. et G. Rochat), puis qu'ils se sont trouvés en finale. Rochat l'a abordée avec un set de demi-finale dans les jambes, ce qui ne l'a pas empêché d'infliger à son adversaire un 6-3 au premier set. Les deux sets suivants ont profité à Borle, qui a su imposer ses coups «liftés». Souvent, pourtant, les initiatives étaient prises par Rochat qui réussit de magnifiques montées au filet, mais qui eut quelque peine dans les volées. Résultat: 3-6, 6-3, 6-3.

Citons les bons comportements du junior A. Steiner, éliminé par Borle en quart de finale, de H. Geier et de J. Thayer, «outsider».

Dans la catégorie dames, proportionnellement moins nombreuses (9 inscrites dont 1 junior), les concurrentes se sont battues dans un cercle restreint. C'est une constatation valable pour la région: les dames ne s'annoncent pas volontiers pour la compétition! C'est dommage, car les parties sont aussi équilibrées, donc aussi intéressantes à suivre que les autres. Preuve en a été donnée par les finalistes H. Bertschi et M.-C. Faessler (6-4, 6-1). La routinière M<sup>me</sup> Bertschi ne s'est imposée à la vélocité M<sup>me</sup> Faessler qu'à la deuxième manche, après avoir trouvé un remède aux attaques précises de son adversaire.

Il faut relever les sensibles progrès de la seule junior inscrite, Sandra Perrin, éliminée dans un match équilibré par Maryse Fuchs (classée 4<sup>ème</sup>). Gageons que Sandra fera encore parler d'elle dans les années à venir.

Résultats. - Dames: 1. H. Bertschi; 2. M.-C. Faessler; 3. I. Schneider; 4. M. Fuchs. - Messieurs: 1. F. Borle; 2. G. Rochat; 3. H. Geier; 4. J. Thayer. M. J.

rugby

Victoire de la Suisse

SUISSE - DANEMARK 34-21 (19-3) L'équipe de Suisse a entamé victorieusement sa saison internationale: à Chavannes - Renens, elle a en effet battu le Danemark par 34-21 (19-3). Après les multiples revers enregistrés la saison dernière, contre ce même adversaire notamment (défaite 16-20), ce succès vient à son heure marquant une progression certaine, même s'il ne faut pas oublier la position modeste de la Suisse dans le concert international.

La formation helvétique alignée contre le Danemark a su par ailleurs se montrer séduisante en se préoccupant avant tout de l'offensive. Elle n'a en fait passé qu'un petit quart d'heure assez pénible, en début de deuxième mi-temps, lorsque les Danois sont parvenus à revenir à un point (19-18). Mais elle devait repartir de plus belle pour l'emporter finalement assez nettement.

L'équipe de Suisse évoluait dans la composition suivante: Calame, Voit, Piguat, Aubry, Sauter, Deblue, Paccard, Stierli, Bernard, Henri, Neuschwander, Christie, Zulferey, Jacquot, T. Bernard.

● La Nouvelle-Zélande n'a pas raté les débuts de sa tournée européenne: à Bucarest, les «All Blacks» ont en effet fait une victoire, par 14-6 (3-3), face à l'équipe nationale de Roumanie.

Incidents en Angleterre

Trente-deux personnes ont été arrêtées et treize autres blessées, à Ipswich, lors du match Ipswich-Arsenal. Les «supporters» d'Arsenal ont envahi le terrain, détruit des panneaux publicitaires, et il a fallu près de vingt minutes aux forces de police pour rétablir l'ordre. Les incidents avaient débuté avant la rencontre et opposé les «supporters» des deux équipes dans les rues d'Ipswich, où la police avait procédé à trente-deux arrestations. Douze «supporters» ont été blessés lors des bagarres, ainsi qu'un policier.

SPORT TÉLÉGRAMME

ATHLÉTISME. - Lord Burghley, sixième marquis d'Exeter, est décédé à Londres. Il était né le 9 février 1905 et avait été président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur, de 1946 à 1976.

GYMNASTIQUE. - Les onzièmes championnats du monde auront lieu en octobre 1983 à Strasbourg, a annoncé la Fédération internationale, à Munich. Cette dernière a ajouté que les championnats d'Europe 1982 se dérouleront du 28 au 31 octobre à Stavanger (No).

BOXE. - L'Italien Giuseppe «Joe» Gibilisco a conservé son titre européen des légers, au stade Bacigalupo de Taormina. Il a démontré une nouvelle fois sa puissance de frappe en triomphant de son «challenger», l'Espagnol Luis Heredia, par K.O. à la 9<sup>ème</sup> reprise.

basketball

Championnat suisse Regroupement en ligue A

La cinquième journée du championnat de ligue nationale A a donné lieu à un regroupement aussi bien dans le haut que dans le bas du classement, où cinq formations se retrouvent à égalité avec respectivement 8 et 2 points. Battus à Pully (89-86) et à Pregassona (78-68), la surprise du jour, Nyon et Fribourg Olympique sont en effet rejoints en tête par Pully, Vevey (rentré vainqueur de Lignon) et FV Lugano 81, gagnant de 14 points face à Momo. Ce dernier se maintient à mi-classement devant Monthey, alors qu'en queue Pregassona et City Fribourg (100-86 contre Vernier) rejoignent ce dernier, Lignon et Bellinzona à la huitième place. Les résultats: LNA, 5<sup>ème</sup> journée: City Fribourg-Vernier 100-86 (43-40); Momo Basket-FV Lugano 81 91-104 (47-47); Pully-Nyon 89-86

(45-44); Pregassona-Fribourg Olympic 78-68 (37-35); Monthey-Bellinzona 102-81 (46-30); Lignon-Vevey 75-87 (39-43). - Classement: 1. Pully 8 (+ 74); 2. Nyon 8 (+ 63); 3. Vevey 8 (+ 54); 4. Fribourg Olympic 8 (+ 43); 5. FV Lugano 81 8 (+ 38); 6. Momo Basket 6 (+ 19); 7. Monthey 4 (- 1); 8. City 2 (- 44); 9. Pregassona 2 (- 49); 10. Vernier 2 (- 57); 11. Lignon 2 (- 64); 12. Bellinzona 2 (- 84). LNB: Champel-Meyrin 91-88 (49-36); Reussbühl-Stade Français 87-79 (43-42); Birsfelden-Lucerne 73-92 (41-42); Muraltese-Lemanija Morges 108-87 (59-49); Martigny-Wissigen 71-87 (34-38); Sion-SF Lausanne 87-97 (44-49). - Classement (5 matches): 1. SF Lausanne 10; 2. Lucerne et Muraltese 8; 4. Wissigen, Birsfelden, Champel et Meyrin 6; 8. Reussbühl et Lemanija Morges 4; 10. Sion 2; 11. Stade Français et Martigny 0.

1<sup>re</sup> ligue : Auvergnier en verve

AUVERNIER - VERSOIX 92-84 (41-42) AUVERNIER: Puthod (13), Wavre (20), Courvoisier (11), Denis (17), Turberg (13), Martin (18), Perret et Morici. Entraîneur: Puthod. VERSOIX: Brutsch (3), Grandjean (18), Van Holten (5), Rodriguez (12), David (16), Zerath (6), Patthey (14) et Gilliéron (10). Entraîneur: Gandier. ARBITRES: MM. Jeckelmann et Porret.

NOTES: salle du Centre professionnel de Colombier. 50 spectateurs. Patthey (Versoix) quitte le terrain à la 33<sup>ème</sup> minute pour cinq fautes personnelles. Martin (Auvergnier) en fait de même à la 38<sup>ème</sup>. Avant récolte deux fautes intentionnelles, Perret ne réapparaît plus sur le terrain en seconde mi-temps.

La rencontre de samedi a démontré, une fois de plus, que chaque confrontation prend l'allure d'un quitte ou double dans l'optique de la qualification pour le tour

final. Les joueurs de l'entraîneur Puthod l'ont bien compris en jetant toutes leurs forces dans la bataille après le thé.

Tout n'avait pas débuté pour le mieux en première mi-temps face à des Genevois très motivés. Les tirs étaient imprécis et les passes souvent hasardeuses. De plus, tous les rebonds aboutissaient régulièrement dans les mains de l'adversaire. Dans ces conditions, les huit points d'avance acquis à la 12<sup>ème</sup> minute fondirent comme neige au soleil. Versoix prit l'avantage sous l'impulsion de l'ex-Fleurisien Grandjean et de l'opportuniste David. Assez discrets jusqu'à Puthod et Denis mirent enfin leur équipe sur orbite dès la reprise. Quelques jolies combinaisons démantelèrent la défense genevoise, tandis que, dans le même temps, Martin et Courvoisier mettaient dans le mille.

Par ce deuxième succès, Auvergnier a démontré qu'il demeure dangereux pour tous ses futurs adversaires. A. B.

Récapitulons

Groupe 1 Classement: 1. Yverdon 10/18; 2. Etoile Carouge et Orbe 10/13; 4. Onex 10/12; 5. Martigny, Boudry et Leytron 10/11; 8. Rarogne 10/10; 9. Renens 10/9; 12. Montreux et Stade nyonnais 10/8; 14. La Tour-de-Peilz et Malley 10/6; 14. Stade Lausanne 10/4. Prochains matches: Boudry - Stade Lausanne, Rarogne - Yverdon, Onex - Malley, Montreux - Leytron, Martigny - La Tour-de-Peilz, Renens - Etoile Carouge, Orbe - Nyon.

Groupe 2 Classement: 1. Laufen 10/16; 2. Berthoud 10/15; 3. Allschwil 10/12; 4. Old Boys et Delémont 10/11; 6. Soleure 9/10; 7. Boncourt 10/10; 8. Superga 9/9; 9. Fétigny 10/9; 10. Estavayer 9/8; 11. Birsfelden et Breitenbach 10/7; 13. Koeniz 10/6; 14. Derendingen 9/5. Prochains matches: Delémont - Fétigny, Estavayer - Koeniz, Birsfelden - Laufen, Soleure - Allschwil, Old Boys - Derendingen, Breitenbach - Boncourt, Berthoud - Superga.

EMMENBRUCKE SOURIS

Bonne journée pour le chef de file du groupe 3, Emmenbrucke. Tandis que les Lucernois ne faisaient pas le détail avec leurs hôtes de Suhr (5-0), leurs poursuivants devaient lâcher du lest. Oberentfelden abandonnait la moitié de l'enjeu à Giubiasco, tandis que le SC Zoug était battu par son visiteur, Baden. A noter la nouvelle défaite de Morobbia, qui voit ainsi se fossé le séparant de l'avant-dernier se creuser encore, Kriens ayant fait match nul avec Emmen.

Contrairement à ce qui se passe dans les autres subdivisions, le chef de file du groupe 4 est loin d'avoir fait le vide autour de lui. Certes, Schaffhouse a fêté un nouveau succès mais il n'en reste pas moins que trois formations demeurent sur ses talons. Turicum, qui jusqu' alors partageait la première place, se voit rejoint au second rang par son vainqueur, Ruti, et par Vaduz. Kreuzlingen qui a perdu, tout comme Turicum, n'a cependant pas, lui non plus, dit son dernier mot. S'il parvient à gagner son match de retard, il se retrouvera également dans le peloton de deuxième position. Y. I.

billard

Coupe d'Europe juniors

Bronze pour un Neuchâtelois

La Coupe européenne de jeunesse, qui s'est déroulée à Copenhague, s'est fort bien terminée pour l'équipe de Suisse, qui a pris la troisième place, derrière la RFA et la France.

Cette épreuve mettait aux prises onze équipes de trois joueurs, en provenance de neuf nations. L'équipe de Suisse était composée du Neuchâtelois Daniel Streit (Colombier), du Bînois Franco Perrina et du Bâlois Carsten Lohs. Daniel Streit né le 29 septembre 1966, figurait parmi les plus jeunes concurrents, la limite d'âge de cette compétition étant 18 ans révolus. Il mérite donc d'être d'autant plus félicité.



PROMETTEUR. - A 15 ans, le Neuchâtelois Daniel Streit figure déjà parmi l'élite européenne.

motocyclisme

Championnat suisse

Le palmarès de la saison

La commission sportive de la Fédération motocycliste suisse a homologué les classements finals du championnat suisse 1981.

Deux champions proviennent de la région. Ce sont le Neuchâtelois Patrick «Kiko» Aeby (Les Hauts-Geneveys), vainqueur de la catégorie 350 cmc, et le Valdois Jean-Jacques Loup (Montmagny), champion de la catégorie 125 cmc «enduro». Voici les classements:

ROUTE

125 cmc: 1. Michel Moret (Petit-Lancy) 108 p.; 2. Rolf Ruettimann (Zoug) 76; 3. Peter Sommer (Dierfurt) 65. 250: 1. Patrick Schmalz (Cugy) 80; 2. Walter Kundert (Siebenn) 80; 3. Peter Fuhrmann (Uster) 53. 350: 1. Patrick Aeby (Geneveys) 81; 2. Constant Pittet (Villars-le-Terroir) 71; 3. Thierry Feuz (Ittigen) 66. Formule libre: 1. Gilbert Piot (Cully) 88; 2. Roland Linder (Genève) 71; 3. Yvan Beaud (Albeuve) 55. Side-cars: 1. H.R. Christinat - K. Rothenbühler (Uten-dorf) 72; 2. H. Huegli - H.U. Rufener (Aarberg) 66; 3. L. Casagrande - R. Nydegger (Wiezikon) 49.

MOTOCROSS

Inter solo: 1. Fritz Graf (Graenichen) 125; 2. Walter Kalberer (B-

TRIAL

National: 1. Alexander Stampfli (Aeschi) 135; 2. Nicolas Maitre (Grand-Saconnex) 127; 3. Heinz Schnyder (Bratsch) 91. International: 1. Armin Baerenfaller (Termen) 95; 2. Daniel Hadorn (Le Locle) 81; 3. Bernard Basset (Genève) 80.

ENDURO

125 cmc: 1. Bruno Schmidli (Baden) 76; 2. Roland Aellen (Les Frères) 53; 3. André Tharin (St-Sulpice) 48. Plus de 125: 1. Jean-Jacques Loup (Montmagny) 79; 2. Hans Meister (Granges) 73; 3. Oskar Daetwyler (Entfelden) 50. Plus de 175: 1. Alois Weiss (Zurich) 76; 2. Rolf Ramser (Mendrisio) 56; 3. Walter Frei (Thalwil) 50.

**Prêt personnel? Ecrivez-nous.**

Prêt désiré: Fr. Mensualités: env. Fr.

Nom: Prénom:

Né le: Etat civil: Nationalité:

Rue/n°:

NP/lieu: Depuis quand:

Profession: Revenus mensuels:

Employeur: Date: Signature:

**ORCA**

**Plan crédit Orca.**  
Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 25 81. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS.

**ATTENTION! 32%**

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers

AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc.

et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32% Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usine.

Livraison GRATUITE, installation par nos soins.

**Electro-Service Tél. (038) 25 95 92 le matin**

MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

**armourins**

**Flexy Comprella**

**Conseils pour bas et collants support.**

**Bon Fr. 5.-**

Valable à l'achat d'un article Flexy-Comprella (un Bon par article dès Fr. 20.-)

**VENTE-CONSEILS du 27 octobre au 29 octobre 1981 RAYON BAS**

**Peut-on résoudre votre problème avec de l'argent - Oui? C'est parfait. Nous vous aiderons.**

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

**Oui, j'aimerais un crédit de Fr. \_\_\_\_\_**

Mensualité désirée env. Fr. \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue/No domicile: \_\_\_\_\_ NPA/Lieu: \_\_\_\_\_

ici depuis: \_\_\_\_\_ ne le: \_\_\_\_\_

nationalité: \_\_\_\_\_ état: \_\_\_\_\_

profession: \_\_\_\_\_ civil: \_\_\_\_\_

employeur: \_\_\_\_\_ depuis? \_\_\_\_\_

salaires mensuel Fr. \_\_\_\_\_ revenu conjugal Fr. \_\_\_\_\_

loyer mensuel Fr. \_\_\_\_\_

nombre d'enfants mineurs: \_\_\_\_\_ signature: \_\_\_\_\_

**Banque Rohner**

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

**OFFRES D'EMPLOIS**

**Construisez-vous un avenir solide, vivez une activité passionnante!**

Collaborez avec notre team de vente au développement de nos activités dans le secteur comprenant les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que le Jura bernois. Devenez le

**conseiller à la clientèle**

chargé d'augmenter le nombre d'entreprises ayant recours à nos conseils de spécialistes en publicité-presse.

Vous êtes un enthousiaste à l'esprit positif qui acceptez tous défis, les considérant comme un enrichissement professionnel et personnel.

Vous bénéficiez de l'appui total de notre organisation de vente et analyse media. Au besoin, vous suivrez une formation adéquate.

De nombreux avantages inhérents à ce poste à responsabilités ainsi que des prestations sociales complètes vous sont offertes.

Votre domicile: de préférence Neuchâtel et environs.

Nous attendons vos offres manuscrites accompagnées des documents usuels ainsi que d'une photo. Elles seront examinées rapidement et avec toute la discrétion d'usage.

**ofa** Orell Fussli Publicité S.A. Direction régionale romande Bel-Air Métropole 1 1002 Lausanne

GARAGE DE NEUCHÂTEL CHERCHE

**VENDEUR D'AUTOMOBILES RESPONSABLE**

pour la vente de voitures et véhicules utilitaires légers d'une marque de renommée mondiale en pleine expansion. Salaire selon capacité.

Faire offres sous chiffres BB 2057 avec curriculum vitae et photographie au bureau du journal.

**JOLIAT - Intérim EMPLOIS ENGAGE**

personnel qualifié toute branche du bâtiment et de l'industrie mécanique, Suisse ou permis valable.

Fausse-Brayes 19 Neuchâtel 038/24 21 88

L'hôpital du district de Courtelary à Saint-Imier cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

**une (un) infirmière (ier)-chef**

pour assurer la direction des soins infirmiers.

**Tâches principales:**

- Organisation et surveillance des différents services de soins de l'hôpital.
- Engagement du personnel en collaboration avec la direction.
- Assurer la liaison entre les médecins, les services hospitaliers et les malades.
- Relations avec les écoles en soins infirmiers.
- Achats et gérance du matériel médical et des médicaments.
- Collaboration à la planification de l'agrandissement de notre établissement.

**Exigences:**

- Diplôme d'infirmière (ier) en soins généraux et si possible diplôme de l'école supérieure d'enseignement infirmier de la Croix-Rouge suisse.
- Quelques années de pratique.
- Langue maternelle française avec bonnes connaissances de la langue allemande.

**Offres:**

- Travail intéressant et indépendant dans un hôpital de district de 104 lits.
- Salaire selon le barème cantonal bernois.
- Possibilité de logement dans notre nouvel immeuble du personnel.

Pour tous renseignements complémentaires ou visite de l'établissement, prière de contacter la direction de l'hôpital, tél. (039) 42 11 22.

**Les offres manuscrites avec curriculum vitae, références, photographie et copies de diplômes et certificats seront adressées à la direction de l'hôpital du district de Courtelary, 2610 Saint-Imier jusqu'au 31.12.1981.**

**MEDIA**

Engage personnel pour l'industrie et le bâtiment pour travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.

Tél. Bienne (032) 23 66 33 Lausanne (021) 20 40 77

**MIKRON**

cherche

**EMPLOYÉ DE PLANNING**

**Fonctions:**

- Lancement
- Planification des machines en commande
- Surveillance des délais

**Exigences:**

- Apprentissage de mécanicien
- Formation EST ou équivalente
- Connaissances des langues

Mikron Haesler S.A. fabrique des machines d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale et vend dans des secteurs très divers: automobile, appareillage, robinetterie, serrurerie, etc. La haute technicité de nos produits offre un très large éventail de travaux intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef de personnel, Monsieur J. Chenaux.

**MIKRON HAESLER S.A.**

Fabrique de machines-transferts  
2017 Boudry - Tél. (038) 44 21 41

**VOTRE ARGENT BIEN PLACÉ**

**7%**

**6¾%**

**6½%**

Obligations de caisse de 3 et 4 ans

Obligations de caisse de 5 à 6 ans

Obligations de caisse à 7 et 8 ans

*Les taux sont à la hausse.*

**CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS**

Nous cherchons pour notre atelier de fabrication:

**un mécanicien ouilleur**

ou

**un mécanicien de précision**

ayant de l'initiative, pour s'occuper du réglage et de l'entretien de nos machines. Logement éventuellement à disposition. Se présenter sur rendez-vous.

**GALVANOVER S.A.**  
Les Verrières  
Tél. (038) 66 16 22.

**Voitures de tourisme dès Fr. 34.- par jour**

y compris 50 km (p. ex. Fiat 127)

Tél. 038/25 02 72 (Garage des Falaises S.A.)

**AVIS** Location de voitures Camionnettes Leasing

Boucherie du Landeron cherche pour entrée immédiate ou à convenir

**1 garçon boucher**

**1 vendeuse pour le magasin**

connaissant la branche. Salaire selon capacités. Ecrite ou téléphoner à Boucherie Di Matteo 2525 Le Landeron Tél. (038) 51 33 48.

**AMAG**

**OFFRE D'ACTUALITÉ:**

véhicules d'occasion AMAG 5 étoiles, état impeccable, faible kilométrage, prix modiques.

Jeetta GLI, toit ouvrant	80
Jeetta GLI, toit ouvrant	81
Jeetta GLI, toit ouvrant	80
Jeetta GLS	80
Jeetta GL	80
Golf GTI	79
Golf GLS 1500	80
Golf GLS 1300	80
Golf LS 1500	77
Derby GLS-2	80
Passat Variant GLS	80

... et beaucoup d'autres

Heures d'ouverture: tous les jours de 08.00 à 12.00 heures et de 13.30 à 19.00 heures. Le samedi, de 09.00 à 17.00 heures.

Vous êtes

**couvreur**

nous vous offrons un salaire élevé.

Tél. 24 31 31 28500-36

**VÉHICULES A MOTEUR**

A vendre de particulier

**Opel Rekord 1900**

Expertisée, Fr. 2200.- Tél. (038) 25 26 03, dès 19 h 30. 34771-42

A vendre

**Peugeot 104**

Expertisée 5.81 80.000 km, excellent état. Fr. 2700.- à discuter. Tél. (038) 41 31 31. 47543-42

A vendre

**caravane**

très bon marché avec auvent. 1 grand coffre en bois

Tél. (038) 24 41 73, à midi. 34724-42

**ACHAT TOUTES VOITURES DES 1973 PAIE IMMEDIAT - CASH - (08.00 h - 21.00 h)**

**AUTO KLÖTI PUIDOUX-CHEXBRES**

24772-42

A vendre

**CITROËN GSA PALLAS**

5 vitesses, modèle 9.80, gris métallisé. Seulement 29.000 km. Expertisée. Garantie. Fr. 245.75 par mois sans acompte. 34768-42

U. Hänni 2575 Täuffelen Tél. (032) 86 27 45. 28128-42

A vendre

**CITROËN GS 1015**

1976. Expertisée, 60.000 km, Fr. 3000.- Tél. 42 28 60. 47556-42

A vendre

**bateau**

de promenade ou de pêche avec moteur 4 CV, long. 4,10 m, très bon état. Fr. 1800.- Tél. 51 17 23. 34796-42

**AMAG OCCASIONEN BIENNE**

A la nouvelle route de Berne

Tél. 032/25 13 13

Urgent nous cherchons pour satisfaire à la demande de notre nombreuse clientèle

**SUBARU OCCASIONS**

Reprise à des prix sans concurrence.

Garage Schürch U. Chézard, tél. (038) 53 38 68 agent officiel SUBARU

## CONFÉDÉRATION

## Adolescents difficiles

## Le Fonds national subventionne une étude sociologique zuricoise

Blousons noirs, voyous, « hooligans », autant de noms pour désigner ceux qui dans tous les pays et à toutes les époques se livrent à ce qu'il est convenu d'appeler la délinquance juvénile. S'agissant de délits légers tels que petits larcins, actes de vandalisme occasionnels ou resquille systématique dans les transports publics, les sociologues préfèrent parler de comportement déviant. L'importance sociale de ce problème n'est toutefois pas à négliger, surtout lorsque ce comportement de délinquance s'accompagne, comme c'est souvent le cas, de consommation d'alcool ou de drogue.

C'est pour tenter de mieux comprendre ce phénomène de déviance qu'une sociologue de l'Université de Zurich, Marlies Buchmann, en collaboration avec l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme à Lausanne, lui a consacré une vaste étude dans le cadre du programme de recherche du Fonds national sur les problèmes d'intégration sociale en Suisse.

Il s'agit de ce que les spécialistes appellent une étude longitudinale, c'est-à-dire qui suit au cours du temps l'évolution d'un groupe cible par comparaison avec celle d'un groupe de contrôle. Deux groupes formés chacun de 119 jeunes des deux sexes et habitant différentes régions du pays ont ainsi été soigneusement choisis de manière à ce que chaque membre d'un groupe ait son équivalent dans l'autre, au point de vue de l'âge, de l'origine sociale, de la profession et des principales autres caractéristiques sociologiques. La principale différence résidait dans le fait que les uns avaient des contacts avec une organisation s'occupant de cas déviants (Tribunal des mineurs, service de protection de la jeunesse, par exemple), alors que les autres n'en avaient pas.

Trois entretiens successifs, à six mois d'intervalle, avec chacun de ces jeunes, déviants ou non, ont permis aux chercheurs de leur poser toute une série de questions sur leur situation sociale actuelle, leur vie passée, leurs loisirs et leurs rapports familiaux, ainsi que sur certains traits de leur personnalité. Mis en confiance, les adolescents étaient également et surtout, invités à analyser leur propre situation du moment et à révéler tout ce qui dans leur comportement pouvait être considéré comme « déviant »: petite délinquance, consommation de drogue et abus d'alcool, notamment.

L'analyse des données recueillies lors de ces entretiens montre que le développement d'un comportement déviant chez les jeunes peut être considéré avant tout comme un phénomène transitoire. Nombreux sont en effet les problèmes à résoudre à cet âge de la vie: détachement progressif de la famille, choix professionnel, définition des buts et objectifs à atteindre, c'est-à-dire, en fin de compte, la recherche d'une identité propre. Il en résulte incon-

testablement un sentiment d'insécurité, explique Marlies Buchmann. Le phénomène de déviance et de délinquance juvénile serait ainsi lié à la position de non-pouvoir des jeunes dans la société.

Les difficultés scolaires et familiales contribuent de toute évidence à aggraver cette tendance. L'existence d'incompréhensions et de « distance émotionnelle » avec les parents ne sont d'ailleurs pas les seuls éléments négatifs sur le plan de la vie familiale: dans un milieu inactif et peu stimulant les jeunes n'acquiescent pas la faculté de structurer leurs activités, ce qui engendre l'enlaid et peut conduire parfois à la déviance.

Les résultats de cette étude mettent en tout cas en évidence l'importance de la situation sociale présente et de la vie passée des jeunes délinquants, dont le principal impératif est d'arriver à résoudre leurs problèmes d'identité. Il se révèle en effet que plus les adolescents apprennent à s'accepter eux-mêmes, moins ils font état de comportements relevant de la petite délinquance.

L'évolution des réponses aux questionnaires en fonction du temps a révélé une nette diminution du comportement déviant, au sein des deux groupes. Ce qui signifie que les jeunes délinquants faisaient moins de bêtises mais aussi que les autres avaient également encore moins tendance à en faire qu'apparaissant. Dans les deux cas cette évolution correspondait à une augmentation chez le jeune de l'estime de soi-même et à une meilleure prise en charge de sa propre identité.

## MOINS DE BÊTISES MAIS PLUS D'ALCOOL !

Le résultat le plus spectaculaire de ces recherches est sans doute que l'amélioration au niveau du comportement s'accompagne d'une augmentation sensible de la consommation d'alcool, surtout chez les jeunes déviants, mais aussi, quoique dans une moindre mesure, chez les autres. Selon Marlies Buchmann cette consommation accrue s'explique de deux façons: d'une part elle constitue l'un des symptômes du passage à l'état adulte, mais d'autre part elle peut aussi jouer un rôle non négligeable de compensation. Ce qui explique

sa progression beaucoup plus nette chez les délinquants repentis que chez les non-délinquants.

Si les jeunes déviants en train de régler leurs problèmes d'identification tendent donc peu à peu vers un retour à la normale, quitte à ce que ce soit au prix d'un recours à la drogue légale qu'est l'alcool, ceux qui restent enfermés dans leurs problèmes et qui ne trouvent pas leur identité, deviennent au contraire facilement récidivistes. Leur comportement déviant les pousse de plus en plus vers la délinquance et ils n'arrivent pas à sortir de cette phase critique, dont la nature transitoire dans l'immense majorité des cas est par ailleurs largement démontrée par cette étude zuricoise.

A cet égard, le rôle des organisations s'occupant des cas déviants a parfois été mis en cause. Le contact des jeunes délinquants avec le tribunal des mineurs ou de protection de la jeunesse ne conduirait-il pas à une consolidation de la déviance?

Les résultats de cette étude qui ont déjà été communiqués au Fonds national de la recherche scientifique montrent qu'il n'en est rien et que le contact avec une organisation de ce genre n'est pas ressenti comme quelque chose de dégradant par les jeunes déviants. En revanche, la réaction du milieu social exerce une certaine influence. L'acquisition de l'estime de soi-même, si importante pour franchir avec succès l'étape difficile de l'adolescence, se trouve bien sûr compromise lorsque l'opprobre de l'entourage tend à isoler le jeune délinquant qui se retrouve alors seul face à ses difficultés.

La répression sans nuance et le rejet ne sont donc pas de mise face aux comportements déviants suscités par l'apparition de problèmes qui se posent avec plus ou moins d'acuité à tous les adolescents, même si la majorité d'entre eux les surmontent avec une relative facilité.

En dépit des progrès matériels réalisés par notre civilisation, on aurait en effet tort de penser qu'il est désormais plus facile de passer sans dommage cette période cruciale de l'adolescence, remarque la sociologue zuricoise. A bien des égards la situation des jeunes est au contraire plus difficile, aujourd'hui que par le passé, notamment en raison d'une certaine crise des valeurs sociales, d'un manque de buts dans la vie ainsi que des problèmes actuels de l'emploi et du logement. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'il faut situer les mouvements qui agitent la jeunesse, bien qu'ils constituent à l'évidence un phénomène infiniment plus complexe que les quelques symptômes de déviance et de délinquance dont ils s'accompagnent parfois. Philippe STROOT

## Budget de la Confédération pour 1982 : de sombres perspectives

BERNE (ATS). - Même si tous les projets d'économies et de nouvelles recettes de la Confédération - taxe poids lourds, ICHA sur l'énergie, impôt sur les banques - étaient réalisés dès 1983, il resterait en 1985 un déficit de plus d'un demi-milliard de francs. C'est ce que l'on peut lire dans le message que le Conseil fédéral a publié lundi concernant le budget 1982 de la Confédération.

Le budget 1982 - les principaux chiffres sont connus depuis le début du mois d'octobre - prévoit un déficit de 1120 millions de francs. Les recettes sont estimées à 17.805 millions, les dépenses à 18.925 millions. Grâce à l'augmentation simultanée des dépenses et des recettes, cette perte a pu être maintenue dans les limites du plan financier. Mais, à en croire les chiffres que le Conseil fédéral publie dans son message adressé aux Chambres - elles examineront le budget en décembre -, la situation se détériorera très rapidement si de nouvelles mesures ne sont pas prises. En effet, le renchérissement est considéré comme l'une des principales causes des futures difficultés financières de la Confédération. Or, le surcroît de dépenses dû à l'inflation n'est compensé qu'à raison de la moitié ou des trois quarts par l'augmentation des recettes découlant de ce même phénomène.

Si la caisse fédérale devait se contenter de ses ressources actuelles, le déficit passerait à 1,66 milliard en 1983, 2,11 milliards en 1984 et 2,63 milliards en 1985. Notons à ce propos que les économies dues à

la suppression ou à la réduction des quotes-parts des cantons aux droits de timbre et au bénéfice net de la Régie fédérale des alcools sont limitées à 1885. Pour ralentir cet accroissement des déficits, la Confédération compte avant tout sur la prorogation de son régime financier (ICHA et impôts fédéraux directs), projet qui sera soumis au peuple le 29 novembre prochain. Il en résultera pour la Confédération une augmentation des recettes de 570 millions en 1983, de 310 millions en 1984 et de 340 millions en 1985.

## PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE

De plus, le Conseil fédéral prépare actuellement un « programme complémentaire » destiné à remplacer la réduction linéaire de 10 % des contributions fédérales (mesure limitée à 1983). Ce projet contient des allègements ponctuels et durables dans le domaine des contributions fédérales et supprime certaines subventions minimales et peu rationnelles. Dès 1984, il permettra à la Confédération d'économiser 360 millions par année. Compte tenu donc du nouveau régime financier et de ce programme, le déficit de la Confédération serait de 1,09 milliard en 1983, de 1,44 milliard en 1984 et de 1,93 milliard en 1985.

Trois projets de nouveaux impôts sont actuellement sur la table des Chambres fédérales. La taxe sur les poids lourds dans sa version originale devait dès 1985 rapporter

350 millions par an à la caisse fédérale. Notons que le projet adopté au début de ce mois par le Conseil national ramène cette recette à 200 millions environ. En outre, l'ICHA frappant les agents énergétiques - mazout, électricité, gaz - produirait 240 millions en 1983 et 350 millions les années suivantes.

AU CAS...

D'autre part, les recettes provenant du projet d'impôt anticipé grevant les intérêts des avoirs fiduciaires auprès des banques sont estimés à 250 millions par an. Enfin, le premier « paquet » de mesures de la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons allégerait la charge de l'Etat central de 220 millions environ.

Au cas où tous ces impôts devaient passer la rampe du Parlement sans trop perdre de leur substance, le déficit de la Confédération se situerait entre 500 et 700 millions de francs pour les années 1983 à 1985.

Ces perspectives financières peu réjouissantes amenuisent considérablement la marge de manœuvre de la Confédération. D'où la conclusion du Conseil fédéral: « Nous veillerons plus que jamais à ce que, tant dans le domaine des tâches existantes que dans celui des nouveaux engagements, on réalise seulement les projets absolument indispensables et à ce que le volume des dépenses obligatoires ne cesse pas toujours plus notre liberté d'action ».

## Statues chinoises présentées en Suisse : une supercherie ?

Les cinq guerriers et les deux chevaux grandeur nature de l'empereur chinois Shi Huan Di, qui a vécu il y a 1200 ans, faisaient partie du lot de 1500 statues découvertes en 1974 lors de fouilles archéologiques. Ces pièces ont été présentées au cours d'une exposition itinérante dans plusieurs localités suisses grâce à l'appui d'un groupe de grands magasins. S'agit-il de faux ? Les nombreux visiteurs (plus de 130.000 à Lugano, 300.000 à Genève, plusieurs dizaines de milliers à Emmen et à Bâle où se trouve actuellement l'exposition) se seraient en effet déplacés pour admirer des copies.

Au cours de l'inauguration de cette exposition au « shopping-center » d'Emmenbrucke, M. Philippe Nordmann avait précisé que la valeur assurée des statues était de 21 millions de francs. Il s'agissait, selon le responsable du

groupe « Manor », de statues originales faisant partie des découvertes faites en 1974. Jamais, au cours de la campagne de presse, il n'avait été question de copies. M. Joseph Esterhazy, directeur du « shopping-center » d'Emmen, était sidéré en apprenant la nouvelle au cours du week-end: « Je ne crois pas que cette nouvelle corresponde à la vérité. On m'a toujours dit qu'il existait des certificats d'authenticité ».

Quant aux responsables du Kunsthaus de Zurich, ils sont formels lorsqu'ils déclarent: « Les guerriers et les chevaux, exposés dans plusieurs grands magasins suisses, n'ont rien à faire avec l'exposition chinoise montrée chez nous. Selon le ministère de la culture en Chine, les guerriers et les chevaux, exposés dans des grands magasins européens, ne sont que des copies, copies qui ont été réalisées par une maison spécialisée à Hong-kong ». Des dizaines de milliers de personnes avaient admiré cette exposition.

M. PHILIPPE NORDMANN : « RISIBLE »

Interrogé lundi, M. Philippe Nordmann, organisateur de l'exposition, n'a pas tardé à prendre position. Répondant à nos questions, le responsable a précisé que les « allégations du Kunstmuseum zuricois étaient erronées et risibles ». Les statues, admirées par des dizaines de milliers de Suisses, viennent de Chine. Elles sont authentiques et elles ont été restaurées depuis leur découverte en 1974. « Pour qu'une assurance se décide à assurer une somme de 21 millions de francs, il faut bien qu'il s'agisse de pièces authentiques et non de faux », a précisé M. Philippe Nordmann.

D'autre part, les ambassadeurs de Chine étaient présents lors de l'inauguration, ce qu'ils n'auraient jamais fait s'il s'agissait - a précisé

Entretemps, les opposants de la région ne vont toutefois pas rester inactifs. Ils sont décidés à en appeler à la population pour notamment renforcer la pression politique.

le porte-parole du groupe Manor - de faux. Pour M. Philippe Nordmann, cette campagne est regrettable, ceci d'autant plus que de grands efforts avaient été demandés à la presse parlée et écrite.

E. E.

## CONFIRMATION OFFICIELLE

L'attaché culturel de l'ambassade chinoise à Berne a confirmé à l'ATS qu'il s'agissait effectivement de copies. Cette information n'aurait cependant été fournie que très récemment. « De source officielle ». Pour sa part, l'attaché culturel avait également cru jusqu'à ce démenti qu'il s'agissait d'originaux, devait-il encore ajouter.

## M. Leutwiler bientôt à la tête de la BRI ?

BERNE (ATS). - M. Fritz Leutwiler, président du directeur de la Banque Nationale Suisse (BNS), a de grandes chances d'être le nouveau président de la Banque des règlements internationaux à Bâle, estime le « Financial Times ». L'actuel président du BRI, M. Jelle Zijlstra, va renoncer à son mandat à la fin de l'année du fait qu'il quitte la présidence de la Banque centrale des Pays-Bas. Le Conseil d'administration de la BRI choisira le successeur de M. Zijlstra soit lors de sa réunion du 10 novembre prochain, soit lors de celle du 8 décembre.

Un porte-parole de la Banque Nationale a déclaré à l'ATS qu'il se refusait à commenter une décision qui sera prise à l'extérieur de la BNS. Il faut relever que si M. Leutwiler était nommé à la présidence de la BRI, cela signifierait qu'il resterait à la tête de la Banque Nationale. En effet, pour être président de la BRI, il faut également être président de la Banque centrale de son pays.

## Kaiseraugst : pas d'offre de renonciation

La lettre adressée le 23 octobre au Conseil fédéral par Energie Nucléaire de Kaiseraugst SA à la teneur suivante:

« Dans sa séance du 16 octobre 1981, le conseil d'administration d'Energie Nucléaire de Kaiseraugst SA a traité en détail les questions posées dans votre lettre du 24 septembre 1981. Il a en outre été renseigné sur l'entretien du 9 octobre 1981 entre la délégation énergétique du Conseil fédéral et sa propre délégation.

Energie Nucléaire de Kaiseraugst SA continue à considérer l'ouvrage comme nécessaire, sûr et sans inconvénient du point de vue de l'environnement. Avoir accepté en 1981 d'entrer en discussion sur la renonciation désirée par le Conseil fédéral n'a jamais signifié que notre demande d'autorisation générale ne devait pas être prise au sérieux. Les partenaires d'Energie Nucléaire de Kaiseraugst SA se sont engagés à assurer l'approvisionnement électrique à l'avenir également, approvisionnement pour lequel la centrale nucléaire de Kaiseraugst doit apporter une contribution importante.

Pour ces motifs, Energie Nucléaire de Kaiseraugst SA ne peut vous soumettre aucune offre de renonciation. Comme vous avez reconnu le besoin d'une centrale nucléaire supplémentaire, nous vous prions de vous engager dans la voie prévue par la loi et d'octroyer sans retard l'autorisation générale pour la centrale nucléaire de Kaiseraugst ».

## PREUVE DE BESOIN

Le 21 septembre dernier, le Conseil fédéral avait différé une décision qu'il était prêt à prendre quant à l'octroi de l'autorisation générale pour la centrale de Kaiseraugst. Il avait en effet reçu quelques jours plus tôt une lettre de la société promotrice où, tout en maintenant sa demande, se déclarait disposée à négocier sur les conditions d'un retrait de celle-ci. Le gouvernement avait dès lors invité la société à lui faire connaître ses propositions concernant une renonciation au projet. Energie Nucléaire de Kaiseraugst vient donc de décider de n'en rien faire.

Le Conseil fédéral prendra officiellement connaissance de cette décision lors de sa séance de mercredi, a indiqué à l'ATS le vice-chancelier de la Confédération Achille Casanova. Il évoquera sans doute à cette occasion la suite de la procédure. Tous les éléments de décision sont en possession du département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, a précisé le vice-chancelier. Rappelons que le Conseil fédéral a estimé le 21 septembre dernier que la preuve du besoin était apportée pour une centrale nucléaire dans les années nonante.

## LES ADVERSAIRES

La communauté suisse de travail

pour la protection contre l'atome, le Comité d'action du nord-ouest de la Suisse contre l'énergie nucléaire et l'Action pacifiste Kaiseraugst ont souligné, dans un communiqué lundi, « la mauvaise politique de Kaiseraugst SA sur le plan national. Ces opposants ont fait valoir leur position à l'égard de la lettre de Kaiseraugst SA adressée au Conseil fédéral dans laquelle la compagnie dit ne pas vouloir renoncer à son projet.

Les organisations d'opposants estiment encore que moyennant une renonciation volontaire avec exposé de demande de dédommagements, Kaiseraugst aurait pu contribuer au maintien de la sérénité des esprits en Suisse, sans que l'approvisionnement fu-

ture en électricité soit mis en danger. Selon toute probabilité, estiment aussi les opposants, le Conseil fédéral accordera l'autorisation générale à la société Kaiseraugst SA.

La balle est donc dans le camp des conseillers fédéraux. La procédure pourrait toutefois bien durer une année et demie, soit jusqu'en 1983. Reste à savoir si à ce moment-là, - une année de renouvellement des mandats, le Conseil des Etats et le Conseil national vont se prononcer.

## ROMANDIE

## Enquête en Valais

## Fonctionnaire cantonal sur la sellette

Une enquête administrative a dû être ouverte en Valais sur les activités annexes d'un fonctionnaire à l'Etat. On sait qu'en vertu du statut des fonctionnaires, un employé engagé à plein temps par l'Etat n'a pas le droit, sauf autorisation spéciale, d'exercer des activités marginales. A la suite de l'interrogatoire de témoins, on apprend aujourd'hui que dans une douzaine de cas des mandats ont été exécutés par ce fonctionnaire, par ailleurs hautement apprécié à l'Etat. L'enquête administrative est aujourd'hui terminée. Ceux qui ont eu la responsabilité de la conduire viennent de remettre tout le dossier au gouvernement qui prendra la décision qui s'impose. Notons que des personnes

ont fait part des derniers temps de leurs doléances du fait qu'en ces années difficiles pour certains, un fonctionnaire leur privait en quelque sorte leur gagne-pain, cela d'autant plus, qu'à moins d'autorisation spéciale, tout travail rémunéré accompli alors qu'on est employé à plein temps à l'Etat est sévèrement sanctionné par l'autorité cantonale, parce que contraire au statut des fonctionnaires.

Le cas de ce fonctionnaire cantonal a soulevé d'autant plus de commentaires dans les milieux intéressés que les pouvoirs publics viennent de revoir la question des titres avec suppression des mandats à ceux n'ayant pas la formation requise. M.F.

## Double affaire de drogue devant le tribunal de Sierre

SIERRE (ATS). - Une double affaire de drogue est venue lundi devant le tribunal d'arrondissement de Sierre. Il s'agit dans les deux cas de trafic de plusieurs kilos de haschisch. Un couple valaisan de Chippis près de Sierre est impliqué dans la première affaire. Dans ce cas le trafic portait sur une vingtaine de kilos. Le procureur a réclamé trois ans de

prison à l'endroit du mari et 18 mois à l'endroit de sa compagne.

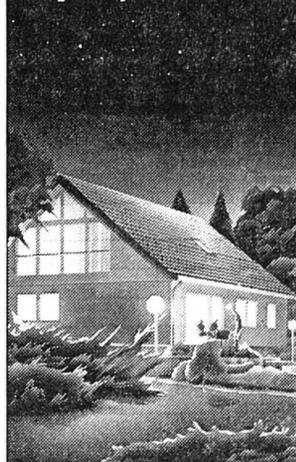
Un récidiviste est impliqué dans la deuxième affaire, le trafic portant dans ce cas sur une douzaine de kilos de « h ». Le procureur a réclamé pour lui une peine de quatre ans de prison. Les deux jugements ne sont pas encore rendus.

## Nouveau président chez les guides valaisans

VIÈGE (ATS). - Un nouveau président a été nommé à la tête des guides de montagne valaisans en la personne de M. Raoul Lovisa. Dimanche en effet, la Société des guides Valaisans a tenu ses assises annuelles à Viège. Durant les trois ans à venir, les destinées de la société qui compte plus de 300 membres seront entre les mains de la section « Dranses-Salvan-Chablais ».

La société projette de créer un fonds de secours dans le but de venir en aide aux familles des guides dans le besoin mais aucune décision définitive n'a été prise à ce sujet.

La lumière crée l'intimité. Philips fait jaillir la lumière.



PHILIPS Les économies d'énergie sous le meilleur éclairage. 27939-80

Pour habiller les garçons - qualité supérieure, prix avantageux

# Junior



## La veste du champion junior

Une veste de ski géniale pour le jeune champion du ski. A l'extérieur, elle est en très beau nylon pour ballons, elle est à épreuve de vent et de pluie. Et de neige. Et dedans, la doublure douillette vous tient au chaud. Il ne reste plus qu'une chose à faire: se mettre en piste.



**Veste de ski**  
(t. 116-128 cm)

**55.-** (L.140-152) 59.-  
(L.164-176) 65.-

Vêtements Frey, Neuchâtel, Passage St-Honoré 2, ☎ 038/25 26 67, Lundi 13.30 - 18.30 ouvert



## BANQUE COURVOISIER S.A.

2000 NEUCHÂTEL  
Faubourg de l'Hôpital 21  
Tél. (038) 24 64 64

# NOS

## taux d'intérêt :

Livrets de dépôt A

4 1/4 %

Livrets de dépôt B

4 1/2 %

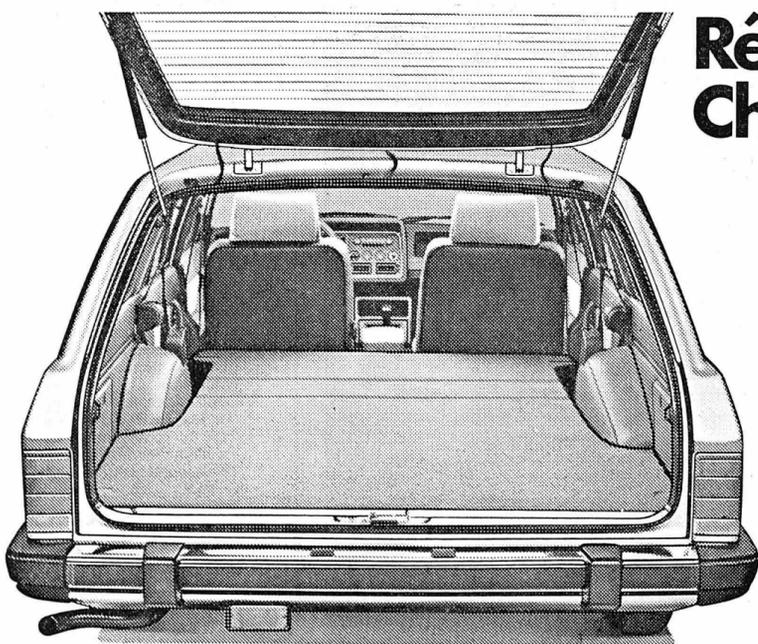
Bons de caisse  
à 3 et 5 ans

7 %

## Réjouissantes perspectives. Chez Ford.

Donnez à votre vie de nouvelles perspectives. Il suffit de relever le hayon d'une Escort, d'une Taunus ou d'une Granada! La gamme des breaks Ford commence dès douze milles francs et s'étend bien au delà des deux mètres cubes de volume de chargement. Elle comprend le côté économique de la «Voiture de l'année» ainsi que la puissance du six cylindres et est sans égale en matière de place, de charge utile et d'équipement.

Voyez les perspectives qui s'ouvrent à vous! Chez votre concessionnaire Ford.

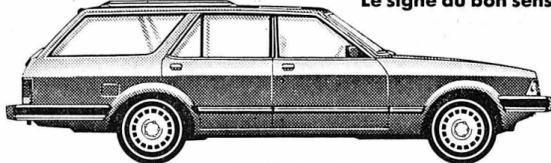
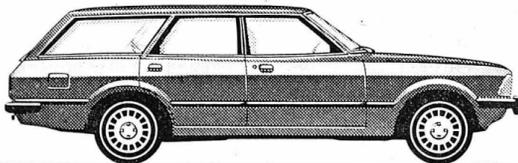
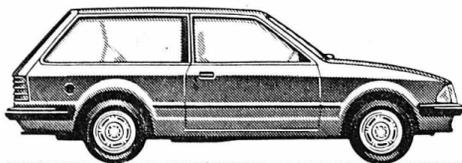


	Break Escort	Break Taunus	Break Granada
Volume utile			
Longueur max.	156,9 cm	190,0 cm	203,9 cm
Largeur max.	102,8 cm	114,0 cm	118,0 cm
Volume max.	1,63 m <sup>3</sup>	1,81 m <sup>3</sup>	2,18 m <sup>3</sup>
Charge utile jusqu'à	535 kg	600 kg	625 kg
Charge remorquée jusqu'à	500 kg	1160 kg	1330 kg
Moteurs/CH	1300 CVH/69 1600 CVH/79	1600 ACT/74 2000 ACT/101 2000 V6/114	2000 ACT/101 2300 V6/114 2800 V6/135 2800i V6/150

Sur demande pour certains modèles, plateforme de levage. Breaks de Ford USA: Mercury Cougar, Ford LTD (8 places).



Le signe du bon sens.



Garage des Trois-Rois S.A. La Chaux-de-Fonds: Boulevard des Eplatures 8, tél. (039) 26 81 81. magasin de vente: Avenue Léopold-Robert 92/Rue de la Serre 102. Neuchâtel: Pierre-à-Mazel 11, tél. (038) 25 83 01. Le Locle: Rue de France 51, tél. (039) 31 24 31.

## ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

### Genève - Lausanne - Neuchâtel - Fribourg - Sion - Delémont

## ATTACHÉ (E) COMMERCIAL (E)

une profession d'avant-garde. Si vous aimez le contact et les relations publiques. Vous gardez votre emploi actuel et vous vous recyclez en soirée, selon votre convenance. Cette méthode vous permet sans risque de préparer votre avenir. Je désire une information gratuite sur votre programme. Nom ..... Prénom ..... Rue N° ..... N° postal/Localité ..... Ecrire ou téléphoner à IBF, Evole 5, 2000 Neuchâtel (038) 25 96 06. 28039-36

### Entreprise commerciale de la place cherche un employé

## technico-commercial de langue allemande

parlant couramment le français, possédant formation complète et expérience dans la branche des machines. Age 25 à 40 ans. Nous répondons à toute offre accompagnée d'un curriculum vitae et de certificats sans lacunes correspondant à cette annonce. Faire offres sous chiffres 28-21848 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel. 28293-36

### SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE DE LA PLACE

## dame ou demoiselle

connaissant bien la comptabilité et tous autres travaux de bureau. Désire personne ayant 3 ans de pratique, au minimum, après apprentissage.

Faire offres sous chiffres CZ 2039 au bureau du journal. 27665-36

## OFFRES D'EMPLOIS

INSTITUT MANAGEMENT ET INFORMATIQUE  
Sainte-Beuve 4 - 1005 LAUSANNE

### Ouverture à NEUCHÂTEL d'un cours de programmeur (euse)

Tous les samedis matin de 8 h à 12 h. Inscription immédiate, nombre de places limité. Pour tous les renseignements : téléphonez-nous.

Sainte-Beuve 4 (Martigny) - Tél. (021) 23 44 84  
27535-36

### Employée de bureau

consciencieuse, aimant les chiffres, est demandée pour date à convenir, par étude de notariat et de gérances immobilières.

Adresser offres manuscrites à Mes R. Dubois et Luc Wenger, notaires, 4, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel. 28041-36

### Vous êtes mécanicien

nous vous offrons un salaire élevé. Tél. 24 31 31 28496-36

Pour intérimer ? - Téléphoner ! Nous cherchons :

### manœuvres

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel 28494-36  
Tél. 038/24 74 14



Bar de la Ville engage pour entrée immédiate ou à convenir

### jeune sommelière

bon gain  
Tél. 25 04 45 dès 19 heures. 26450-36

### Cherchons DÉCORATRICE (EUR)

pour vitrines  
Magasin confection. Tél. (038) 24 32 21. 47545-36

Entreprise du bâtiment cherche

### EMPLOYÉE DE BUREAU

habile dactylographe et en possession d'un CFC pour travail à la demi-journée.

Adresser offres écrites à AA 2056 au bureau du journal. 28125-36

Vous êtes

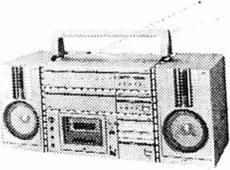
### ménisier

nous vous offrons un salaire élevé. Tél. 24 31 31 28497-36

# JVC

la marque innovatrice

Tout un assortiment HI-FI



**PC5** 5 éléments séparés combinés dans une chaîne Hi-Fi portable de 12,9 kg.

**AMPLIFICATEUR** 2 x 30 watts maximum/30 à 30.000 HZ/Prise pour platine à disques.

**TUNER** OUC/OL/OM/OC prise pour antenne externe.

**DECK** Transport de bande à deux moteurs/commande de bande entièrement logique/recherche automatique/VU-mètres à 5 voyants LED.

**ENCEINTES** Bass-reflex 2 voies/75-17.000 HZ.

Fr. **1290.-**  
AVEC TOUS LES SERVICES DELAY

**DELAY**  
TV-HIFI-VIDEO SA  
NEUCHÂTEL

Rue de l'Hôtel-de-Ville 6  
038/25 27 22

27938-10

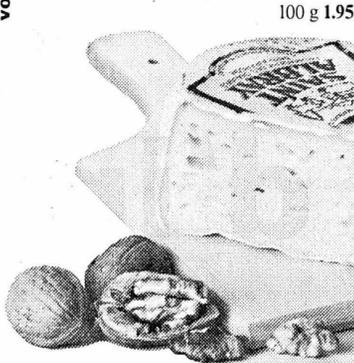
# armourins France gourmande

du 26 octobre au 14 novembre dans nos supermarchés.

à Neuchâtel  
votre innovation

C'est sans doute dans la cuisine que les Français expriment le mieux leur incomparable art de vivre. La France est un pays dont les mets, les vins et les coutumes de la table sont aussi célèbres que la tour Eiffel ou le Louvre. Nous vous invitons à partager avec nous cette petite «balade» gastronomique dans notre pays voisin.

**Fromage Saint-Albray**  
Il est né au pied des Pyrénées. C'est le dessert crémeux de beaucoup de Français. 100 g 1.95



28149-10

85 g 2.95

dès 2.95 (100 g - 655)



**Terrine de Bretagne ONNO**  
Le célèbre hors-d'œuvre du pays des gourmets.  
280 g 6.50 (100 g 2.321)

**Chablis AC, Moreau & Fils, 1979**  
Sec et fruité. Il convient particulièrement bien aux hors-d'œuvre et aux poissons.  
Bouteille de 7 dl 13.90

6.50 (100 g 2.321)

7/10  
13.90

À 100 M DU PARKING DU SEYON

Nous invitons instamment les personnes répondant à des **ANNONCES SOUS CHIFFRES** à ne jamais joindre de certificats ou autres

**DOCUMENTS ORIGINAUX**

à leurs offres. Nous ne prenons aucune responsabilité en cas de perte ou de détérioration de semblables objets.



en plaques, blocs, barres et tubes  
**débitage - usinage**

**JAUSLIN SA** 15, rte de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
(021) 35 41 51

124093-10

**MACHINES À COUDRE**

nouvelles démonstrations, cédées avec très grosse réduction.  
Garantie 10 ans. Sur demande, par tél. envoi 15 jours à l'essai. Occasions (un an de garantie) : Helvella fr. 180.-, Singer fr. 290.-, Elna fr. 350.-, Bernina fr. 450.-. Réparations toutes marques. Facilités, locations.  
Agence **VIGORELLI**  
av. Beaulieu 35, Lausanne.  
(021) 37 70 46.

24821-10

**Centre d'analyse personnelle**

chirologie - graphologie - et astrologie.  
Consultations et cours  
**M.-J. Némitz**  
nouveau bureau à Neuchâtel  
rue du Concert 6  
2<sup>me</sup> étage  
Tél. (038) 24 50 05 et  
(038) 53 48 94.

20722-10

**PHARMACIE DES BEAUX-ARTS**  
Neuchâtel, av. du 1<sup>er</sup> Mars  
(038) 24 24 00

**CI. FAVEZ - pharmacien**

**SPÉCIALISÉ EN**



**PRODUITS VÉTÉRINAIRES POUR PETITS ANIMAUX**

A votre disposition, médicaments vétérinaires et fortifiants pour toutes saisons.

Colliers et poudres antiparasitaires pour chiens et chats. Cures vermifuges d'automne.

Shampoings secs et liquides toutes variétés.

50162-10

**PRO JUVENTUTE**

Les enfants des écoles primaires et préprofessionnelles de la Ville, munis de petits bordereaux, passeront à domicile dès mercredi 28 octobre 1981 pour prendre les commandes de timbres et de cartes.

Le public est prié de bien le recevoir, même s'il arrive que de petits vendeurs frappent plusieurs fois à la même porte.

La plus grande politesse a été recommandée à tous les écoliers et l'ordre leur a été donné de ne pas offrir les timbres dans la rue, les magasins, les restaurants, les banques, les hôpitaux, les maisons de commerce.

Cette année, la date d'émission des timbres PRO JUVENTUTE a été fixée au 25 novembre. Leur validité est illimitée dès le 26 novembre 1981, jour de l'affranchissement autorisé.

**PRO JUVENTUTE - NEUCHÂTEL**

27932-10



**ALDO D'ABBRACCIO**  
Seyon - G  
2800 Neuchâtel  
TÉL. (038) 25 21 59

**RÉFECTIONS DE FAÇADES ET D'APPARTEMENTS**

PRIX MODÉRÉS  
DEVIS SANS ENGAGEMENT

12248-75

**elexa**

Electricité - Téléphone PT  
**NEUCHÂTEL**  
Avenue de la Gare 12  
PESEUX ST-BLAISE CERNIER  
Rue de Corcelles 8 Cd-Rue 39 Rue F.-Soguel 26

17763-75

## Qui songe à l'avenir conduit la voiture de l'avenir.

Après 100 ans de mécanique, les voitures deviennent des machines pensantes, grâce à l'électronique - et qui dit électronique pense immédiatement à BMW. Le traditionalisme en matière de construction automobile se révèle de plus en plus néfaste au progrès. Car il devient évident que les voitures conventionnelles, fussent-elles les meilleures, seront bientôt incapables de satisfaire aux nouveaux impératifs de la circulation. Anticipant l'avenir, BMW a non seulement suivi de près les nouvelles technologies mais aussi collaboré activement à leur développement.

C'est pourquoi BMW est le seul constructeur qui équipe systématiquement ses voitures de série de dispositifs électroniques aussi nombreux que sophistiqués. Car en dépit de la complexité et du nombre croissant des problèmes posés par une circulation toujours plus difficile dans un espace toujours plus restreint, BMW a l'intention d'aider l'automobiliste à conduire sa voiture avec une aisance et une sécurité accrues.

Nous lui donnons dès maintenant d'autres bonnes raisons d'oublier les voitures conventionnelles: les BMW série 7.

Une BMW de la série 7 se distingue non seulement par des performances, une qualité, un comportement routier et une sécurité d'un niveau exceptionnel mais encore par l'injection électronique et aussi, selon le modèle, par l'unité électronique digitale du moteur avec interruption de l'arrivée de carburant en poussée, le réglage automatique d'assiette du pont arrière et, en option, l'ordinateur de bord et le système antiblocage ABS. Sans oublier l'indicateur des intervalles entre les services, le contrôle actif des fonctions, le contrôle de l'énergie et un chauffage réglé, lui aussi, électroniquement.

Une sérieuse comparaison est plus que jamais profitable.

Si vous tenez à une maniabilité et à des performances identiques à celles, par exemple, d'une BMW 735i, vous devez généralement vous résigner à acquérir une voiture de plus grosse cylindrée consommant logiquement davantage, même en version dite économique. Ces quelques données vous permettront de faire des comparaisons valables: 3453 cm<sup>3</sup>, 160 kW/DIN (218 ch), 0-100 km/h en 8,0 sec., consommation (norme ECE) à 90 km/h: 8,6 l/100 km, à 120 km/h: 11,0 l/100 km, en ville: 18,3 l/100 km.

Et comparez par la même occasion l'équipement spécial de série réservé aux modèles BMW série 7 destinés à la Suisse: boîte 5 vitesses, verrouillage central, glaces commandées électriquement, vitres diathermiques teintées en vert, rétroviseurs et serrure côté conducteur chauffants.

Le meilleur moyen d'oublier les voitures conventionnelles, c'est d'essayer une BMW de la série 7.

BMW (SUISSE) SA, Dielsdorf/ZH, et ses 150 agences BMW qualifiées.

1M15281



28108-10

**Beaujolais-Villages AC**  
Domaine de la Chapelle de Vâtre, 1980  
Nous vous recommandons vivement ce Beaujolais-Villages frais et fruité qui peut accompagner pratiquement tous les bons repas.  
Bouteille de 7 dl 7.50

**Château La Fleur St. Bonnet, Médoc AC, 1978**  
(mise au château)  
Un Médoc typique, arrondi et bien charpenté. Excellent millésime 1978. Bouteille de 7 dl 9.90

**Herbes de Provence**  
en petit sac de jute. Mélange aromatique pour les steaks et les rôtis. 150 g 4.95 (100 g 3.30)

**Vinaigre à la Provençale**  
en pichet rustique. Un vinaigre de vin blanc originaire de la Champagne, aromatisé aux herbes de Provence. 7,5 dl 17.90

**Pommery Moutarde de Meaux** dans un pot en grès. Comme toutes les spécialités culinaires de ce pays, la moutarde a aussi une saveur toute particulière. Moutarde de Meaux, gros grains. 480 g 5.95 (100 g 1.239)

**Calvados Père Magloire, 40°**  
Bouteille de 7 dl. Prix spécial 24.90 seul, au lieu de 29.90

**HERBES DE PROVENCE**

**Père Magloire Calvados**

**POMMERY**

**7.5 dl 17.90**

**4.95 (100 g 3.30)**

**5.95 (100 g 1.239)**

**Prix spécial 24.90**

**armourins**  
votre innovation à Neuchâtel

**SACHS DOLMAR**

La nouvelle tronçonneuse Sachs-Dolmar mod. 133-133,85 cc., complète la gamme de ces machines fiables, inusables, économiques, à essence ou électriques.

**Nos prix sont toujours compétitifs pour nos articles importés directement grâce au cours avantageux du change.**

Ecorceuses - Débroussailluses  
Taille-haies - Tarières  
Découpeuses - Treuils, etc.

Habillement et équipement complets pour BÜCHERONS. Tout le matériel forestier.

Catalogue sur demande. Offres et démonstrations sans engagement

**MATERIEL FORESTIER**  
**MAURICE JAQUET SA**

Importateur pour la Suisse romande et le Tessin.

1054 MORRENS Lausanne  
Téléphone (021) 91 18 61

2042 VALANGIN  
Téléphone (038) 36 12 42

**R. BALLMER**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. (039) 22 35 04

**F. JAQUET**  
2114 FLEURIER  
Tél. (039) 61 10 23  
Nombreuses autres agences

28107-10

À 100 M DU PARKING DU SEYON

Plus de 100.000 lecteurs lisent quotidiennement la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL-L'EXPRESS

**BUFFET de la GARE**  
1786 Sugiez

FESTIVAL DE CHASSE  
SAMEDI 31 OCTOBRE  
AU SOIR.....  
AVEC JACKI À LA MUSIQUE  
UN MENU VOUS SERA PROPOSÉ  
RÉSERVER AU (037) 73 14 08  
.....FAM. L. ET J. GUINNARD...



27937-10



**Robe fantaisie**  
polyester-jersey

manches longues, col drapé croisé, ceinture à nouer

gris ou bordeaux

28110-10

du 40 au 46 **59.-**

**La Cité**

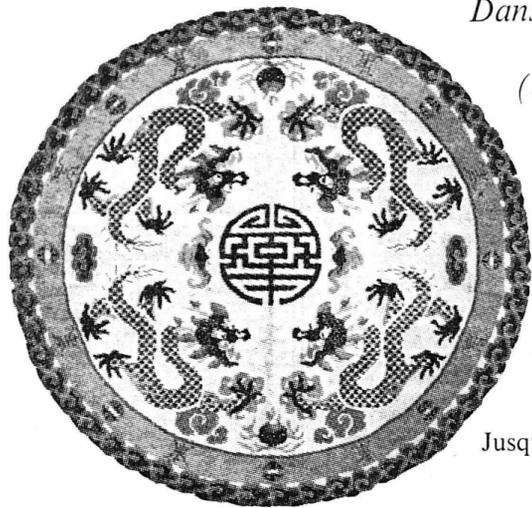


Des tests indépendants le prouvent: Ultra Grip 2 reste nettement en tête de liste.  
La revue allemande «Auto-Zeitung» a même décerné au pneu accrocheur de Goodyear le titre de Roi de la neige.  
Demandez à votre marchand de pneus spécialisé le rapport qui résume les principaux tests faits - entre autres par le TCS - avec les pneus d'hiver.

Et surtout, demandez le pneu accrocheur Ultra Grip 2. Pour être, vous aussi, de ceux qui passent à coup sûr.



La publicité rapporte à ceux qui en font!  
Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01



Dans des locaux plus spacieux  
et entièrement rénovés  
(avec un raffinement extrême)  
près de  
**10.000 TAPIS**  
sont à votre disposition

AVEC GANS RUEDIN...  
...DÉCOUVREZ LA MAGIE  
DE L'ORIENT

Jusqu'au 7 novembre,

**EXPOSITION**

de tous les tapis du livre de E. Gans-Ruedin intitulé « Le Tapis de Chine »

La HiFi de B&O: différente..  
intelligente.



B&O Bang & Olufsen

Le Beocenter 7002 en fait la démonstration probante à la Télévision Suisse. Nous vous offrons la possibilité de le tester chez nous.

**RADIO TV FAVRE**

2000 Neuchâtel - ☎ (038) 25 77 70  
Promenade-Noire 10 28161-10

**SEULEMENT  
70 CENTIMES  
LE MOT!**

C'est le prix d'une

**petite annonce  
au tarif (très) réduit qui**

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

**ÉCRITEAUX** en vente au bureau du journal

# Nouveau: Opel Kadett à moteur OHC 1,6-I-S. La plus spacieuse des compactes devient résolument sportive.

L'initiative Opel a rendu la Kadett encore plus fouguese, plus puissante et plus sportive, avec le nouveau moteur OHC 1,6-I-S.

Désormais, voici une remarquable alternative à la Kadett 1,3-I: une Kadett encore plus puissante, grâce au moteur OHC 1,6-I-S entièrement nouveau, qui réjouira avant tout les conducteurs sportifs. Non seulement par sa fougue, mais précisément par la sobriété que lui a conféré la technique de pointe Opel. Si vous n'avez pas encore essayé la Kadett, c'est le bon moment pour le faire. Kadett 1,6-I-S: 66 kW/90 CV-DIN. De 0 à 100 km/h en 11,5 sec.



**Opel Kadett. La plus spacieuse de sa catégorie. Et désormais encore mieux équipée. Grâce à l'initiative Opel.**

Depuis toujours, la Kadett s'est distinguée par son habitacle spacieux, un agencement et un équi-



pement fonctionnels et complets. Grâce à l'initiative Opel, l'argument «place» est encore plus convaincant. Avec un intérieur rendu encore plus séduisant. Un nouvel habillage des sièges, par exemple, élégamment assorti aux couleurs de tout l'habitacle. Des sièges avant remodelés, pour une assise anatomiquement exacte et encore plus reposante. Et parmi d'autres innovations, un nouveau système de chauffage et d'aéra-

tion, pour une climatisation plus agréable.

En venant détailler ce luxe d'équipement chez votre concessionnaire Opel, le prix avantageux de la Kadett vous semblera encore plus confortable.

17 modèles à choix de Fr. 10'750.- à Fr. 16'100.-.

Consommation selon norme DIN 70030 Kadett avec moteur OHC 1,6-I-S		
90 km/h 6,0 l	120 km/h 8,3 l	en ville 9,7 l

**Opel Kadett. Livrable aussi avec boîte automatique.**

Destinée à ceux qui optent pour une conduite encore plus détendue et délassante, la Kadett s'obtient équipée d'une transmission automatique.

Découvrez l'Opel Kadett. Volant en main chez votre concessionnaire Opel.



L'initiative Opel. Pour le plaisir de conduire.

**Opel Kadett** 

# TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

## SUISSE ROMANDE

- 14.30 TV éducative Les métiers anciens : un moulin à papier
- 16.25 Point de mire
- 16.35 Vision 2 A revoir : Si on chantait, la nouvelle émission de Bernard Pichon, à travers les rues de Grandvaux
- 17.25 4,5,6,7... Babibouchettes
- 17.35 L'enfance de Dominique L'homme au visage peint
- 18.00 Téléjournal
- 18.05 Il faut savoir Cinq minutes de solidarité
- 18.10 Petits plats dans l'écran Tourte au boeuf
- 18.35 L'Histoire en papier Pontiac
- 18.55 Un jour, une heure Les actualités régionales
- 19.10 Mister Magoo Mountain Man Magoo
- 19.30 Téléjournal
- 19.50 Quadrillage Le jeu des lettres

## 20.10 Guerre en pays neutre

Scénario de Michel Legris inspiré de «Genève appelle Moscou»  
2. Anna réalisé par Philippe Lefèvre

## 21.10 Noir sur blanc

La magazine littéraire de Maurice Huelin présenté par Jacques Bofford qui reçoit: Anthony Burgess, Hervé Bazin, Evelyne Sullerot et Jacques Mercanton

## 22.10 Téléjournal

- 22.20 Mademoiselle, enfin Film de Dominique Lambert

## FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.45 Féminin présent Les après-midi de T F 1
- 14.25 Anna Karénine 4. A l'époque des moissons, Lévine partage la vie des paysans. Il va rendre visite à Dolly qui cherche à le persuader de l'amour de Kitty. Mais lui ne l'aime pas
- 15.20 Féminin présent
- 17.25 Croque Vacances
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 Un, rue Sésame
- 18.50 Avis de recherche
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les paris de T F 1
- 20.00 T F 1 actualités

## 20.30 La double vie de Théophraste Longuet

d'après Gaston Leroux réalisé par Yannick Andréi

## 22.00 L'enjeu

Magazine de l'économie proposé par François de Closets

## 23.15 T F 1 dernière

## FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 La colombe du Luxembourg (2)
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame A vos muscles
- 15.05 L'échange 5<sup>me</sup> et dernier épisode
- 16.10 Pablo Ruiz Picasso A l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste
- 17.20 Fenêtre sur... Amours noires, humour tendre, amour en quête, humour en tête
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les gens d'ici
- 20.00 Antenne 2 journal Dossiers de l'écran
- 20.40 Parole d'honneur film de Mel Damski L'histoire d'un journaliste d'une petite ville américaine qui refuse de « citer ses sources », alors qu'il enquête sur un crime crapuleux
- 20.45 Débat Aspect du métier de journaliste : sources et secret professionnel
- 23.30 Antenne 2 dernière

## FRANCE 3

- 17.00 F R 3 Antiope
- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Ulysse 31
- 20.00 Les jeux à Toulon

## SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 Per i più piccoli
- 18.05 Per i bambini
- 18.15 Per i ragazzi
- 18.45 Telegiornale
- 18.50 Buongiorno Dr Bedford La disperazione di Jenny
- 19.20 A conti fatti Per i consumatori
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Ritratto di Dora di Hélène Cixous Regia di Sandro Bertossa
- 21.55 Orsa maggiore Temi e ritratti
- 22.45 Telegiornale
- 22.55 Notizie sportive

## ALLEMAGNE 1

- 10.00 Heute. 10.03 Vater unser. 10.45 Marya Sklodowska-Curie. Dokumentarfilm. 12.10 Aus Forschung und Technik. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.10 Tagesschau. 16.15 Per Adresse: Nassauer Hof - Ein Wiesbadener Luxushotel. 17.00 Von der Erde zum Mond - Zeichentrickfilm nach Jules Verne. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Eine amerikanische Familie (1) - Harte Tage. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Eine amerikanische Familie (2). 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Alles oder nichts. Stan Laurel und Oliver Hardy. 21.00 Panoram. 21.45 Dallas (1). - Der Sturz. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Harry Belafonte zu Gast bei J. Fuchsberger. 0.00 Tagesschau.

## ALLEMAGNE 2

- 10.00 Heute. 10.03 Vater unser - Das Wunschkind. 10.45 Marya Sklodowska-Curie. - Dokumentarfilm von Franz Geiger. 12.10 Aus Forschung und Technik. 12.55 Presseschau. 13.00 Heute. 16.30 Mosaik. Für die ältere Generation. 17.00 Heute. 17.10 Kompass - Oberflächen (2). 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Tom und Jerry. 18.57 ZDF - Ihr Programm. 19.00 Heute. 19.30 Bring' mir bei, Ceilene! - Komödie von Maria Pacôme - Aufführung der Kleinen Komödie, München. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Alltag in der DDR: Familie Menevill in Satow (Mecklenburg). Bericht. 22.05 5 nach 10 - Entwicklungshilfe - Ein Fass ohne Boden? Anschl.: Heute.

## AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALLEMAGNE 1

- Inf. toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.35 Sports. 6.58 Minute océanique. 7.30 Titres. 8.10 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022-21 75 77), avec à : 9.03 La gamme. 9.30 Saut-mouton. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: Ebène. 11.30 Chaque jour est un grand jour, avec à : 12.20 La pince. 12.30 Journal de midi, avec à : 12.45 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps. 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.15 Actualités régionales. 18.25 Sports. 18.30 Le Petit Alcazar. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 env. Les dossiers de l'actualité + Revue de la presse suisse allemande. 19.30 Le Petit Alcazar (suite). 20.00 La chanson devant soi. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit: Des ailes sous la terre (fin). d'Isabelle Guisan (Auteurs suisses à l'antenne). 22.55 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

## RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- 7.00 RSR 2 présente... 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Informations. 9.05 Le temps d'apprendre, avec à 9.05 Chronique permanente sur l'éducation en Suisse. 9.15 Regards sur la Biennale internationale de la langue française. 9.35 Cours de langues par la radio: italien. 10.00 Culte solennel, à l'occasion de l'ouverture du Synode. 11.30 env. (S) Petit concert de chambre. 12.00 (S) Vient de paraître. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.30 (S) Stéréo-balade. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-Musique. 17.00 Informations. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 17.50 Jazz line. 18.30 Sciences au quotidien. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 RSR 2 présente... 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques: Les trois visites du D' Sebergo, de M. Buentzli; Entretien avec Michel Buentzli. 22.15 (S) Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

## RADIO ROMANDE 2

- 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 14.00 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages de J. Strauss, Lehár, Millocker, Suppé, Smetana, Verdi, Tchaikovsky, Borodine. 15.00 Tube hier, succès aujourd'hui. 16.05 Musique pour un invité: Helmut Kindler, éditeur. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre. 20.10 Musique populaire. 21.30 Le coin du dialecte. 22.05 Hits internationaux. 23.05 Jazztime. 24.00 Club de nuit.

## ALÉMANIQUE 2

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am, dam, des. 9.30 Follow me (5). 10.00 Materie und Raum. 10.30 Charley's Tante. 11.55 Wunder der Erde - Kap der Guten Hoffnung. Dokumentation. 12.15 Seniorenclub. 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Die Sendung mit der Maus. 17.55 Beethoven. 18.00 Made in Austria. 18.30 Wlr. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreich. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Strassen ohne Ende: Wird Oesterreich zubezogen? 21.00 Wachs das Theater (7). 21.50 Videotek: Nachsaison. Komödie von H. Asmoldi - Regie: Herbert Fuchs. 23.20 Nachrichten.

## ALÉMANIQUE 1

- Inf.: 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 1

# 9600.-



Ce que la Renault 5 vous offre pour 9600.-. Un moteur de 845 cm<sup>3</sup>/36 ch qui se contente de 5,4 l/100 km à vitesse constante de 90 km/h (norme ECE).

Un confort routier inégalé dans cette catégorie, grâce à la traction avant, aux 4 roues indépendantes et à la suspension à grand débattement. 5 places, un habitacle de sécurité très confortablement équipé et un accès aisé au plan de chargement grâce au grand hayon.

## Renault 5

Renault. N°1 en Europe. N°1 en économie.

1 an de garantie, kilométrage illimité. 5 ans de garantie anticorrosion Renault ACP5.

# armourins

voilà votre innovation à Neuchâtel

Rien de plus agréable pour bien dormir qu'un duvet, extra-léger, souple, chaud, enveloppant et régulateur de température. Idéal pour «dormir à la nordique». Nous avons le plus grand choix de duvets de première qualité. N'hésitez pas à nous demander conseil!

Quelques exemples:

Duvet garni de duvet d'oie blanc de première qualité. Ce qui se fait de mieux.  
160 x 210 cm (1000 g) 798.-  
200 x 210 cm (1200 g) 990.-

Duvet «Happy night» (Princesse), garni de duvet d'oie mi-blanc.  
160 x 210 cm (1500 g) 498.-  
200 x 210 cm (1900 g) 650.-

Duvet garni de duvet gris clair légèrement mélangé à de la plume.  
120 x 160 cm (1000 g) 179.-  
160 x 210 cm (1800 g) 298.-  
200 x 210 cm (2300 g) 398.-

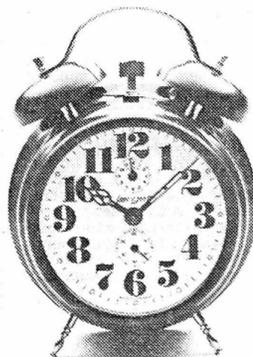
Parure de lit, «Tamino» de Schlossberg, aux impressions raffinées. 100% percale coton. Brun clair, vert clair ou vieux rose. Taie d'oreiller 60 x 60 cm. 22.90  
Fourre de traversin 60 x 90 cm 27.90  
Fourre de duvet 160 x 210 cm 119.-  
Fourre de duvet 200 x 210 cm 139.-

Grand choix de draps housses Schlossberg en jersey assortis, à partir de 49.50

## Bon

Vous recevrez gratuitement ce réveil à l'achat d'un duvet de 160 x 210 cm, pour «dormir à la nordique».

Grand Passage, Innovation, Armourins, Printemps, Jolimidi Bienné



## Dormez bien ... Nous vous réveillerons!



Daunny®

À 100 M DU PARKING DU SEYON

Temple du bas - Neuchâtel  
Vendredi 30 octobre à 20 h 30  
**CONCERT**

par la fanfare de l'Ecole de recrues  
inf. Mont. 210/81

Entrée gratuite

Le même jour dès 17 heures,  
aubade de cette fanfare  
dans les rues du centre ville.

AVEC LA COLLABORATION DE NEUCHÂTEL-CENTRE

L'Imprimerie  
Centrale S.A.  
rue Saint-Maurice 4  
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset. Feuille d'avis de Neuchâtel

**10 TV  
couleur  
Philips**

grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie, Fr. 500.-, Tél. (037) 64 17 89.

**PETITES ANNONCES**  
A VENDRE

TOURBE HORTICOLE et terreau tamisé, en sacs, rendu domicile. Sandoz, Brot-Dessus. Tél. (039) 37 13 31. 34267-61

MACHINE À ÉCRIRE CORTINA, prix avantageux, 130 fr. Tél. 24 67 20 (12-13 h, 18-19 h). 34748-61

BELLES POMMES DE TERRE Bintje 52 fr, les 100 kg. Tél. 36 12 07. 34786-61

OCCASION : 1 CONGÉLATEUR BAUK-NECHT 455 l, 1 cuisinière Therna 4 plaques, 1 humidificateur Turmix, 1 installation comptable RUF manuscrite avec fichier, 1 accordéon Hohner-piano, 4 peaux de phoque skis, 2 tables rouges et jaunes jardin, 1 banc rouge, 1 kimono judo (15 ans), 1 tapis Orient neuf 2,75 x 2,00. Renseignements chez René Steudler, La Neuveville. 47573-61

BLOUSE, PULL-OVER, ROBES, MANTEAUX, taille 42-44, bon état, bas prix. Tél. (038) 25 70 14, le matin. 47577-61

MACHINE À LAVER parfait état, 200 fr. Tél. 25 13 90. 34781-61

POUR CAUSE DÉCÈS, SUPERBE MANTEAU DE VISON taille 40-42. Tél. (038) 36 12 60, dès 20 heures. 47575-61

4 PNEUS NEIGE : R 5, 50%. Tél. (039) 37 17 58, entre 10 h et 12 heures. 26447-61

DIVERS : LIT D'ENFANT 125 x 65 cm avec literie, baignoire + claie, veste en mouton retourné, robe, taille 40-42, veste de ski grandeur moyenne. Tél. 24 57 10. 34790-61

PARTICULIER VEND, JANTES D'OCCASION : 10 pour Mini dont 2 en alliage léger 8 pour Simca 1000 ou 1100 ; 6 pour Renault 16 ; 6 pour 2 CV ou Dyane. Bas prix. Tél. 25 01 44, dès 20 heures. 47563-61

PIANO ANCIEN, année 1880. Prix à discuter. Tél. 51 17 23. 34797-61

SALON CUIR NOIR 1 divan 4 places, 2 fauteuils. Prix 600 fr. Tél. 31 84 72. 47557-61

RÉPONSEUR-ENREGISTREUR téléphonique, peu utilisé, parfait état, cédé à bas prix. Adresser offres écrites à CC 2058 au bureau du journal. 47558-61

BELLE PAROI MURALE acajou poli, prix : 400 fr. Tél. 36 14 61, dès 8 h 30. 34787-61

COLLECTION 5500 TIMBRES-POSTE toutes provenances, en trois albums. Adresser offres écrites à DD 2059 au bureau du journal. 47559-61

CANAPÉ VELOURS, transformable en lit deux places, état de neuf. Tél. 53 23 36. 26448-61

4 JANTES POUR FORD GRANADA 1 moteur Mercury 200. Tél. 55 25 12. 47560-61

MANTEAU MOUTON RETOURNÉ, veste cuir, manteau daim, robe longue taille 36, couvre-lit français, divers. Tél. 25 29 36. 47570-61

**DEMANDES A ACHETER**

CHERCHE VÉLO 10 vitesses bon état pour garçon 12 ans. Tél. (038) 53 36 18. 27687-62

VAISSELLE, BIJOUX, colifichets + divers. Tél. (021) 22 84 26 (après-midi). 34612-61

VAISSELLE, BIJOUX, BIJOUX et meubles anciens. Tél. (032) 83 30 52. 34773-62

**A LOUER**

LE LANDERON, studio dès 1<sup>er</sup> décembre 81 ou à convenir 250 fr, charges comprises. Tél. 51 36 51. 27683-63

STUDIO MANSARDÉ CONVENABLE, cuisinette, chambre, bains-W.-C., à Pesoux, Tombet 7, pour personne stable. Tél. 31 42 91. 34210-63

SERRIÈRES, GRAND STUDIO, 320 fr, charges comprises. Vidéo, vue sur le lac. Libre 1<sup>er</sup> novembre. Tél. 31 96 12, heures des repas. 47561-63

A CORNAUX 3 PIÈCES pour fin décembre. Tél. (038) 47 10 00. 47576-63

**DEMANDES A LOUER**

5-6 PIÈCES ENTRE YVERDON-NEUCHÂTEL, préférence Saint-Aubin - Bevaix, confort-mi-confort, mars-avril 1982. Adresser offres écrites à 22.10-1342 au bureau du journal. 34472-64

JEUNES MARIÉS CHERCHENT TOUT DE SUITE APPARTEMENT Val-de-Travers-région neuchâteloise même sans confort. Tél. (024) 73 17 91, heures des repas. 47546-64

APPARTEMENT 2 OU 3 PIÈCES, en ville ou environs, pour 24 novembre 1981. Tél. 25 91 91, heures de bureau. 34795-64

URGENT FAMILLE CHERCHE APPARTEMENT 4 PIÈCES Cressier - Marin - Le Landeron. Tél. 24 11 86. 34794-64

**DEMANDES D'EMPLOIS**

JEUNE HOMME 23 ANS cherche travail 2 ou 3 soirs par semaine, éventuellement le samedi matin. Nettoyages, petits transports. Permis voiture. Adresser offres écrites à 27.10-1345 au bureau du journal. 34784-66

**DIVERS**

EST-IL ENCORE POSSIBLE ACTUELLEMENT DE RENCONTRER UNE DAME veuve, divorcée, 40-55 ans, sérieuse, douce, affectueuse, aimant vie intérieure, caractère agréable, n'étant pas axée uniquement sur les plaisirs et la vie facile, désireuse de rompre solitude et de faire la connaissance d'un compagnon en qui elle puisse trouver confiance, affection et appui. Cette personne sera la bienvenue auprès d'un monsieur ayant même idéal. Discretion assurée. Adresser offres écrites à EE 2060 au bureau du journal. 47540-67

A DONNER CONTRE BONS SOINS chien gentil de 6 mois. Tél. 25 53 45, après 19 heures. 34793-67

COUTURIÈRE SOIGNEUSE, transforme, répare vos vêtements à domicile. Tél. 31 98 84. 47569-67

## VAUD

## Elections communales vaudoises : glissement général vers la droite

LAUSANNE (ATS). — Au vu des résultats obtenus lundi, les uns définitifs, les autres provisoires, pour ce qui concerne les Conseils communaux, on observe un net glissement vers la droite dans l'ensemble du canton, à part le succès de la gauche à Nyon. Dans les Conseils municipaux (exécutifs), c'est l'incertitude un peu partout, peu de candidats ayant obtenu la majorité absolue en ce premier tour de scrutin. A Lausanne, il y a même eu ballottage général et tout y dépendra des

alliances en vue du second tour, le 8 novembre. Une certitude : la gauche perd la majorité à Renens (comme au Conseil communal). C'est généralement l'extrême-gauche qui fait les frais de la poussée vers la droite dans les Conseils communaux. A Vevey, Prilly et Yverdon, le POP est éliminé. Il perd huit sièges à Montreux, au profit des écologistes qui font une brillante entrée avec onze sièges. A Yverdon, la droite unie rattrape presque les socialistes

et les écologistes y jouent les arbitres en faisant irruption avec sept sièges. La poussée libérale est particulièrement forte à Pully (dix sièges supplémentaires) et révélatrice à Nyon, fief rouge, avec trois sièges de plus. Reste Lausanne : les résultats provisoires de lundi donnent là aussi une forte avance libérale avec quatre sièges de plus et un recul cuisant pour l'extrême-gauche, qui perd cinq sièges. Mardi, on sera fixé définitivement.

LAUSANNE (ATS). — La répartition des cent sièges du Conseil communal était connue, lundi matin, dans six des neuf villes vaudoises de plus de dix mille habitants.

**Pully : forte poussée libérale**  
Répartition : lib. 30 (plus 10), Union pullérienne 25 (moins 4), soc. 20 (moins 6), rad. 18 (sans changement), PDC 7 (sans changement).

**Renens : la gauche perd la majorité**  
Répartition : soc. 40 (moins 2), rad. 40 (sans changement), lib. 8 (plus 8), POP 7 (moins 4), PDC 5 (moins 2).

**Nyon : avance de la gauche**  
Répartition : POP 27 (plus 2), lib. 25 (plus 3), soc. 20 (plus 2), rad. 19 (moins 3), indépendants nyonnais 9 (moins 4).

**Morges : le PDC éliminé**

Répartition : rad. 32 (plus 3), soc. 26 (plus 2), Entente morgienne 22 (moins 4), lib. 20 (plus 4), PDC 0 (moins 5).

**Vevey : le POP éliminé**  
Répartition : soc. 40 (plus 1), lib. 26 (plus 2), rad. 25 (plus 3), PDC 9 (moins 1), POP 0 (moins 5).

**Prilly : le POP éliminé**  
Répartition : rad 40 et lib. 11 (plus 5 par rapport au parti commun de 1977), soc. 39 (plus 4), PDC 10 (sans changement), POP 0 (moins 9).

**Montreux : percée écologiste, chute du POP**

Répartition provisoire des cent sièges du Conseil communal : soc. 27 (moins 1), lib. 27 (moins 1), rad. 23 (plus 1), écologistes 11 (plus 11), PDC 7 (moins 2), POP 5 (moins 8).

**gauche, écologistes arbitres**  
Répartition définitive : soc. 48 (moins 6), rad. 28 et lib. 17 (plus 5 par rapport à la liste commune de 1977), écologistes 7 (plus 7), POP 0 (moins 6).

**Lausanne : avance des libéraux**  
On connaissait lundi matin une répartition provisoire des sièges du Conseil communal de Lausanne, portant sur 97 des 100 mandats : soc. 30 (31), rad. 26 (27), lib. 17 (13), PDC 9 (8), GPE (8) et POP 7 (13).

La liste « Autrement », le PSD et l'Alliance des indépendants n'ont, comme jusqu'ici, aucun élu. On assiste à une forte avance de la droite (libéraux), au détriment de l'extrême-gauche (POP) et à une stabilité des autres partis représentés au Conseil. Les résultats définitifs ne seront connus que mardi.

## La surprise est de taille !

## De notre correspondant :

Etonnement, surprise... tels sont les mots qui viennent les premiers à l'esprit au lendemain des élections communales vaudoises.

Ceux qui se hasardaient — sans trop de retenue parfois... — à prédire une victoire de la gauche en tirant un parallèle avec les élections françaises, en ont été pour leurs frais et ils étaient nombreux. Le ton étant donné outre-Jura, il est évident que l'on aurait pu supposer que les Vaudois allaient chanter la même chanson d'autant que l'on sait les grandes villes plutôt au parfum de la rose et qu'on allait pour la première fois depuis longtemps y élire les exécutifs par le peuple...

Témoin Lausanne, à défaut d'autre preuve : les socialistes en présentant quatre candidats — au lieu de trois comme aujourd'hui — à la Municipalité, comptaient sans doute autant bénéficier du raz de marée tricolore. C'était même de bonne guerre que d'agir ainsi tout en brigant le fauteuil de syndic par la même occasion. Le mauvais état de san-

co-listier, radical aussi, Marcel Monney. Les syndicats, on l'a vu ici ou là, ne sont pas toujours arrivés en tête du peloton aux décomptes des suffrages. La tradition a été fidèlement respectée une fois de plus tant il est vrai que leur personnalité même suscite des vocations agressives chaque fois qu'ils signent une décision municipale teintée de sévérité... Le phénomène est bien connu. Il se trouve à l'inverse bon nombre d'exceptions qui ne font, comme on dit, que de confirmer la règle.

Le cas de Nyon ? De quoi alimenter aussi des conversations. D'abord parce que le conseiller-national-député — le médecin Armand Forel figurera dans la nouvelle Municipalité comme tout le monde d'ailleurs prévoir. On a voté pour lui de tous les bords à la fois. Ensuite parce que le syndic Michel Hans, peu ménagé par un article de presse récemment, a obtenu le plus de suffrages. Enfin parce que seuls quatre municipaux ont réussi leur examen sur sept. En ballottage donc : deux anciens « bourgeois » et deux anciens socialistes...

co-listier, radical aussi, Marcel Monney. Les syndicats, on l'a vu ici ou là, ne sont pas toujours arrivés en tête du peloton aux décomptes des suffrages. La tradition a été fidèlement respectée une fois de plus tant il est vrai que leur personnalité même suscite des vocations agressives chaque fois qu'ils signent une décision municipale teintée de sévérité... Le phénomène est bien connu. Il se trouve à l'inverse bon nombre d'exceptions qui ne font, comme on dit, que de confirmer la règle.

Le cas de Nyon ? De quoi alimenter aussi des conversations. D'abord parce que le conseiller-national-député — le médecin Armand Forel figurera dans la nouvelle Municipalité comme tout le monde d'ailleurs prévoir. On a voté pour lui de tous les bords à la fois. Ensuite parce que le syndic Michel Hans, peu ménagé par un article de presse récemment, a obtenu le plus de suffrages. Enfin parce que seuls quatre municipaux ont réussi leur examen sur sept. En ballottage donc : deux anciens « bourgeois » et deux anciens socialistes...

## A LA PROCHAINE

Nous voilà propulsés quinze jours en avance pour le second tour des « communales » vaudoises. Un second tour qui s'annonce comme celui des alliances, et peut-être un peu plus musclé que le premier. Les « préliminaires » en font foi.

Car ce coup-ci, on a déploré — mais pourquoi finalement ? — la sérénité de la campagne électorale. Certes, les graffiti ont sensiblement modifié le sens des affiches placardées aux quatre coins du canton, mais gentiment encore. Les radicaux le proclamaient logiquement : « je vote radical ». Une feuille rose pâle ajoutait : « Moi pas ». Une main a poursuivi le dialogue : « Fais tort ! ». Les libéraux parvoisaient : « Plus de liberté ». D'autres ont questionné : « Plus du tout de liberté ? ». Les populistes disaient halte à la vie chère. On a tourné le char : « Halte à la chère vie... ».

L'exemple genevois en tout cas n'a pas été suivi partout dans le pays de Davel, sauf en ce qui concerne les libéraux. La suite est pour bientôt. L.N.

## La situation dans la Broye

Granges-près-Marnand. — Les 45 membres du Conseil communal ont été élus au premier tour, selon le système majoritaire, une seule liste ayant été déposée. Il y a eu 436 votants sur 634 électeurs inscrits (68,77 %).

Quant à l'élection de la Municipalité, elle n'a posé aucun problème. La majorité absolue était de 219 voix. Ont été élus au premier tour : 1. MM. Jean-François Desmeules (381), Jacques Terrin (358), Roland Schroeter (352), Gilbert Loup (319), Marcel Duc (282), Jean Müller (nouveau) (265), et J.-Louis Estoppey (224).

Marnand. — 64 votants sur 109 électeurs inscrits (58,72 %). Les cinq membres de la Municipalité ont été élus : MM. Marcel Rosset, Cl. Tschopp, J.-P. Cuanoud, Rocco de Blasio et Ch. Auer.

Grandcour. — Les quarante membres du Conseil communal ont été élus au premier tour de scrutin, une seule liste ayant été déposée (système majoritaire).

A la Municipalité, trois membres sur cinq, deux anciens et un nouveau, ont été élus, la majorité absolue étant de 186 voix : MM. André Oulevey (292 voix), Fritz Marcuard (257) et Jean-Cla. Jaques (nouveau) (229 voix). M. Francis Oulevey (ancien), n'a recueilli que 171 voix.

## Yverdon : les populistes disparaissent du Conseil communal

(c) Dans la capitale du Nord vaudois, la répartition des sièges se présente comme suit : Popistes 0 - 6, ce parti a disparu du Conseil communal ; socialistes 48 - 6 ; libéraux 17 + 4 sièges ; radicaux 28 + 1 siège ; les écologistes qui se présentaient pour la première fois, 7 sièges. En ce qui concerne la Municipalité, nous avions annoncé dans notre dernière édition que le syndic, M. Pierre Duvoisin, avait été élu. Pour les six autres municipaux, il y a donc ballottage et dans quinze jours, les électeurs yverdonnois retourneront aux urnes.

Par ailleurs, nous avions annoncé que la droite avait perdu la majorité absolue, il s'agissait bien de la gauche, comme les lecteurs l'auront rectifié par eux-mêmes.

## Morges : seul le syndic est réélu

MORGES (ATS). — Sur les neuf candidats aux sept sièges de la Municipalité de Morges, un seul, le radical Jean-Michel Pellegrino, syndic, a obtenu la majorité absolue et a été élu dimanche, avec 1676 voix. Son ballottage : André Viennet, rad. anc. (1339), Michel Zambelli, Entente morgienne, anc. (1321), Uli Strehler, lib. nouv. (1196), Françoise Jeanpierre, soc. nouv. (1182), André Jaquet, Entente morgienne, anc. (1077), Franz Amrhein, PDC, anc. (928), Aimé Baumgartner, hors parti nouv. (793) et Louis Golay, lib. anc. (762). L'exécutif morgien était formé jusqu'ici de deux radicaux (dont le syndic), deux membres de l'Entente morgienne, formation locale, un socialiste, un libéral et un PDC.

## Les Conseils communaux des grandes villes

## « Sommet constitutionnel » européen à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — « Lorsque des juges constitutionnels siègent, c'est le troisième pouvoir, la justice, qui siège ». C'est ainsi que s'est adressé lundi matin le président de la Confédération Kurt Furgler, à 90 constitutionnalistes réunis à Lausanne jusqu'au mercredi.

Ceux-ci représentent 18 pays européens et 4 institutions internationales. Ils participent à la 5<sup>ème</sup> conférence des Cours institutionnelles européennes organisée par le Tribunal fédéral, et les Cours constitutionnelles d'Allemagne fédérale, d'Italie, de Yougoslavie et d'Autriche. Après les souhaits de bienvenue qui leur ont été adressés, au Palais de Beaulieu par le président du Tribunal fédéral, M. Rolando Forni, ils ont Kurt Furgler puis ont entamé leur première séance de travail.

Dans son allocution d'ouverture, le conseiller fédéral Kurt Furgler s'est concentré sur le thème de cette 5<sup>ème</sup> conférence : les

droits fondamentaux dans le domaine de la formation et de l'éducation. Pour lui, la formation peut être considérée autant comme bien de consommation que comme bien d'investissement. En politique constitutionnelle, la formation a deux valeurs : une valeur en soi et une valeur en tant que chance donnée à l'individu. Valeur en soi : la formation, a souligné M. Furgler, peut améliorer la qualité de la vie à trois égards : elle libère l'homme, l'enrichit et l'unit à son prochain. En tant que chance, elle permet à l'homme de progresser plus facilement dans sa vie professionnelle.

Un Etat qui ne prend même pas les mesures permettant à chacun de se former et de se perfectionner selon ses aptitudes et ses dispositions laisse des forces inemployées. Il court le risque de voir ces forces se développer sans lui et contre lui. « Une bonne politique de la formation doit donc sur ce danger », a souligné le chef du

département de justice et police. M. Furgler a encore parlé de la politique de la formation en tant que postulat de la démocratie et de la justice. La démocratie, a-t-il relevé, exige une participation des citoyens. Pour obtenir cette participation, un certain niveau de connaissance est indispensable. La politique de la formation doit donc répondre à ces exigences. Pour le président de la Confédération, la justice, dans le domaine de la formation, c'est la multiplicité des chances et non l'université pour tous à tout prix, c'est le respect de la dignité humaine, c'est un effort infatigable en vue de permettre à chacun de développer ses dons.

M. Furgler a enfin souhaité que cette conférence permette de franchir un pas de plus dans l'application des droits fondamentaux dans un état de droit. Les séances de travail, qui se déroulent à huis-clos, se poursuivront jusqu'au mercredi.

## INFORMATIONS SUISSES

## PROTECTION CONTRE LES LICENCIEMENTS

## L'initiative des syndicats chrétiens a abouti

BERNE (ATS). — L'initiative des syndicats chrétiens (CSC) contre les licenciements a abouti : 119.978 signatures ont été déposées lundi à la chancellerie fédérale. L'initiative vise à protéger les travailleurs contre les licenciements injustifiés par une disposition constitutionnelle qui obligerait la Confédération à édicter des prescriptions.

La CSC s'est déclarée très satisfaite de la récolte de signatures qui a bien marché, en milieu urbain comme dans les régions rurales. Plus de 42.000 signatures ont été recueillies en Suisse romande et 7300 au Tessin. La CSC a arrêté la récolte avant le délai de fin mars 1982 pour gagner un temps précieux en vue du traitement rapide de l'initiative par le Conseil fédéral et le Parlement.

Les régions horlogères ont été particulièrement réceptives à l'initiative. Le Jura, par exemple, est au premier rang en ce qui concerne le taux des citoyens

et citoyennes ayant le droit de vote et qui ont signé (14,4 %). Au deuxième rang, on trouve le canton d'Uri (12,3 %) et au troisième celui de Zoug (11,7 %). Le plus grand nombre absolu de signatures a été récolté dans le canton de Zurich (118.379). On trouve ensuite Lucerne (11.551) et Genève (11.350). Les autres cantons romands ont obtenu les résultats suivants : Fribourg (8873), Neuchâtel (8027), Jura (5924), Vaud (4456) et Valais (3619). Les 100.000 signatures requises étaient déjà enregistrées en juin 1981.

La CSC n'est pas opposée à la solution de l'Union syndicale suisse qui, dans une requête au Conseil fédéral, a proposé une révision du Code des obligations dans le domaine des licenciements. Mais elle craint que le Conseil fédéral ou l'administration ne fassent traîner les choses. L'initiative populaire demeure un instrument plus efficace

pour faire passer une réforme. La CSC admet cependant que l'on pourrait suivre les deux voies parallèles de façon ensuite à favoriser le projet propre à mener le plus rapidement au but. De toute façon, l'initiative mènerait aussi à une révision du code.

L'initiative tend à assurer la protection des travailleurs par 5 mesures : motivation écrite du licenciement par l'employeur, possibilité d'attaquer un licenciement devant le juge, autorisation pour le juge d'annuler un licenciement ou de prolonger les rapports de travail, prolongation du délai d'interdiction de licencier en cas de maladie, d'accident et de maternité, protection supplémentaire en cas de licenciements collectifs pour raisons économiques.

## Sport-Toto

Liste des gagnants du concours N° 43 :  
7 gagnants avec 13 points : 11.995 francs.  
208 gagnants avec 12 points : 225 francs.  
2390 gagnants avec 11 points : 19 fr. 60.  
15.615 gagnants avec 10 points : 3 francs.

## Toto-X

Liste des gagnants du concours N° 43 :  
21 gagnants avec 6 numéros : 22.164 fr. 45.  
85 gagnants avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 205 fr. 45.  
883 gagnants avec 5 numéros : 36 fr. 10.  
11.548 gagnants avec 4 numéros : 2 fr. 75.

## Loterie à numéros

Liste des gagnants du tirage N° 43 :  
1 gagnant avec 5 numéros + le numéro complémentaire : 300.000 francs.  
174 gagnants avec 5 numéros : 3793 francs.  
7992 gagnants avec 4 numéros : 50 francs.  
132.237 gagnants avec 3 numéros : 5 francs.  
Le maximum de 6 numéros n'a pas été réussi.  
Somme approximative du premier rang au prochain concours : 2.000.000 de francs.

## Pari-Trio et Quarto

Les rapports.  
Course suisse. Trio : 184 fr. 45 dans l'ordre, 20 fr. 50 dans un ordre différent.  
Quarto : 3356 fr. 50 dans l'ordre, 45 fr. 60 dans un ordre différent.  
Course française. Trio : 3404 fr. 60 dans l'ordre, 680 fr. 90 dans un ordre différent.  
Quarto : l'ordre n'a pas été réalisé (17.629 fr. 35 dans la cagnotte), 2805 fr. 10 dans un ordre différent.

## Payerne : aucun candidat à la Municipalité n'a été élu

(c) 60,7 % du corps électoral a participé à l'élection de la Municipalité de Payerne. On a trouvé dans l'urne : 654 listes radicales, dont 360 compactes et 294 panachées ; 438 listes libérales, dont 216 compactes et 222 panachées ; 509 listes socialistes, dont 343 compactes et 166 panachées ; 202 listes PDC, dont 178 compactes et 24 panachées. Il y avait 756 listes sans dénomination de parti, soit près du 30 % des votants. La majorité absolue était de 1280 voix.

Aucun candidat à la Municipalité n'a été élu. Ont obtenu des voix : 1. Robert Rapin (lib) et Pierre Hurni (soc) : 1195 voix ; 2. Pierre Savary (rad) : 1076 ; 3. Fernand Plumetaz (lib) : 1049 ; 4. M<sup>me</sup> Claudine Rapin (rad) : 1012 ; 5. Michel Roulin (rad) : 960 ; 6. Henri Cherbuin (rad) : 843 ; 7. César Savary (soc) : 799 ; 8. Jean Gugelmann (soc) : 782 ; 9. M<sup>me</sup> Johanna Vonez (lib) : 600 ; 10. Pierre Dubey (lib) : 566 ; 11. Silvio Tettamanti (PDC) : 472 ; voix éparses : 309.

## AU CONSEIL COMMUNAL

Pour l'élection du Conseil communal (80 sièges), il y a eu 2672 votants sur

4372 électeurs inscrits (61,1 %) (à la proportionnelle). On a trouvé dans l'urne : 785 listes radicales (829 en 1977), dont 186 compactes et 599 panachées ; 573 (505) listes libérales, dont 150 compactes et 423 panachées ; 688 (675) listes socialistes, dont 236 compactes et 452 panachées ; 249 (293) listes du PDC, dont 126 compactes et 123 panachées ; 265 listes sans dénomination, 104 listes nulles et 8 listes blanches.

Premières constatations : les radicaux continuent leur lente régression (- 44), le PDC également (- 44), alors que les libéraux continuent de progresser (+ 68 listes). Quant aux socialistes, ils n'ont fait qu'une avance insignifiante (+ 13 listes).

## LA RÉPARTITION

La répartition des 80 sièges du Conseil communal n'a été connue que tard, hier soir. Elle est la suivante : radicaux : 28 sièges (perte 1) ; libéraux : 20 sièges (gain 2) ; socialistes : 23 sièges (sans changement) ; PDC : 9 sièges (perte 1).

## Ville de Neuchâtel

## Neuchâtel-Centre a tenu son assemblée générale annuelle

Entrée le 22 octobre dernier dans la neuvième année de son existence, l'association NEUCHÂTEL-CENTRE a tenu hier son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Robert Aeschelmann. Après avoir pris connaissance du rapport relatif aux manifestations et activités diverses auxquelles se sont consacrés les membres du comité depuis la précédente assemblée, les membres de NEC ont été informés sur les projets d'ani-

mation en ville de Neuchâtel durant l'année 1982. Le président et la plupart des membres du comité ont été réélus pour un nouveau mandat annuel. Le compte-rendu détaillé de la séance d'hier, faisant état notamment d'un plan de restructuration qui doit permettre à NEC d'affronter les difficultés à venir dans les meilleures conditions, sera publié dans une prochaine édition de la FAN.

## A travers le monde

## L'IRA frappe à Londres : un mort et des blessés

LONDRES (AP). — Une bombe a explosé lundi dans un snack-bar d'Oxford street à Londres, l'une des principales artères de Londres. Un artificier a été tué. L'attentat a été revendiqué par l'IRA.

Un porte-parole de Scotland yard a indiqué qu'un « paquet suspect » avait également été découvert dans le grand magasin Debenhams situé dans Oxford street.

M. Smale, directeur exécutif de la chaîne de snack-bar Wimpey a indiqué qu'un correspondant anonyme avait annoncé qu'une bombe avait été déposée dans le bar. A la suite de cet appel, le bar a été immédiatement évacué. Des artificiers de la police se trouvaient dans l'établissement quand l'explosion s'est produite, a-t-il ajouté. Scotland yard a précisé que l'artificier tué était un civil et non un policier. L'explosion qui s'est produite à

16 h 00 a provoqué d'importants dégâts à l'intérieur du bar. Plusieurs personnes ont été blessées.

Scotland yard a indiqué que le correspondant anonyme qui a annoncé, dans un appel à l'agence de presse Reuter, qu'une bombe avait été déposée dans le bar avait également indiqué que des engins explosifs avaient été déposés dans le grand magasin Debenhams à 300 m de là et dans un autre magasin tout proche du bar.

Un porte-parole de la police londonienne a ajouté qu'un « engin » avait été découvert chez Debenhams et que les clients et le personnel avaient été évacués.

Le mandat de Waldheim s'achève en décembre

# Bataille pour un fauteuil à l'ONU

NATIONS-UNIES (AP). - M. Waldheim a de grandes chances d'être élu pour la troisième fois au poste de secrétaire général des Nations-unies, mais il doit compter avec les oppositions qui se manifestent au sein du tiers monde. Le Conseil de sécurité commencera à voter aujourd'hui, mais il est impossible de dire d'ores et déjà si une seule réunion sera suffisante pour désigner un secrétaire général, tant la bataille paraît serrée.



Waldheim, secrétaire général des Nations unies. (Téléphoto AP)

Le seul adversaire déclaré du diplomate autrichien de 62 ans est le ministre tanzanien des affaires étrangères, M. Salim Ahmed Salim, 39 ans.

Mais on sait de source diplomatique latino-américaine que le diplomate péruvien, M. Javier Perez de Cuellar, ancien sous-secrétaire général aux affaires politiques spéciales, est prêt à se porter candidat en cas de blocage.

Le mandat de M. Waldheim (cinq ans) expire le 31 décembre. Il a battu en décembre 1976 l'ancien président mexicain, M. Luis Echeverría.

Pour être réélu, M. Waldheim doit obtenir au moins neuf voix sur 15 au Conseil de sécurité. Chaque membre permanent - les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et la Chine - peut opposer son veto à

une nomination. Le candidat proposé par le Conseil de sécurité doit alors remporter la majorité simple des suffrages à l'assemblée générale des Nations unies (156 membres). M. Salim, qui a présidé l'assemblée générale pendant sa session de 1979, serait sans doute le favori si cet organisme pouvait désigner directement le futur secrétaire général. Il est en effet soutenu par les 51 pays de l'organisation de l'unité africaine et par le groupe des 93 pays non alignés.

L'UN OU L'AUTRE

M. Waldheim devrait bénéficier pour sa part du soutien de quatre membres permanents. La Chine, favorable à un candidat du tiers monde, devrait d'abord voter pour M. Salim quitte à reporter

sa voix sur M. Waldheim en cas de blocage.

Depuis 1945, trois secrétaires généraux sur quatre ont été des Européens formés à l'école de la démocratie parlementaire occidentale : le Norvégien M. Trygve Lie, le Suédois M. Dag Hammarskjöld, et M. Waldheim, dont le prédécesseur Thant était Birman.

Le diplomate autrichien a pour lui dix ans d'expérience à la tête des Nations unies qui lui confèrent une grande autorité morale et contre lui un certain manque d'audace que ne contestent pas ses plus proches collaborateurs.

M. Salim a la jeunesse et l'enthousiasme de son côté, mais son élection risque de gêner à la fois l'Ouest et l'Est. Les liens existant entre la Chine et la Tanzanie, qui pratique un socialisme à l'africaine, peuvent influencer en sa défaveur le vote soviétique.



Salim, candidat du tiers monde à l'assaut du poste de Waldheim. (Téléphoto AP)



L'armée polonaise a-t-elle son secret ?

(Téléphoto AP)

## La Pologne quadrillée par l'armée

VARSOVIE (REUTER). - Des milliers de soldats se sont installés lundi dans les villes et les campagnes polonaises pour faciliter le ravitaillement en vivres, pour maintenir la loi et l'ordre, selon l'agence officielle Pap.

Malgré un appel de Solidarité, des arrêts de travail et des alertes à la grève ont eu lieu partout dans le pays. Le syndicat libre souhaite que ce genre d'actions soient suspendues jusqu'à la grève nationale d'une heure qui doit débiter demain à midi.

Les objectifs du déploiement de troupes, tels qu'ils ont été définis par le gouvernement, sont de maintenir en marche les rouages essentiels de l'économie, et prévenir le pays contre ce qui pourrait être son hiver le plus rude depuis la dernière guerre.

Ils devront « préparer pour l'hiver les équipements publics, les services médicaux et urbains ainsi que ceux du logement, le réseau routier et les moyens de transport ». Ils devront également « collaborer au maintien de la loi et de l'ordre et contrecarrer les conflits locaux », a déclaré Pap.

La tension demeure vive entre

le gouvernement et Solidarité, notamment en raison d'une apparente réticence du gouvernement à appliquer les accords conclus avec le syndicat. Les militants syndicaux sont aussi vivement irrités par l'action de la police contre la distribution de tracts ou de journaux considérés comme antigouvernementaux, antisoviétiques et illégaux.

« Personne n'est au-dessus de la loi », ont répété ces derniers jours les porte-parole gouvernementaux. Des militants de Solidarité auraient été arrêtés à Chelm, dans l'Est du pays, pour avoir distribué des tracts antigouvernementaux.

L'organe officiel du POUP, « Trybuna Ludu », critique vivement la grève d'une heure de mercredi, présentée par Solidarité comme une soupe au mécontentement qui, sans cela, se traduirait par une multitude de grèves sauvages, estime le syndicat.

Le journal considère que cette décision ne fait que jeter de l'huile sur le feu. Il ajoute par ailleurs que Solidarité « outrepassa manifestement le cadre des accords d'août 1980 de Gdansk ».

Le général Hupalowski a lancé un appel « aux fonctionnaires de l'administration locale, à l'appareil du parti, aux autres formations politiques, aux organisations de jeunesse, aux boy-scouts, à tous les syndicats, aux associations d'anciens combattants et aux comités d'aide sociale », pour qu'ils coopèrent main dans la main avec les groupes militaires opérationnels.

Un fait par jour

### De Varsovie à Madrid

La conférence sur la sécurité et la coopération en Europe fait à nouveau escale aujourd'hui à Madrid. Mais, en Pologne, l'armée tient la rue. Comme en 1980, dans la capitale espagnole, les diplomates parleront des mêmes sujets, des mêmes problèmes. Mais, pas plus que l'an dernier, les droits de l'homme ne sont respectés en Union soviétique et sans respect des droits de l'homme, il ne peut y avoir de véritable détente dans le monde. A Madrid, on va discuter et sans doute requérir. Mais, en Pologne, le peuple a faim. En Pologne, le PC prend l'offensive. En Pologne, le PC joue son va-tout. Cette fois, le PC sait que tout revers serait une défaite. Il sait que tout recul serait une trahison du dogme. Ce drame qui osera vraiment en parler à Madrid, en dénoncer les coupables, exiger que soient mis dans le box de l'histoire ceux pour qui la liberté est un crime, ceux qui ne connaissent et ne veulent connaître d'autre loi et d'autre loi que celle de leur dictature.

Avant que le rideau ne tombe en mai 1978 sur la conférence de Belgrade qui, en 1978, avait pris le relais du sommet d'Helsinki trois ans plus tôt, le délégué suisse M. Bindschedler avait énoncé le credo du monde libre : « La reconnaissance des droits et des libertés individuelles signifie une société plus ouverte et plus transparente ». A Varsovie, ce luxe est interdit. En Pologne, le peuple attentif, résolu, fait face à un pouvoir qui ne peut se maintenir qu'en imposant la servitude politique. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale de Gomulka à Jaruzelski, avec Bierut, Ochab, Gierek, Kania, les chefs du PC ont tenté de sauver leur navire du naufrage. Ils ont toujours échoué. Ils ne pouvaient qu'échouer. Car, c'est le système qu'il faut changer. Le marxisme est incapable de résoudre les problèmes économiques qui tenaillent la Pologne. Le marxisme est incapable d'honorer un contrat de véritable progrès social. Il peut condamner, emprisonner des militants de Solidarité. Il ne peut pas gagner la VRAIE bataille, car, gagner cette bataille-là, serait, du même coup, consacrer sa défaite.

Le PC, par contre, peut mentir. Dans un récent numéro de sa revue « Politika », il était dit que le PC polonais voulait gagner la confiance « par l'application des principes de la liberté d'expression, de la liberté de l'information ». Or, chacun sait qu'en Pologne, la liberté est en cellule. C'est pour cela aussi que Walesa se bat. Que fera cette armée dont l'agence intermédiaire nous rappelle que c'était le PC qui décidait de « l'aspect politico-idéologique » de son combat ? Que peut-elle faire sinon sévir, asservir. Mais, peut-être, elle aussi, pense-t-elle à une autre Pologne, à l'ultime bataille, à la révolte ? Caophonie des événements : la Pologne se prépare à vivre une semaine cruciale, peut-être irréversible. Et à Madrid, des diplomates vont essayer de faire croire qu'ils peuvent faire quelque chose...

L. GRANGER

## Encore la terreur à Beyrouth

BEYROUTH (AFP). - Une personne a été tuée et 20 blessées dans l'explosion d'une voiture piégée, lundi matin, à la périphérie-est de Beyrouth, dans le secteur de Sinn-el-Fil, a affirmé la radio phalangiste « La voix du Liban » (phalangistes-conservateurs).

Une dizaine de voitures ont été détruites ou endommagées par l'explosion. Les dégâts dans les immeubles avoisinants sont très importants, a ajouté la radio.

C'est la première explosion de voiture piégée à Beyrouth depuis le 1<sup>er</sup> octobre, date à laquelle un engin placé dans une voiture avait explosé dans le quartier de l'université arabe à Beyrouth-ouest, faisant 83 morts et 225 blessés. C'est en outre la première fois qu'un attentat à la voiture piégée a lieu dans la partie-est de Beyrouth depuis un an.

LES PALESTINIENS

JÉRUSALEM (AP). - Les négociations ministérielles entre Israël et l'Egypte sur l'autonomie palestinienne s'ouvriront le 4 novembre au Caire. La décision a été annoncée lundi par le ministre des affaires étrangères égyptien et le ministre de la défense israélien, après un entretien de 90 minutes avec le premier ministre M. Begin.

Ce dernier a déclaré aux journalistes que les négociateurs s'attachent principalement à préparer les élections pour un conseil palestinien en Cisjordanie et à Gaza. S'ils réussissent, a-t-il ajouté, « ce sera une réelle percée et un réel changement ».



Après l'explosion.

(Téléphoto AP)

## Les grèves recommencent outre-Jura

PARIS (AP). - Même si la situation semble en voie de déblocage à la régie Renault, le malaise social s'étend insidieusement et ces grèves à répétition, ces « sauts de puce », préoccupent M. Bergeron, secrétaire général de Force-ouvrière, pour qui ces actions ne sont pas toutes d'origine professionnelle.

Chez Renault, au département 74 de l'usine de l'île Seguin qui fut à l'origine du mouvement, les OS sont passés au vote sur les dernières propositions de la direction : prime d'attente de 200 ff pour le seul mois d'octobre, indemnisation des 15 jours de grève, allant de 60 à

70 %, possibilité de travailler trois samedis en heures supplémentaires pour compenser les pertes de salaire, et surtout passage prochain à la catégorie P1 de 60 OS de ce département.

La CGT est raisonnablement optimiste, mais la CDFT qualifie encore d'insuffisantes ces propositions. Le processus d'indemnisation lui paraît en revanche « exceptionnel ».

D'autres actions sont attendues, notamment dans les banques, où les fédérations CGT, CFDT, FO et CFTC ont lancé un appel à une grève nationale de 24 heures pour obtenir la semaine de 35 heures sans diminution de salaire ni remise en cause des conditions de travail. Les employés réclament aussi un accroissement de l'embauche et l'extension des libertés syndicales.

A la sécurité sociale où l'unité d'action n'a pu se faire, c'est la CGT seule qui a lancé un mot d'ordre pour le 29 octobre, les autres syndi-

cats arrêtant pour leur part la date du 5 novembre.

Par ailleurs, la grève avec occupation des locaux commencée le 12 octobre à Paris dans les Assedic (organismes chargés de reverser les indemnités de chômage) se poursuit. Dix des 13 antennes de la capitale sont fermées. Les grévistes demandent l'embauche de 90 personnes et la titularisation de 66 auxiliaires.

La situation demeure incertaine à Air-France où malgré plusieurs débrayages la semaine dernière les employés et ouvriers n'ont pu obtenir la prime de 500 ff par mois qu'ils réclamaient. La CGT envisage de nouveaux arrêts de travail pour le milieu de la semaine.

L'orchestration syndicale n'est cependant pas parfaite et c'est dans un certain désordre que les travailleurs entrent dans les luttes. On peut s'attendre dans les prochains jours à des actions à l'EDF (pour les 37 heures), chez Peugeot, dans la construction et dans la métallurgie.

## Le long martyr

NANCY (AP). - Lundi comparait devant le tribunal correctionnel de Nancy une sommité du monde médical de l'est, le professeur agrégé de clinique obstétricale Jean Richon, 72 ans, qui était jusqu'en 1979 chef du service accouchement de la maternité modèle Adolphe Pinard, de Nancy, pour avoir par « imprudence causé involontairement des blessures » à l'une de ses clientes. Et quelles blessures...

DÉSÉPOIR

L'état s'aggrave... Un beau jour la toute jeune femme se réveille seule, non prévenue, dans la chambre du service de réanimation, amputée d'une jambe. Inutile de dire son désespoir d'autant que se succéderont en 1977 et 1978 amputations et opérations plus éprouvantes les unes que les autres. Pendant ce temps évidemment la jeune mère ne peut s'occuper de sa fille et le couple se désagrège.

Pour les six experts commis il ne fait aucun doute que la dose maximale de gynergène à ne pas dépasser n'a pas été respectée, ce produit ne peut être utilisé plus de six jours de suite, il l'a été pendant 10 jours.

QUATORZE OPÉRATIONS

Depuis, M<sup>me</sup> Véronique Prioli, est amputée des deux jambes sous le genou et comme elle ne supporte pas les prothèses elle se déplace sur ses moignons. Elle pourrait avoir des prothèses ultra « sophistiquées » qu'elle supporterait mais la sécurité sociale lui refuse le remboursement. Elle a subi 14 opérations dont certaines mutilantes : membres inférieurs, anus artificiel, hystérectomie, nombreuses cicatrices dont certaines de 22 centimètres, plaques cicatricielles sur les cuisses et sur l'abdomen, sans compter des séances douloureuses de rein artificiel, de pansements, de caisson, etc...

Le 13 juin 1977 à l'âge de 19

Nous vous proposons

### en pleine chasse

- pâté de pigeon sauvage
- selle de chevreuil Belle-Fruitière
- médaillons de marassin
- à la mode de Tours
- côtelettes de marassin aux griottes
- faisans aux lentilles vertes du Puy
- faisans aux choux rouges et marrons

Venez donc y goûter ! 27518-82

Lucien Gétaz  
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

## Le pancréas artificiel est né

BERNE (ATS). - Des dizaines de milliers de diabétiques peuvent reprendre espoir. En effet, le D<sup>r</sup> Karl Irsigler, du département de métabolisme de l'hôpital de Lainz, à Vienne, a présenté à la fin septembre un pancréas artificiel.

Le pancréas permet aux diabétiques de mener une vie presque normale et indépendante de l'hôpital.

## d'une femme de Nancy